



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

CH/vg

Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation de la Stratégie nationale d'éducation au développement durable
2. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Ben Fayot, M. Claude Haagen, M. Jacques-Yves Henckes remplaçant M. Fernand Kartheiser, M. Marcel Oberweis remplaçant M. Serge Wilmes, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Tessy Scholtes

Mme Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

M. Steve Jungen, du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

M. Théid Faber, de l'Université du Luxembourg

Mme Christiane Huberty, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Fernand Kartheiser, M. Gilles Roth, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

*

- 1. Présentation de la Stratégie nationale d'éducation au développement durable**

- **Présentation de la Stratégie nationale d'éducation au développement durable**

En introduction, il est exposé qu'en 2000, les Nations Unies ont proclamé pour la période 2005-2014 une décennie pour l'éducation au développement durable. L'objectif est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs de l'enseignement fondamental à l'enseignement supérieur, ainsi que dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle. Pour ce faire, l'ONU a appelé tous les Etats membres à définir et à mettre en œuvre une stratégie nationale d'éducation au développement durable.

A cet effet, le Gouvernement luxembourgeois a mis en place, en février 2008, un comité interministériel pour l'éducation au développement durable ayant pour mission de coordonner le processus d'élaboration d'une stratégie nationale *ad hoc* et de garantir une démarche concertée en matière d'éducation nationale, d'environnement, de coopération et de recherche. Voilà pourquoi ce comité interministériel se compose de représentants des ministères de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, de la Famille et de l'Intégration, du Développement durable et des Infrastructures, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que de la Direction de la Coopération au Développement et de l'Université du Luxembourg.

Rappelons dans ce contexte que, lors de la réunion du 18 mars 2010, la Commission parlementaire s'est vu présenter les mesures prioritaires qui avaient été dégagées en vue de la mise en œuvre de la Stratégie nationale (cf. procès-verbal afférent).

La Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable élaborée par le comité précité a été finalisée en décembre 2011. Elle s'inscrit dans le deuxième Plan national pour le développement durable, établi par une commission interdépartementale et adopté par le Conseil de gouvernement en octobre 2010.

En vue de la présentation de la Stratégie nationale d'éducation au développement durable, les membres de la Commission se voient mettre à disposition les documents suivants, repris aux annexes du présent procès-verbal :

- le document-cadre « Apprendre le développement durable – agir pour l'avenir. Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable » (cf. annexe 1) ;
- un « Recueil des acteurs de l'Education au Développement Durable au Luxembourg » (cf. annexe 2) ;
- le dossier de presse publié le 8 octobre 2012 à l'occasion de la présentation de la Stratégie sous rubrique (cf. annexe 3).

De la présentation proposée par les représentants du MENFP et de l'Université du Luxembourg, il convient de retenir succinctement les éléments résumés ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, il est renvoyé aux documents susmentionnés.

- **Les plus-values de l'éducation au développement durable**

Ce qui distingue l'éducation au développement durable (ci-après : EDD) de l'éducation à l'environnement « classique » et d'initiatives ponctuelles proposées par les ONG en relation avec la problématique Nord-Sud, c'est qu'elle prend en considération tant les aspects écologiques que les dimensions économiques et socioculturelles du développement durable, de même que les interactions entre ces dimensions. L'idée du développement durable fait ainsi figure de concept intégratif et intégrateur. De cette façon, l'EDD est susceptible de contribuer à préparer les jeunes aux défis multiples et divers du XXI^e siècle.

L'EDD ne se résume pas à un état des lieux des problèmes existants, mais elle participe aussi à la construction d'une vision pour l'avenir. Elle accorde une importance primordiale à la question de l'équité, aussi bien en relation avec la société contemporaine que par rapport aux prochaines générations, sans oublier la prise en compte du clivage Nord-Sud.

Dans l'actuelle période d'insécurité, les références fixes font de plus en plus défaut, tandis que les défis se caractérisent par une complexité croissante. Il s'agit en fin de compte de trouver un certain équilibre entre les intérêts écologiques, économiques et socioculturels. En

découle la question des valeurs, dans la mesure où il importe de permettre aux jeunes de se construire une hiérarchie des valeurs.

Une des plus-values de l'EDD réside donc dans le fait qu'elle promeut la mise en évidence d'interrelations entre différents phénomènes, par le biais d'une approche systémique. C'est ainsi qu'est favorisé le développement de compétences transversales telles que la prise en considération de plusieurs perspectives, le jugement critique, l'application des connaissances dans la pratique individuelle et collective.

Il ressort en effet des résultats d'une étude de l'Université du Luxembourg¹ portant sur les attitudes, les connaissances, les compétences et les comportements des jeunes que ceux-ci font preuve, d'une part, d'un intérêt élevé pour les questions du développement durable, mais que, d'autre part, ils accusent des déficits au niveau de la pensée systémique et de la compréhension des implications sociales et politiques du développement durable. Il importe ainsi de promouvoir les démarches existantes, à la fois au niveau formel, non formel et informel.

o **La Stratégie nationale d'EDD**

La Stratégie nationale détaille le concept d'EDD et dresse l'inventaire des acteurs et des actions existants. Elle définit les orientations prioritaires et propose un ensemble cohérent de mesures pour :

- l'intégration de l'EDD à tous les niveaux du système scolaire et dans le domaine extrascolaire ;
- la mise en réseau et la collaboration des acteurs ;
- l'accompagnement scientifique, l'évaluation et le transfert d'expériences ;
- l'intégration structurelle au niveau politique et administratif.

Au niveau scolaire, il ne s'agit pas d'introduire l'EDD en tant que nouvelle matière, mais plutôt

- de l'intégrer en tant que thème interdisciplinaire dans les différents curricula, en tenant compte des corrélations locales, nationales et globales ;
- de la valoriser dans le cadre de projets interdisciplinaires et pour des innovations méthodologiques ;
- d'en tirer profit en tant que moteur du développement et de l'innovation scolaires, par exemple en ce qui concerne l'ouverture de l'école à la société (domaine économique, social et écologique).

L'EDD se caractérise donc par une approche par compétences et s'intègre de façon optimale dans la réforme actuelle du système scolaire luxembourgeois. L'EDD favorise en effet l'acquisition de compétences relatives

- au savoir (information, analyse) : aptitude à acquérir des connaissances et approche systémique par le biais de connaissances interdisciplinaires ;
- aux valeurs (savoir-être) : compétence d'évaluation moyennant une démarche qui favorise l'acceptation interculturelle et le développement d'un esprit de tolérance ;
- à l'action (savoir-faire) : compétence créatrice par le biais d'aptitudes coopératives et participatives.

Plutôt que d'aborder l'EDD de façon ponctuelle, il est indiqué de l'intégrer de manière continue dans l'ensemble des matières concernées, et ceci au niveau de toutes les classes. En découle la nécessité d'une révision générale des contenus scolaires au profit d'une plus grande flexibilité.

¹ « Nachhaltige Entwicklung aus der Sicht von Jugendlichen. Ergebnisse einer Studie in den Abschlussklassen der Luxemburger Sekundarschulen » (2008). Cette étude a été présentée à la Commission parlementaire le 25 novembre 2010 (cf. procès-verbal afférent).

Dans le plan d'études de l'enseignement fondamental sont d'ores et déjà inscrits des contenus et des compétences transversales ayant trait au développement durable. Force est de constater que ces sujets sont souvent traités de façon ponctuelle et isolée, sans qu'ils soient situés dans un contexte global et sans que soient mises en exergue les interdépendances complexes entre les dimensions écologiques, économiques et socioculturelles.

Dans l'enseignement secondaire et secondaire technique, il existe encore et toujours une tendance au cloisonnement entre les disciplines. Le fait d'intégrer l'EDD en tant que thème interdisciplinaire dans les différents curricula permettra de faire ressortir les liens entre les matières.

La mise en œuvre de l'EDD implique par ailleurs son intégration dans la formation initiale et continue du personnel enseignant et éducatif, afin de permettre à ces multiplicateurs importants d'acquérir les compétences requises.

Dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, il importe aussi d'intégrer l'EDD dans les offres de formation continue du secteur public et privé (INAP, entreprises, chambres professionnelles).

En ce qui concerne l'éducation non formelle, l'EDD devrait être intégrée dans l'offre pédagogique des maisons relais et faire l'objet d'initiatives au niveau de la politique de la jeunesse.

En matière d'éducation informelle, une offre adéquate pourrait être proposée par les institutions culturelles.

A l'heure actuelle existent d'ores et déjà des initiatives relatives à l'EDD. Celles-ci émanent de différents acteurs et se situent à différents niveaux. La Stratégie nationale favorise la prise de conscience de la diversité des domaines d'action et des acteurs concernés. Dans cette optique a été publié le « Recueil des acteurs de l'Education au Développement Durable au Luxembourg ». Le constat de la diversité va de pair avec la proposition de mesures pour la mise en réseau et la collaboration des acteurs.

Enfin, il est opportun d'assurer un suivi scientifique, politique et administratif de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'EDD.

- o **Les mesures concrètes (cf. dossier de presse, p. 3-5)**

- *La charte d'EDD et le recueil des acteurs de l'EDD*

Afin de garantir une approche commune, le comité interministériel a élaboré, en collaboration avec les ONG luxembourgeoises actives dans le domaine de l'EDD et les organisations réunies dans la *Plateforme nationale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable*, une charte « Education au développement durable ». Celle-ci est publiée dans le recueil précité des acteurs de l'EDD (p. 7-10). Etablie dans un processus participatif, à partir de deux cadres existants, la charte a été signée en octobre 2012 par 44 organisations gouvernementales et non gouvernementales. En signant la charte, les acteurs concernés s'engagent à respecter, dans le cadre de toutes leurs activités d'EDD, les principes et les critères de qualité définis dans ce document.

Les six critères retenus d'un commun accord sont les suivants (cf. recueil, p. 8-10) :

- promouvoir et développer l'esprit critique et la pensée autonome des participants en vue de former des citoyens responsables, capables de juger et d'agir en matière d'environnement naturel et humain ;

- veiller à une cohérence entre les méthodes utilisées et les messages transmis ;
- respecter la complexité des thématiques abordées ;
- former les intervenants aux méthodes et thématiques de l'EDD ;
- collaborer étroitement avec le responsable accueillant l'activité proposée ;
- mettre en place un processus d'autoévaluation de manière transparente et incluant les différents acteurs concernés.

- Un site dédié à l'EDD (www.bne.lu)

Un site Internet consacré à l'EDD est mis en ligne en octobre 2012. Conçu comme portail d'échange pour tous les acteurs engagés, il présente dans une première phase les activités et les offres des organisations signataires de la charte ainsi que différentes actualités au sujet de l'EDD.

Dans une deuxième phase, le site proposera également des exemples de bonnes pratiques, ainsi que des publications et autres matériels élaborés par les acteurs du terrain.

- *L'EDD dans la formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental*

Conformément à la Stratégie nationale, l'Université du Luxembourg intègre, à partir de l'année académique 2012-2013, l'EDD dans la formation menant au Bachelor en Sciences de l'Education.

Cette intégration se fait notamment par le biais d'un cours obligatoire pour les étudiants de la première année de formation et d'un module pédagogique lié à l'EDD, offert aux semestres 5-8.

- *Intégration de l'EDD dans la formation continue du personnel enseignant et éducatif*

Afin de proposer un concept cohérent de formation continue au personnel des écoles et des structures d'accueil, le MENFP et le ministère de la Famille et de l'Intégration ont mis en place un groupe de travail *ad hoc*.

Au niveau pratique, le SCRIPT élabore une offre de formation continue « Fortbildungszyklus BNE für ErzieherInnen und LehrerInnen ».

Le Service National de la Jeunesse propose, au Centre de jeunesse Hollenfels, une formation continue « natur erliewen ronderem meng maison relais » destinée aux équipes pédagogiques des maisons relais.

- *Intégration du développement durable dans les mini-entreprises*

La dimension du développement durable a aussi été intégrée dans la méthodologie des mini-entreprises. Ainsi, le *Guide du mini-entrepreneur*, élaboré par *Jonk Entrepreneuren asbl* et mis à disposition des élèves participant à un tel projet pédagogique, invite désormais ces derniers à réfléchir, dans le cadre de l'entreprise qu'ils ont créée, aux questions liées au développement durable.

• **Echange de vues**

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Plusieurs membres apprécient le concept présenté qui mise sur une approche systématique et cohérente en matière d'EDD et qui se distingue ainsi des initiatives ponctuelles lancées auparavant. Il est signalé qu'il ne convient pas seulement de faire adhérer les enseignants et éducateurs à cette approche, mais qu'il est tout aussi important de sensibiliser les familles des élèves à la problématique et d'y ancrer certains réflexes au

quotidien. De même, il serait indiqué d'intégrer cette problématique dans les plans d'encadrement périscolaire (PEP) que les communes sont désormais appelées à établir. En réponse, il est souligné que l'EDD vise justement à favoriser la création de multiplicateurs. Outre l'ancrage structurel, il importe de favoriser également l'ancrage régional de l'EDD, notamment au niveau des lycées.

- Il est en outre suggéré de profiter des journées internationales dédiées à des thèmes particuliers (cf. eau, alimentation, pauvreté, etc.) pour aborder ces sujets dans une approche transdisciplinaire.

- Les représentants gouvernementaux ainsi que l'expert de l'Université du Luxembourg soulignent que l'ouverture des écoles est indispensable, mais qu'il faut éviter d'avoir recours à des initiatives ponctuelles. Au contraire, de telles activités doivent être intégrées au cursus et aller de pair avec une préparation et un suivi adéquats. Le représentant de l'Université du Luxembourg estime qu'il importe aussi d'opérer une certaine révision au niveau des programmes mêmes. Comme il est proposé d'élaborer un cadre d'orientation décrivant les compétences à acquérir et proposant des thèmes prioritaires dans le domaine de l'EDD, il appartiendrait à chaque branche de définir les contributions qu'elle pourrait fournir dans ce contexte.

Les représentants gouvernementaux constatent que si des progrès ont pu être réalisés au niveau de l'enseignement fondamental, le processus est moins aisé dans l'enseignement secondaire et secondaire technique, où il faudrait encourager un changement d'attitude au niveau des commissions nationales pour les programmes. Une telle dynamique doit aussi venir d'en bas et résulter d'une sensibilisation progressive. Des exemples de bonne pratique, tels que celui de l'Athénée de Luxembourg qui a fait du développement durable une de ses priorités via le projet d'établissement « think globAL – act locAL », peuvent avoir un effet incitatif.

L'EDD vise en fin de compte à former des jeunes qui connaissent les problèmes se posant dans ce domaine, qui soient capables de se former une propre opinion et d'agir en conséquence. Cet objectif renvoie à une des priorités de la mission éducative qui consiste à veiller à ce que les élèves n'accumulent pas seulement des connaissances, mais qu'ils soient capables de les mobiliser, de les appliquer et de faire ainsi face à des situations complexes.

- Un membre de la Commission constate que pour préparer les jeunes à la société de demain, il existe bon nombre de sujets qu'il conviendrait d'intégrer à l'enseignement – outre l'EDD, on peut aussi penser à l'éducation aux médias ou encore au sujet de l'intégration. D'un autre côté, il est indéniable que les programmes des disciplines mêmes comportent de nombreux aspects revêtant une importance primordiale. Or le nombre des leçons disponibles est forcément limité.

C'est ainsi qu'il a été cherché, au cours des dernières années, à faire face à cette problématique en misant sur l'approche par compétences et des projets transdisciplinaires. Il est vrai que ces derniers sont chronophages et nécessitent un travail de préparation et de suivi non négligeable. Il serait ainsi opportun de mener une discussion générale sur les programmes, les horaires et le nombre de leçons attribué aux différentes matières.

L'expert gouvernemental donne à penser que l'approche transdisciplinaire et participative, centrée sur la contextualisation, devrait être favorisée dans toutes les branches, étant donné qu'elle facilite une assimilation durable du savoir. Une autre compétence fondamentale que devraient acquérir les élèves est le travail autonome, dans la mesure où cette aptitude leur permet à tout moment d'approfondir eux-mêmes un sujet, même au-delà de leur carrière scolaire.

- Il est fait valoir qu'il importe de se doter des moyens nécessaires pour continuer dans la voie esquissée en matière d'EDD, même après 2014, année marquant la fin de la décennie pour l'EDD. Dans ce contexte se pose la question de savoir s'il n'est pas indiqué d'avoir en

partie recours à une stratégie « top-down », en faisant du sujet de l'EDD un des domaines prioritaires de la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental². De fait, dans la problématique esquissée ci-dessus, relative au nombre croissant de thèmes à traiter et d'approches à favoriser dans un laps de temps forcément limité, un rôle essentiel revient à la personne même de l'enseignant. Dans cette optique, il est indispensable que les enseignants connaissent la réalité sociale et qu'ils ne projettent pas simplement leur propre socialisation sur leurs élèves.

En outre, au niveau de l'enseignement fondamental, les plans de réussite scolaire (PRS) peuvent constituer un cadre propice pour ancrer l'EDD. Dans cette optique, il serait intéressant de savoir combien d'écoles ont consacré leur PRS à ce sujet.

En général, il se pose la question des incitatifs dont on dispose pour motiver toutes les écoles et tous les enseignants à participer à l'approche présentée et à ancrer cette problématique dans la pratique quotidienne de l'enseignement. A cet effet, il importe de mettre à la disposition des enseignants une « boîte à outils » pour les aider et guider dans leur démarche.

En réponse, Mme la Ministre précise qu'elle n'envisage pas pour l'instant de modifier les domaines prioritaires définis pour la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental. Pour les enseignants de l'enseignement postprimaire, il n'existe pas encore de domaines prioritaires.

Au-delà du niveau individuel des enseignants, l'ensemble des questionnements abordés renvoie à la question du développement scolaire et des outils disponibles dans ce contexte. Pour assurer la cohérence de la démarche en matière d'EDD, il est indispensable de favoriser la concertation et le travail en équipe entre enseignants. Si l'on dispose au niveau de l'enseignement fondamental de l'outil du PRS, un tel instrument fait encore défaut dans les lycées et lycées techniques. A titre d'exemple, ce sont en fin de compte sept enseignants qui sont directement impliqués dans le projet d'établissement précité de l'Athénée de Luxembourg. Par ailleurs, la taille de certains établissements scolaires postprimaires ne favorise pas forcément la constitution spontanée d'équipes d'une certaine ampleur.

Si l'on veut assurer qu'un projet soit partagé par l'ensemble de la communauté scolaire, il est indispensable de fixer un cadre pour garantir une telle démarche, quitte à ce que la mise en pratique doive se faire dans une approche ascendante (« bottom-up »).

- Suite à une intervention afférente, il est précisé que le fait que les jeunes soient éduqués au développement durable dans l'école luxembourgeoise n'est nullement susceptible de les désavantager face à la concurrence internationale sur le marché du travail. Au contraire, la capacité d'établir des interconnexions entre les dimensions économiques, écologiques et sociales constitue plutôt un atout, qui peut être bénéfique non seulement pour les individus, mais aussi pour un site économique.

Au demeurant, tous les pays voisins du Luxembourg ont également pris des mesures pour favoriser l'EDD et sont plus ou moins avancés dans la mise en œuvre de cette approche.

2. Divers

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 25 octobre 2012, à 10.30 heures**. Elle sera consacrée au projet de loi 6448 (passage primaire-postprimaire), ainsi qu'aux volets budgétaires de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports tels que

² Rappelons que le règlement grand-ducal du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental prévoit que les instituteurs doivent suivre 8 heures de formation continue par an ou 24 heures sur 3 ans. Cette obligation de formation continue est liée à deux conditions : les formations à valider doivent se situer en dehors de la tâche normale des enseignants et elles doivent être choisies parmi les domaines prioritaires définis par le MENFP.

prévus dans le projet de loi 6500 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013 (demande de la sensibilité politique ADR du 4 octobre 2012).

Luxembourg, le 25 octobre 2012

La Secrétaire,
Christiane Huberty

Le Président,
Ben Fayot

Annexes :

1. Document-cadre « Apprendre le développement durable – agir pour l'avenir. Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable »
2. Recueil des acteurs de l'Education au Développement Durable au Luxembourg
3. Dossier de presse « L'éducation au développement durable » (8 octobre 2012)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Apprendre le développement durable - agir pour l'avenir Apprendre le développement durable - agir pour l'avenir

A pprendre le développement durable - agir pour l'avenir

Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable

Apprendre le développement durable - agir pour l'avenir Apprendre le développement durable - agir pour l'avenir





Introduction	5
1. L'élaboration de la stratégie nationale : un processus participatif	7
2. Mise en réseau et collaboration des acteurs	8
2.1. Création d'un portail réseau d'information Internet « Éducation au développement durable »	8
2.2. Les réseaux en tant qu'instruments de coopération.....	8
2.3. Bases communes pour la coopération	9
2.4. Échanges et coopération au-delà des frontières	9
3. Développement d'une conception partagée de l'éducation au développement durable	11
3.1. Compétences clé pour une éducation au développement durable : le fondement d'une approche partagée	11
3.2. Diversité des méthodes d'auto-apprentissage et de participation	11
3.3. Champs thématiques prioritaires.....	12
4. L'éducation au développement durable au niveau scolaire	13
4.1. Compétences, méthodes et contenus	13
4.1.1. Cadre général pour les curricula scolaires.....	13
4.1.2. Intégration de l'EDD dans la formation des enseignant(e)s et éducateurs/trices.....	13
4.1.3. Intégration du développement durable dans la formation professionnelle.....	14
4.1.4. Valorisation de l'éducation à la citoyenneté	15
4.1.5. Valorisation de l'éducation au développement / de l'éducation globale	16
4.2. Intégration de l'éducation au développement durable dans le développement scolaire	17
4.2.1. L'éducation au développement durable : moteur du développement scolaire.....	17
4.2.2. Les indicateurs de développement durable en tant que critères de qualité pour l'école	17
4.2.3. Ouverture de l'école au monde	18
4.2.4. « Mini-entreprises » et développement durable.....	18
4.2.5. Guide « Écoles durables – Écoles de demain »	19
4.2.6. Label « École durable – École de demain »	20
4.3. Mesures en vue du développement durable à l'Université du Luxembourg	20
5. Intégration de l'EDD dans la formation continue	22
5.1. Offres de formation continue pour enseignant(e)s et éducateurs/trices.....	22
5.2. Offres de formation continue dans la fonction publique	23
5.3. Apprentissage tout au long de la vie : promouvoir les offres dans la formation des adultes	24
5.4. Offres de formation continue des entreprises et chambres professionnelles	25
5.5. Formation continue au développement durable : le rôle de l'Université du Luxembourg	25
5.6. Offres de formation continue et programmes de sensibilisation émanant d'organisations non gouvernementales	26



6. Intégration de l'éducation au développement durable dans l'éducation non formelle 27

6.1. Offres dans les maisons relais	27
6.2. Initiatives au niveau de la politique de la jeunesse	27
6.3. Réseau d'institutions pédagogiques extrascolaires	28
6.4. Éducation à l'environnement et éducation au développement durable	29
6.4.1 Plateforme « Éducation à la nature et à l'environnement »	29
6.4.2. Centres d'accueil et l'éducation au développement durable	30
6.4.3 Programme « Nature pour tous »	30

7. Éducation informelle 31

8. Accompagnement scientifique, évaluation et transfert 32

8.1 Accompagnement scientifique de la mise en œuvre	32
8.2. Recherche et innovation	32
8.3. Monitoring et évaluation	32

9. Intégration structurelle de l'EDD au niveau politique et administratif 34

9.1. Création d'un centre de compétences	34
9.2. Promotion d'une perception positive par la population	34
9.2.1. Développement d'une stratégie de communication pour la durée de la Décennie des Nations Unies	34
9.2.2. Création et entretien de structures de communication durables pour l'EDD	35
9.3. Mise à disposition de moyens budgétaires pour la mise en œuvre de la stratégie	35

ANNEXE 1 36

L'éducation comme facteur clé pour un développement durable

ANNEXE 2 43

Nachhaltige Entwicklung aus der Sicht von Jugendlichen: Kurz gefasste Darstellung einer Studie in den Abschlussklassen der Luxemburger Sekundarschulen

ANNEXE 3 46

Bibliographie



Décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable

Les Nations Unies ont proclamé pour la période de 2005 à 2014 une décennie pour l'éducation au développement durable.

L'objectif est **d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs** du fondamental à l'université ainsi que dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle. Le but est de faire prendre conscience de la complexité et de l'interconnexion des problèmes qui menacent notre avenir - pauvreté, abus de la consommation, dégradation de l'environnement, déclin urbain, démographie galopante, inégalité des sexes, problèmes de santé, conflits armés et violations des droits de l'homme.

Cette vision de l'éducation met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire, afin de **développer les savoirs et les compétences requis pour un avenir durable et de promouvoir les changements de valeurs, de comportement et de modes de vie.**

L'éducation au développement durable est essentiellement une **question de valeurs** ayant pour centre la notion de respect : Respect des autres, qu'ils appartiennent aux générations actuelles ou futures; respect de la différence et de la diversité, de l'environnement et des ressources de la planète que nous habitons.

Mise en œuvre d'une stratégie au niveau national

Tous les pays membres des Nations Unies étant appelés à mettre en œuvre au niveau national une stratégie d'éducation au développement durable, le Conseil de Gouvernement a mis en place en date du 25 février 2008 un **comité interministériel** afin de coordonner le processus d'élaboration.

L'éducation au développement durable a par ailleurs été inscrite comme objectif stratégique dans le Plan national pour un développement durable adopté au Conseil de Gouvernement en date du 26 novembre 2010.

La présente stratégie nationale se place dans la perspective de l'apprentissage permanent et engage tous les espaces d'apprentissage depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Elle constitue une **base de discussion pour un processus participatif** réunissant tous les acteurs institutionnels et de la société civile.

La stratégie sera soumise - dans sa forme finale - au Conseil de Gouvernement pour approbation et sera présentée aux commissions concernées de la Chambre des Députés ainsi qu'à la presse.

L'éducation comme facteur clé en vue d'un développement durable

L'éducation au développement durable est caractérisée par une **approche par compétences** et s'intègre donc de façon optimale dans la réforme actuelle du système scolaire luxembourgeois.

Les résultats d'une **analyse de l'Université du Luxembourg** (réalisée en 2008) sur les attitudes, les connaissances, les compétences et les comportements des jeunes montrent d'une part un intérêt élevé pour les questions du développement durable, mais d'autre part également des déficits au niveau de la pensée systémique (vernetztes Denken) et au niveau de la compréhension des implications sociales et politiques du développement durable. Il importe donc de promouvoir les démarches existantes, ceci au niveau formel, non formel et informel.

Actions et initiatives

À côté d'une clarification du concept d'éducation au développement durable, la présente proposition de stratégie comporte une définition de **pistes prioritaires d'action** et la description d'un **ensemble d'actions et d'initiatives potentielles** pour la durée restante de la décennie (2011 – 2014) :

- ▷ **Mise en réseau et collaboration des acteurs**
création de réseaux de coopération, d'un portail internet, de processus d'échange sur les compétences, les méthodes et les contenus de l'éducation au développement durable



▷ **Intégration de l'éducation au développement durable dans le système éducatif**

- niveau scolaire : élaboration d'un cadre général pour la réforme des curricula, revalorisation de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation au développement, intégration de l'éducation au développement durable dans la formation des enseignant(e)s et éducateurs/trices, intégration dans le développement scolaire, ouverture de l'école à la société (domaine économique, social et écologique)
- niveau universitaire : mise en œuvre du plan d'action « Développement durable à l'Université du Luxembourg »
- formation continue : offres pour enseignant(e)s et éducateurs/trices ainsi que pour l'ensemble des salariés dans le secteur public et privé
- niveau non formel : offres pédagogiques et réalisation de projets pilotes en relation avec les maisons relais, initiatives au niveau de la politique des jeunes, collaboration entre acteurs institutionnels et organisations non gouvernementales
- niveau informel : sensibilisation des acteurs culturels, formation des services pédagogiques

▷ **Accompagnement scientifique, évaluation et transfert d'expériences**

accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie, recherche-action et de diffusion des expériences (notamment au niveau du développement scolaire resp. de la formation tout au long de la vie), monitoring et évaluation

▷ **Intégration structurelle au niveau politique et administratif**

création d'un centre de compétences, développement d'une stratégie de communication, mise à disposition de moyens budgétaires pour la mise en œuvre de la stratégie dans la période 2012-2014

Détail des actions et initiatives

1. L'élaboration de la stratégie nationale : un processus participatif

Le 15 février 2008, le Conseil de Gouvernement s'est prononcé en faveur de la création d'un comité interministériel, chargé de l'intégration de l'éducation au développement durable (EDD) dans les systèmes éducatifs.

Actuellement, ce comité est constitué de représentant(e)s du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, du département de l'Environnement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, du Ministère des Affaires étrangères (Direction de la Coopération au Développement), du Ministère de l'Enseignement supérieur, du Ministère de la Famille et de l'Intégration et de l'Université de Luxembourg

Le comité est notamment en charge de la planification et de la coordination d'une stratégie nationale basée sur un processus structuré et réunissant tous les acteurs institutionnels et de la société civile : « (...) *une démarche participative avec tous les acteurs institutionnels et de la société civile* ». ¹

L'action de ce comité interministériel s'inscrit dans le cadre défini par le Plan national pour un développement durable. ² La présente proposition de stratégie nationale d'éducation pour un développement durable a été élaborée par un groupe de travail de l'Université du Luxembourg, sous la responsabilité du comité interministériel.

- ▷ Une « **table ronde** » réunissant tous les acteurs intéressés a été organisée en vue d'une concertation sur le présent projet, le but étant d'obtenir un consensus quant aux actions et initiatives à entreprendre et de fixer des priorités. Les conclusions de cette table ronde seront présentées au Conseil de Gouvernement pour décision.
- ▷ Des **groupes de travail** chargés des différents aspects éducationnels et thématiques seront créés afin de pouvoir structurer les thèmes de la concertation. Les groupes de travail seront principalement constitués des participants à la table ronde ; toute autre personne intéressée peut néanmoins y participer.
- ▷ Après la phase de concertation concernant le présent projet de stratégie, la table ronde se réunira au moins une fois par an* pour accompagner sa **mise en œuvre, ajuster le timing général de l'implémentation et préciser progressivement le rôle et l'interaction des acteurs.**

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2011 – 2014

(*) - sur base de bilans sectoriels

- Afin d'assurer l'ouverture aux débats de la table ronde, une invitation aussi large que possible aux acteurs de la société sera à chaque fois assurée. Une attention particulière sera portée à la participation accrue d'acteurs du domaine social, ceci afin de prendre en compte les intérêts et les besoins de toutes les couches sociales.





2. Mise en réseau et collaboration des acteurs

2.1. Création d'un réseau d'information « Éducation au développement durable »

À l'heure actuelle, diverses approches de l'éducation au développement durable coexistent, ceci à différents niveaux et de la part de différents acteurs. Le présent projet pour une stratégie d'EDD permet de prendre conscience de la diversité des domaines d'action et des acteurs concernés.

L'utilisation des technologies de l'information modernes constitue une condition indispensable à la mise en réseau de ces acteurs, comme en témoignent les expériences d'autres pays dans le cadre de la Décennie des Nations Unies.³

- ▷ *La création d'un réseau d'information poursuit principalement les objectifs suivants :*
 - *interaction des acteurs au cours du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie ;*
 - *création d'une **plateforme** (s'adressant aux différents groupes cibles) permettant les échanges d'objectifs, d'approches et de méthodes ;*
 - *mise à disposition d'une **documentation détaillée et de possibilités de formation (continue)** ;*
 - *mise à disposition d'**informations relatives aux activités et projets** (entre autres également à l'aide d'un service par courrier électronique) ;*
 - *présentation d'**exemples de bonnes pratiques (bourse d'idées)** ;*
 - ***mise en réseau avec des initiatives et projets à l'étranger.***

En outre, ce réseau d'information peut également contribuer à améliorer la perception par le public de l'éducation au développement durable. Il ne pourra pas, de toute évidence, constituer un substitutif à un processus direct de discussion et de dialogue entre acteurs concernés.

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2011-2012

2.2. Les réseaux d'action en tant qu'instruments de coopération

Les réseaux établis entre les différents acteurs constituent des instruments puissants, garantissant un échange d'informations et d'expériences spécifiques et orientées sur la pratique.

Exemples de tels réseaux :

- la plateforme existante réunissant les institutions et organisations dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (Département de l'Environnement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures) ;
- le réseau pédagogique en projet dans le domaine « Éducation Nord-Sud », réunissant écoles et organisations non gouvernementales, avec le soutien des ministères compétents, et
- dans le domaine scolaire, le réseau des écoles associées de l'Unesco.

Les institutions et fédérations, telles que l'Institut National pour le Développement de la Formation Professionnelle Continue, l'Entente des Foyers de Jour, la Confédération générale de la Jeunesse, etc. sont également très importantes dans la phase de concertation relative au présent projet de stratégie et lors de sa mise en œuvre concrète.

- ▷ *L'intégration dans le processus de discussion **des réseaux existants**, mais aussi la **création de nouveaux réseaux** devraient être encouragées de façon ciblée.*
- ▷ *En fournissant des informations et en favorisant les échanges, le portail Internet peut jouer un rôle important dans la **communication au sein des réseaux ou entre ceux-ci.***

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2011 – 2014



2.3. Bases communes pour la coopération

Au niveau du Ministère de l'Environnement (plateforme de l'éducation à l'environnement et au développement durable) et de la Direction de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires étrangères, ont été définis des critères devant être pris en compte dans le cadre de l'éducation au développement durable par des prestataires de formations continues extrascolaires

Le respect de ces critères (qui seront par la suite éventuellement remplacés par une certification attribuée aux instituts de formation extrascolaires) a pour but d'approfondir la coopération avec ces organisations/institutions et d'améliorer la qualité des prestations qu'elles proposent dans le contexte de l'éducation au développement durable.

- ▷ L'organisation de **séminaires pour multiplicateurs** doit permettre de développer une conception commune de l'EDD et de déterminer les rôles spécifiques des différents acteurs, notamment dans le cadre des réseaux mentionnés précédemment.
- ▷ Il est proposé d'élaborer dans le cadre d'une concertation entre les acteurs concernés des **critères de base standardisés pour les institutions de formation extrascolaires**. Ces critères de base pourraient être complétés par des critères supplémentaires spécifiques dans les différents domaines. Il est proposé de réunir ces critères de base sous forme de charte. Les institutions, organismes et organisations actifs dans l'éducation au développement durable seraient appelés à la souscrire et de s'engager à la respecter. Une certification ultérieure est envisageable tant pour les organismes institutionnels (par exemple les centres d'accueil des communes ou administrations publiques, les offres de formation continue des chambres professionnelles), que pour les prestataires commerciaux (entreprises) ou encore pour les organisations non gouvernementales et initiatives de formation continue qui en sont issues (comme le Bureau d'assistance technique [BAT] de la plateforme nationale des ONG de développement).

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable », en collaboration avec tous les acteurs concernés

Horizon : 2010 – 2014

2.4. Échanges et coopération au-delà des frontières

Pour un pays de taille modeste disposant de ressources limitées, il semble judicieux de profiter des expériences acquises par d'autres pays lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs stratégies nationales d'EDD.

Le Luxembourg a participé les dernières années (entre autres par le biais de l'Université du Luxembourg) à des conférences et séminaires nationaux et internationaux, notamment à la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable qui s'est tenue en avril 2009 à Bonn.⁴

- ▷ Les **possibilités offertes par le Programme européen** pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV) pourraient à l'avenir être mieux exploitées dans le cadre de l'éducation au développement durable. Il s'agit, entre autres, des programmes Comenius (programme de mobilité), Leonardo, Erasmus et Grundtvig (programme de partenariat) et eTwinning (programme de jumelages électroniques). Ces programmes sont complétés par des séjours d'étude au profit des enseignant(e)s, éducateurs/trices et responsables de la formation professionnelle. Au niveau luxembourgeois, l'organisme de contact pour participer à ces programmes est l'Agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (ANEFOR).
- ▷ Les **possibilités offertes par le service volontaire** de la jeunesse (cf. point 6.2) constituent un moyen remarquable pour favoriser les échanges de jeunes au niveau international, le cas échéant également en vue de la formation de multiplicateurs (service volontaire européen, service volontaire de coopération). Les institutions de formation devraient renforcer leur communication auprès des jeunes pour les informer de ces possibilités.

- ▷ *Un échange d'expériences dans le cadre de la décennie des Nations Unies, entre les acteurs au niveau de la **Grande Région**, pourrait permettre d'évaluer les possibilités de coopération entre, par exemple, les écoles, les institutions et/ou les organisations non gouvernementales.*
- ▷ *Dans le cadre de sa stratégie pour le développement durable, l'**Université du Luxembourg** va renforcer sa coopération avec d'autres universités et réseaux internationaux et, entre autres, examiner la possibilité de mettre en place un programme d'échange avec des pays du Sud.*
- ▷ *Le réseau d'information pourrait fournir aux intéressés une **vue d'ensemble** des offres d'engagement international.*

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2011 – 2014





3. Développement d'une conception partagée de l'éducation au développement durable

3.1. Compétences clé pour une éducation au développement durable : le fondement d'une approche partagée

Les concepts d'éducation modernes sont caractérisés par une démarche « output » : l'accent est placé sur les compétences élémentaires permettant aux apprenants de mettre en application leurs connaissances et leur savoir-faire dans de nouvelles tâches et situations complexes, que ce soit au sein de l'institution de formation ou dans leur vie privée et sociale. Cette approche va à l'encontre des programmes d'études conventionnels caractérisés par une démarche « input » privilégiant un savoir à transmettre aux élèves.

L'approche par compétences constitue pour la politique d'éducation luxembourgeoise l'une des principales priorités, que ce soit au niveau de l'élaboration et de l'implémentation des socles de compétences dans les différents niveaux scolaires (« Wëssen, kënnen, wëllen »), ou au niveau de la formation continue et la formation tout au long de la vie.⁶

L'éducation au développement durable repose sur des cadres de référence internationaux, comme par exemple les « Compétences clés » définies par l'OCDE⁷ et le cadre de référence européen « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie »⁸. Différents modèles de compétences pour l'éducation au développement durable ont été élaborés, modèles qui dans leur orientation présentent toutefois de nombreux points communs. Il s'agit en l'occurrence de compétences relatives

- au savoir (information, analyse): aptitude à acquérir des connaissances et une compétence systémique par le biais de connaissances interdisciplinaires;
- aux valeurs (savoir être): compétence d'évaluation moyennant une démarche d'acceptation interculturelle et d'un esprit de tolérance
- à l'action (savoir faire): compétence créatrice par le biais d'aptitudes coopératives et participatives.^{9 10 11}

Des **compétences clé primordiales** sont notamment les suivantes:

- raisonner et agir de façon prévoyante,
 - se situer dans une démarche interdisciplinaire,
 - planifier et agir en concertation avec autrui,
 - participer activement à des processus décisionnels,
 - se motiver et savoir motiver les autres,
 - avoir une démarche réflexive quant à ses propres visions et ceux d'autrui,
 - prendre en considération différentes perspectives et faire preuve d'empathie à l'égard d'autrui^{12 13 14}
 - se positionner en tant que citoyen mondial
- ▷ *Dans le cadre du présent projet de stratégie, et sur la base des connaissances et expériences pratiques acquises dans d'autres pays, il est proposé d'aboutir à un **consensus général de tous les acteurs en vue de définir un cadre de compétences spécifique à l'EDD pour le système éducatif luxembourgeois.***

Institutions en charge : tables rondes, comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2011-2012

3.2. Diversité des méthodes d'auto-apprentissage et de participation

L'efficacité et l'attractivité des procédés d'apprentissage dépendent largement de la mise en œuvre imaginative de méthodes diversifiées et variées. Il s'agit d'établir un rapport direct avec la réalité personnelle de l'individu respectivement avec la réalité sociale en vue de favoriser l'acquisition d'une compétence disciplinaire et d'aptitudes sociales, mais aussi la formation de la personnalité.

L'éventail de méthodes découle directement de ces principes didactiques : toutes les formes d'apprentissage susceptibles de favoriser l'acquisition autonome, de générer des opportunités créatives et de développer la pensée critique ou les compétences sociétales sont adaptées à l'EDD.

Sont particulièrement importantes **les méthodes permettant**

- **de percevoir, de comprendre et de représenter des faits complexes et interagissant** : par des techniques de visualisation, l'évaluation, la pondération et la mise en évidence des interactions
 - **de recueillir les opinions au sein d'un groupe et de les synthétiser** : méthodes du consensus, méthodes de la communication conflictuelle;
 - **de travailler dans des groupes importants et hétérogènes** : Open Space, World Café et interventions dans des groupes importants ;
 - de faciliter l'**examen réfléchi et conscient de projets d'avenir souhaitables et possibles** : méthodes de la conférence prospective, méthode des scénarios.¹⁵
- ▷ *Des séminaires pour multiplicateurs et des offres de formation continue devront permettre une initiation méthodologique orientée vers la pratique de l'éducation au développement durable ainsi que la présentation d'exemples de bonnes pratiques.*
- ▷ *Un recueil méthodologique, tenant compte des spécificités des différents groupes cibles, pourrait être mis en place dans le cadre du portail Internet, librement accessible à toute personne intéressée.*

Institutions en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, organismes de formation continue

Horizon : 2011-2012

3.3. Champs thématiques prioritaires

Un enseignement par compétences crée une certaine liberté de manœuvre quant à la sélection des sujets d'enseignement et des contenus à traiter pour atteindre les compétences souhaitées. Le concept de développement durable n'impose pas a priori des thèmes précis. Le choix des sujets à aborder ne peut néanmoins pas être arbitraire : il doit évidemment permettre d'illustrer le concept du développement durable et permettre l'application de principes didactiques y relatifs. Il s'agit en particulier de

- l'interrelation des dimensions économiques, écologiques et socioculturelles,
- la relation entre les contextes locaux et globaux,
- des visions d'avenir,
- l'apprentissage par la découverte,
- l'apprentissage interdisciplinaire ou encore de l'orientation participative;
- l'apprentissage de la citoyenneté mondiale.

Il est par ailleurs indispensable d'établir un rapport avec le monde vécu de l'élève et avec le cadre sociétal.¹⁶

Il ne s'agit pas de prévoir des contenus « additionnels » relatifs à l'EDD par rapport à ceux existant déjà, mais plutôt de voir l'idée du développement durable comme concept intégratif et intégrateur. Il convient ainsi de tenir compte des dimensions écologique, économique et socioculturelle et de leurs interactions.¹⁷ Certains thèmes se prêtent particulièrement bien à une démarche interdisciplinaire comme par exemple : comportements de consommation et styles de vie, économie durable, diversité culturelle, biodiversité et protection des ressources, énergie et protection du climat, changement environnemental global, mobilité et transports, protection de la nature et utilisation des sols, agriculture et alimentation, développement global – une planète, santé et qualité de vie, participation citoyenne et « good governance », structures et évolutions démographiques, pauvreté et protection sociale, paix et conflits, démocratie et droits de l'homme, coopération en matière de développement...

- ▷ *Dans le cadre du présent projet de stratégie, il est proposé d'aboutir à un **consensus parmi tous les acteurs et portant sur le choix des sujets importants pour le système éducatif luxembourgeois** et sur la documentation nécessaire pour permettre leur mise en pratique aux différents niveaux.*

Institutions en charge : table ronde, comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2010-2011





4. L'éducation au développement durable au niveau scolaire

4.1. Compétences, méthodes et contenus

4.1.1. Cadre général pour les curricula scolaires

L'analyse au niveau des lycées des programmes scolaires réalisée par l'Université du Luxembourg a montré que ceux-ci étaient très hétérogènes à tous les niveaux: bon nombre de ces programmes sont (toujours) orientés au contenu et sont presque exclusivement destinés à transmettre des connaissances. Dans le cadre des réformes entreprises par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, l'approche par compétences a toutefois de plus en plus tendance à s'imposer (par exemple au niveau de l'enseignement fondamental ou de la réforme de la formation professionnelle).

L'éducation au développement durable ne se limite pas à la seule éducation à l'environnement et se caractérise par la prise en compte des interdépendances entre économie et société, des besoins sociaux et individuels des personnes, de la péréquation équitable entre les riches et les pauvres et entre les générations actuelles et futures, ainsi que des limites fixées par la nature et l'environnement au développement humain¹⁸.

Il ne s'agit pas d'introduire l'éducation au développement durable dans nos écoles en tant que nouvelle matière, mais plutôt

- de l'intégrer en tant que thème interdisciplinaire dans les différents curricula, ceci en tenant compte des corrélations locales, nationales et globales ;
- de la valoriser dans le cadre de projets interdisciplinaires et pour des innovations méthodologiques ;
- d'en tirer profit en tant que moteur du développement et de l'innovation scolaires, par exemple en ce qui concerne l'ouverture de l'école à la société.¹⁹

Il ne suffit pas d'aborder l'éducation au développement durable de façon ponctuelle («one shot»): il est nécessaire de l'intégrer de manière continue dans l'ensemble des matières et groupes de matières concernés et ce pour toutes les classes. Il est évident qu'une révision générale des contenus scolaires au profit d'une plus grande flexibilité est une *conditio sine qua non* dans ce contexte.

- ▷ *Il est proposé d'élaborer un **cadre d'orientation** au niveau du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, décrivant les compétences, les principes didactiques et les recommandations méthodologiques et proposant des thèmes prioritaires dans le domaine de l'éducation au développement durable.*
- ▷ *Lors de l'élaboration et de l'adaptation des socles de compétences, ce cadre d'orientation servira de base pour les **commissions des programmes et les groupes de travail chargés de la réforme** afin d'intégrer l'EDD dans les compétences (inter)disciplinaires ceci au niveau et de l'école fondamentale et de l'enseignement postprimaire.*
- ▷ *Lors de l'**adaptation des curricula**, il convient de tenir compte dans toute la mesure du possible des principes didactiques recommandés et des thèmes prioritaires indiqués dans le cadre d'orientation.*
- ▷ *Le respect des recommandations du cadre d'orientation servira de **base pour la validation de nouveaux programmes scolaires**.*

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Horizon : 2011 – 2014

4.1.2. Intégration de l'EDD dans la formation des enseignant(e)s et éducateurs/trices

La mise en œuvre de l'éducation au développement durable implique obligatoirement son intégration aussi bien les bases théorique que la pratique dans la formation des enseignant(e)s et éducateurs(trices)/, ceci afin de permettre à ces multiplicateurs importants d'acquérir les compétences requises.



Au Luxembourg, cette intégration concerne notamment la formation des enseignant(e)s proposée par l'Université du Luxembourg (*Bachelor en sciences de l'éducation (BScE)*) et la *Formation pédagogique des enseignant(e)s* du secondaire. Il faut noter que les deux formations reposent sur la transmission d'une nouvelle culture d'apprentissage participative et collaborative, ce qui est tout à fait dans l'esprit de l'éducation au développement durable. Dans les deux formations, l'approche par compétences est appliquée non seulement dans le cadre de l'acquisition des compétences par les étudiants eux-mêmes, mais également dans une perspective didactique axée sur les futurs groupes cibles. Le programme du Bachelor professionnel en sciences de l'éducation (BScE) propose déjà à l'heure actuelle des modules spécifiques en matière d'EDD, ce qui n'est pas encore le cas pour la Formation pédagogique.

La formation universitaire des éducateurs et éducatrices et de façon générale des intervenants au niveau du travail social se fait dans le cadre du « Bachelor professionnel en Sciences Sociales et Éducatives ». Cette formation axée sur les sciences sociales rejoint dans ses objectifs principaux – l'amélioration à long terme des structures sociales – ceux de l'EDD. Le curriculum de cette formation comporte des composantes correspondantes comme par exemple un module « citoyenneté, justice et cohésion sociale », et tient compte des aspects du développement local et régional.

La formation classique des éducateurs/trices incombe au *Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales (LTPES)*. Le programme de cette formation fait actuellement l'objet d'une réforme.

- ▷ *Il semble souhaitable d'établir une interface entre les formations universitaires des enseignant(e)s et des éducateurs et éducatrices, ceci afin de favoriser l'échange d'enseignant(e)s, de matériels, de concepts et d'expériences. Une offre de formation intercurus et interdisciplinaire pourrait compléter les modules spécifiques aux différents domaines.*
- ▷ *Un module obligatoire ou facultatif portant sur les questions essentielles du développement durable, tant au niveau global que national, ou des principes didactiques, des méthodes et contenus clé relatifs à l'éducation au développement durable pourrait être intégré dans la formation des enseignant(e)s et des éducateurs/trices. Les concepts correspondants devraient faire l'objet d'une concertation entre tous les intéressés au cours d'un processus ouvert.*
- ▷ *Les éducateurs/trices travaillent auprès des enfants et des adolescents dans le domaine scolaire, mais également dans le domaine parascolaire ou des loisirs ; ils /elles peuvent donc jouer un rôle important d'orientation des jeunes dans de nombreux domaines de la vie de tous les jours. Il est recommandé de mettre à profit la réforme de leur formation actuellement en cours afin d'introduire les principes du développement durable de manière théorique et pratique.*
- ▷ *Les différents organismes (fédérations patronales et professionnelles ou autres) jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable dans le domaine sociopédagogique. Il convient donc de les sensibiliser à l'EDD et de les associer aux débats relatifs à l'intégration de celle-ci dans les formations.*

Institutions en charge : acteurs de la formation, fédérations professionnelles

Horizon : 2011 – 2014

4.1.3. Intégration du développement durable dans la formation professionnelle

La loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle a pour but de réorganiser le système de formation professionnelle initiale et de formation continue et de l'adapter ainsi aux exigences modernes.²⁰

Pour la formation professionnelle initiale, 112 formations sur trois niveaux différents sont concernées :

- le certificat de capacité professionnelle (CCP) : il s'agit d'une formation sur 3 ans, principalement effectuée en entreprise et s'adressant aux élèves en difficulté scolaire ;
- le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) : d'une durée de 3 ans, il s'agit soit d'une formation scolaire accompagnée de stages, soit d'une formation en alternance (brevet d'apprentissage) ;
- le diplôme de technicien (DT) : il s'agit d'une formation technique et orientée sur la pratique d'une durée de 4 ans, effectuée principalement en école et accompagnée de périodes de stage. Ce diplôme confère le droit d'accéder à des études techniques supérieures.



- ▷ Dans le cadre des travaux curriculaires entrepris actuellement, il faudra garantir l'intégration des compétences clé en matière d'EDD (connaissances, attitudes, possibilités d'action individuelle et collective) dans les **profils professionnels et de formation** ainsi que dans les **programmes-cadres**.

La **culture générale**, qui permet d'élargir le domaine de la formation professionnelle du programme d'études cadre, devra tenir compte des aspects sociétaux et des aspects relatifs à l'éducation au développement durable en particulier.

L'élaboration des **programmes d'études, des directives d'évaluation et des instruments de vérification** devra également répondre à ces exigences. Les expériences acquises et les résultats obtenus doivent être recensés par thèmes dans un recueil de **bonnes pratiques** et rendus accessibles à tous les enseignants, entre autres dans le cadre d'une **formation professionnelle continue**.

Institutions en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Chambres professionnelles

Horizon : 2012 – 2014

4.1.4. Valorisation de l'éducation à la citoyenneté

Au printemps 2009, le Luxembourg a participé à l'enquête ICCS (International Civic and Citizenship Study), tant en ce qui concerne la partie internationale de l'étude que par le biais d'un questionnaire national (classes de 6^e et de 8^e de l'enseignement post-primaire).

Cette enquête²¹ a pour but d'évaluer dans quelle mesure les jeunes de différents pays sont préparés à assumer leur rôle de citoyen. Dans ce cadre, un test évalue les connaissances et les compétences des adolescents en matière d'éducation politique et citoyenne et des données relatives à leurs attitudes et opinions dans ce domaine sont collectées et analysées. Grâce à des questionnaires destinés aux enseignant(e)s et aux écoles des informations sont recueillies en ce qui concerne les pratiques enseignantes, l'organisation des classes et l'enseignement dispensé, la direction de l'établissement et l'atmosphère dans l'école.

Pendant la dernière législature²², différentes réformes ont été initiées en relation avec l'éducation aux valeurs et l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (projet Éducation aux valeurs dans le « Neie Lycée », nouveau programme-cadre pour l'éducation morale et sociale de l'enseignement fondamental), ainsi que des projets et des campagnes pédagogiques (entre autres peer-médiation, éducation à la paix, droits des enfants, journée de la mémoire, mission « Abolissons la pauvreté »).

À l'heure actuelle, l'intégration formelle de l'éducation à la citoyenneté dans les curricula scolaires demeure très restreinte et reste limitée à quelques matières, principalement l'éducation sociale et morale, l'instruction civique (limitée à une seule classe de l'enseignement secondaire général), l'éducation civique et sociale, ainsi que la connaissance du monde contemporain (toutes deux limitées à quelques classes de l'enseignement secondaire technique).

Une enquête a été effectuée en 2008 par l'Université du Luxembourg auprès des élèves des classes terminales des lycées afin de connaître leur opinion sur l'enseignement actuel et futur de l'école. L'étude a permis de mettre en évidence le besoin de rattrapage du système scolaire luxembourgeois dans ce domaine (cf. annexe 2).

En référence aux recommandations du Conseil de l'Europe²³, il convient

- ▷ de renforcer le rôle de l'école dans l'éducation à la citoyenneté, dans le cadre des réformes actuelles et futures. L'école est en effet la seule institution de notre société susceptible de toucher l'ensemble des adolescents dans une période de leur vie où se développent et s'affermissent les orientations de valeur. La contribution de l'école peut être augmentée grâce à :
- la prise en considération renforcée des compétences, méthodes et contenus correspondants dans les **curricula** notamment de l'histoire, de la philosophie, des langues, de l'économie et des sciences sociales, ainsi que de la religion et de l'éducation aux valeurs, ou dans le cadre de **projets interdisciplinaires réunissant plusieurs matières** ;
 - le cas échéant, la **création d'une branche spécifique** dans certaines formes ou certains niveaux scolaires ;



- la promotion d'un **développement scolaire participatif** permettant une intégration poussée des élèves, des étudiant(e)s, des enseignant(e)s et éducateurs/trices et des parents dans les processus décisionnels ;
 - des **partenariats entre l'école et des acteurs de la société** (cf. 4.2.3) ;
 - des **offres spécifiques de formation continue** au profit des enseignant(e)s et éducateurs/trices ;
- ▷ sur la base des résultats de l'enquête ICCS, il est proposé d'initier un **débat structuré visant la promotion de l'éducation à la citoyenneté** au niveau formel, non formel et informel avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés et intéressés ainsi qu'avec le concours de la société civile.

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en collaboration avec l'Université du Luxembourg

Horizon : 2011 – 2014

4.1.5. Valorisation de l'éducation au développement / de l'éducation globale

Dans le cadre de ses attributions dans le domaine de la sensibilisation de l'opinion publique²⁴, la Direction pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires étrangères applique la stratégie suivante : L'éducation au développement (éducation globale) s'inscrit dans une perspective à long terme et sa mise en œuvre repose principalement sur des organisations de la société civile reconnues officiellement et actives dans le domaine du développement (ONG de développement agréées). La mise en réseau des acteurs en matière d'éducation au développement durable affrira aux organisations non gouvernementales de développement (ONGD) un nouveau moyen permettant de véhiculer des contenus relatifs au développement à destination des élèves. Un séminaire qui s'est tenu à l'Université du Luxembourg en mars 2009 a confirmé l'important intérêt existant pour une collaboration entre corps enseignant et ONG dans le domaine de l'éducation dans une perspective globale (éducation au développement).

Cette mise en réseau (voir chapitre 2) a notamment comme but, d'une part de mettre en relation les enseignant(e)s des différentes écoles et, d'autre part, d'établir et de faciliter le contact entre les écoles et les acteurs de la société civile possédant des compétences pédagogiques. Cette démarche poursuit plusieurs objectifs :

- ▷ **intégration et responsabilisation de représentants intéressés du personnel enseignant** issus de toutes les écoles de l'enseignement secondaire qui, à leur tour, informent leurs collègues ;²⁵
- ▷ **simplification de l'accès des ONG aux écoles**, par exemple dans le cadre d'actions s'inscrivant dans des projets et des exposés/ateliers ayant pour thème la politique de développement et la solidarité Nord-Sud ;
- ▷ **planification d'activités communes**, telles que les semaines thématiques (par exemple la « Global Education Week » du Conseil de l'Europe) ou la journée nationale de la solidarité ;
- ▷ approfondissement des débats sur la **qualité (et les critères de qualité) de l'éducation au développement** ;
- ▷ **formation et formation continue du personnel enseignant et des collaborateurs des ONG** dans le domaine de l'éducation au développement ;
- ▷ **élaboration de matériel pédagogique** pour l'éducation au développement ;
- ▷ **échange d'idées, d'exemples pratiques probants et de concepts concluants**, ainsi que d'expériences acquises au cours d'activités similaires à l'étranger.

Institution en charge : Ministère des Affaires étrangères, Direction pour la Coopération au Développement, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Horizon : 2011 – 2014



4.2. Intégration de l'éducation au développement durable dans le développement scolaire

4.2.1. L'éducation au développement durable : moteur du développement scolaire

Selon G. de Haan / D. Harenberg²⁶, l'association des perspectives du développement durable et de celles d'un développement scolaire innovant recèle de nombreuses opportunités pour les deux domaines. Participation, réflexivité, auto-évaluation et auto-organisation, identité régionale et locale – autant d'exemples d'interrelations évidentes. Une école aspirant au développement durable ne peut atteindre ce but qu'en se dotant d'un concept réflexif de l'éducation et d'une autonomie de conception, et en s'ouvrant à son environnement.

Ceci devrait être réalisé par la transposition du cadre légal fixé et en associant tous les acteurs concernés :

* La loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées prévoit une série d'instruments devant permettre aux écoles d'orienter de façon décisive leur propre développement (en accord avec le conseil d'éducation de l'école et, dans certains domaines, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle).

Il s'agit d'une part de la **charte scolaire**, qui définit le profil que les acteurs souhaitent donner à leur lycée, ainsi que son organisation interne et les relations que l'établissement entretient avec son environnement socio-économique et sa région. D'autre part, chaque lycée est habilité à établir un **projet d'établissement**, définissant les objectifs propres à l'école. Il a pour but de promouvoir les initiatives pédagogiques / éducatives et les activités périscolaires, et d'engager des projets facilitant l'accès des élèves à la vie professionnelle et à la société, ainsi que des initiatives qui, à des fins pédagogiques, développent des activités à caractère économique.

* La nouvelle loi portant organisation de l'enseignement fondamental prévoit l'élaboration et l'adoption par chaque école d'un **plan de réussite scolaire** définissant les objectifs mesurables visés pour une période de quatre ans, ainsi que des instruments correspondants, nécessaires à sa mise en œuvre. Ces plans de réussite scolaire doivent posséder un caractère global, c'est-à-dire qu'ils doivent tenir compte de l'ensemble des aspects de la vie scolaire et être en adéquation avec les conditions-cadres locales.

- ▷ *Les écoles sont appelés à prendre en considération des objectifs et compétences de l'éducation au développement durable dans le cadre de leur développement scolaire, ceci dans le cadre lors de l'élaboration respectivement d'une révision de leur **charte scolaire** ou d'un **projet d'établissement**, ainsi que lors de l'élaboration du **plan de réussite scolaire**.*
- ▷ *L'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles et lycées pourrait fournir de précieux services **d'assistance et de conseil** dans ce contexte.*
- ▷ *Afin de coordonner l'implantation de l'éducation au développement durable, la désignation d'un responsable dans chaque établissement scolaire est à recommander.*

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Horizon : 2012 – 2014

4.2.2. Les indicateurs de développement durable en tant que critères de qualité pour l'école

L'assurance et la gestion de la qualité gagnent en importance dans la politique d'éducation luxembourgeoise (cf. point précédent). Outre le recensement des niveaux de connaissances et la participation à des tests internationaux, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle procède, en collaboration avec l'Université du Luxembourg, à une évaluation générale des écoles et de la qualité du système scolaire luxembourgeois.

La nouvelle loi portant réforme du SCRIPT prévoit la création d'une Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles et lycées, qui est chargée de conseiller et d'assister les écoles dans le cadre du développement et de l'évaluation de concepts de qualité.

La notion de « qualité de l'école » peut être considérée de plusieurs manières : d'une part, elle concerne l'acquisition de **compétences spécifiques** par les élèves (par exemple la compréhension écrite, l'expression écrite, les compétences



spécifique en matière des mathématiques ou des sciences naturelles), mais également de plus en plus l'acquisition de **compétences clé interdisciplinaires**, rendant nécessaire l'intégration de connaissances et d'aptitudes issues de différentes matières (par exemple compétence relative à la solution de problèmes).

D'autre part, il s'agit également de « critères d'efficacité pédagogique » en relation avec le **climat scolaire** et la **culture scolaire** (par exemple qualité de la cohabitation au sein de l'école, possibilités de participation des élèves et des parents, collaboration au sein du personnel enseignant, formation continue des enseignant(e)s, etc.).

Les indicateurs du développement durable constituent en fait la base de la crédibilité de l'institution scolaire et vis-à-vis de la société et vis-à-vis des parents et de la société.

Dans le cadre du présent projet de stratégie, nous proposons

- ▷ *d'introduire la **durabilité de l'école** en tant que **critère de qualité supplémentaire** – outre les compétences spécifiques et interdisciplinaires et le climat scolaire – et, dans ce cadre, de prendre en considération les compétences face à des développements futurs dans les domaines scientifiques, techniques, écologiques et sociaux ;*
- ▷ *de tenir compte de ces aspects lors de futurs travaux dans le domaine de la **gestion et de l'assurance de la qualité au niveau scolaire**.*

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en collaboration avec l'Université du Luxembourg

Horizon : 2011 – 2014

4.2.3. Ouverture de l'école au monde

Une enquête effectuée auprès des élèves de classes terminales des lycées luxembourgeois afin de connaître leur opinion face à l'enseignement actuel à l'école et les attentes pour l'avenir a mis en évidence la nécessité d'une plus grande ouverture de l'école à la société (cf. annexe 2).

59 % des élèves interrogé(e)s se prononcent pour davantage de visites dans des entreprises, 62 % pour plus de visites dans des institutions sociales (points conseil, hôpitaux, services d'aide aux personnes âgées) et 54 % pour plus de visites dans des organismes de l'État ou des communes. 52 % des sondés déclarent souhaiter plus de sorties de découverte de l'environnement naturel. Enfin, 55 % des élèves souhaitent davantage d'exposés et de débats avec des responsables issus de l'économie, de la politique et de la société civile (par exemple des organisations de protection des droits de l'homme, de protection de l'environnement ou s'engageant pour le Tiers monde).

Le besoin de rattrapage ainsi révélé est confirmé par d'autres résultats de la même enquête : à la question « L'école vous a-t-elle appris comment sont prises les décisions importantes dans l'économie et la politique ? », 30,4 % des élèves répondent par « pas du tout » et 53,8 % par « en partie ». À la question « Avez-vous appris à vous mettre à la place des personnes défavorisées dans notre société ? », 36 % répondent par « pas du tout » et 50,8 % par « en partie ».

L'analyse des curricula scolaires démontre qu'une relation directe et concrète avec la réalité économique, sociale et écologique de la société n'est établie que dans un nombre limité de matières ou de contextes interdisciplinaires.

Il convient, au cours des prochaines années, de combler le fossé existant entre l'école et la société par

- ▷ *la prise en compte des **compétences sociétales** dans le cadre de l'élaboration en cours des socles de compétences ;*
- ▷ *une intégration renforcée du **contexte sociétal** dans les curricula des différentes matières;*
- ▷ *la définition des **priorités correspondantes** dans le cadre des plans de réussite scolaires de l'enseignement fondamental, de la charte scolaire et des projets d'établissement, notamment par le biais d'une participation accrue des élèves, des parents et des enseignants;*
- ▷ *une implémentation de l'idée de **citoyenneté mondiale (agir localement, penser globalement) et comme approche transversale dans les différentes matières et comme éléments de projets d'établissement;***



- ▷ la création de la **marge de manœuvre nécessaire, c'est-à-dire des conditions organisationnelles** dans le cadre des dispositions légales applicables à l'autonomie des écoles et lycées ;
- ▷ la communication des différents **lieux d'apprentissage extrascolaires** envisageables pour chaque niveau scolaire.

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en collaboration avec l'Université du Luxembourg

Horizon : 2011 – 2014

4.2.4. « Mini-entreprises » et développement durable

Une « mini-entreprise » conçue et réalisée par les élèves est un projet scolaire faisant appel à l'esprit d'entreprise, permettant d'acquérir des qualifications clé, telles que sens de la communication, responsabilité, esprit d'initiative, esprit d'entreprise et capacité d'action.

Au Luxembourg a été créé le Forum des Mini-Entreprises et de l'Esprit d'Entreprise, sous la houlette du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle²⁸. L'objectif de ce forum est de promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes (16 à 25 ans) – de la conception d'un produit à sa vente, en passant par le marketing. Dans le cadre d'un concours annuel, les jeunes entrepreneurs présentent leurs projets à un plus large public et un prix est attribué au meilleur produit. Un jury constitué de représentants d'entreprises et de professeurs de l'enseignement secondaire se réunit à cette occasion pour évaluer les différents projets.

Le concept d'une « mini-entreprise » dans le domaine du développement durable allie continuité économique, préservation de l'équilibre naturel et justice sociale. Le but étant de favoriser le développement d'un esprit d'entreprise et d'une capacité d'action respectueux de critères sociaux et écologiques.

Dans le cadre du présent projet de stratégie, il est proposé

- ▷ **d'intégrer les aspects du développement durable** tant dans le processus d'information en vue de la création d'une mini-entreprise que dans les critères de son évaluation. Il convient de porter une attention particulière à l'approche du projet en matière de gestion des interrelations de l'écologie, de l'économie et du social ;
- ▷ de décerner un **prix spécial, récompensant la meilleure conception et commercialisation d'un produit du point de vue du développement durable**.

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Horizon : 2011– 2014

4.2.5. Guide « Écoles durables – Écoles de demain »

L'éducation au développement durable constitue un défi pour les écoles étant donné qu'il s'agit d'intégrer le concept « apprendre pour construire le futur » dans le développement scolaire .

Dans le cadre du programme allemand « Transfer-21 – Bildung für eine nachhaltige Entwicklung » (éducation au développement durable), une attention toute particulière a ainsi été portée à l'amélioration de la qualité de l'éducation au développement durable. Un catalogue de critères a ainsi été élaboré, permettant aux écoles de disposer d'une base pour évaluer leurs propres forces et faiblesses en ce qui concerne les différents domaines de l'amélioration de la qualité (par exemple la culture scolaire, l'ouverture de l'école, la gestion de l'école)²⁹. Une assistance pour la réalisation d'audits de développement durable dans les écoles a également été proposée³⁰.

En se basant sur ces travaux, ainsi que sur les critères de qualité élaborés pour les écoles durables dans le cadre du réseau européen Comenius 3 « Développement scolaire par l'éducation à l'environnement »³², un guide correspondant sera créé pour les écoles luxembourgeoises. L'objectif est de montrer dans quelle mesure l'éducation au développement durable peut favoriser le développement scolaire à différents niveaux : pour les élèves, les enseignant(e)s, les directions et les communes / régions.



- ▷ Le guide comportera notamment des **critères de qualité** pour
 - les processus d'enseignement et d'apprentissage (méthodes d'enseignement et d'apprentissage, orientation vers l'avenir et l'action, développement de valeurs, participation, contenus des cours) ;
 - les lignes directrices de l'école et son organisation (gestion de l'école, climat scolaire) ;
 - les relations entretenues par l'école avec son environnement (coopération avec la commune / la région, réseaux et partenariats).
- ▷ Le guide pourra servir de base pour une **adaptation locale spécifique** dans le cadre d'un processus du développement scolaire : ceci n'est possible qu'avec la **participation active de tous les acteurs de l'école**.
- ▷ Le guide sera présenté (avec des exemples de bonne pratique) à tous les intéressés dans le cadre d'un **séminaire de multiplicateurs**.

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en collaboration avec l'Université du Luxembourg

Horizon : 2012-2013

4.2.6. Label « École durable – École de demain »

Une distinction pour des écoles afin de récompenser des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation au développement durable constitue un moyen efficace, d'une part pour favoriser l'intégration de ce domaine dans le développement scolaire, et d'autre part pour mettre en évidence l'engagement de l'école en matière de développement durable par rapport au public.

Un exemple d'un tel label est « The sustainable school award »³³, attribué par la « National Agency for School Improvement » suédoise. L'attribution s'effectue sur la base d'une évaluation globale (« whole school approach ») et en appliquant des critères spécifiques, entre autres dans les domaines suivants : organisation de l'école, méthodes d'enseignement et contenus.

- ▷ Afin d'offrir une **incitation** à l'intégration de l'éducation au développement durable dans les écoles et de promouvoir les **compétences d'avenir des enfants et des adolescents**, un label officiel « École durable – École de demain » sera créé. Les établissements scolaires ainsi que les maisons relais pourront s'y porter candidats et présenter des projets. Des labels existants (comme p.ex. le label « fair-trade ») pourront en faire partie intégrante.
- ▷ Les **critères d'évaluation** en vue de l'attribution du label seront basés sur le guide « Écoles durables – Écoles de demain ».
- ▷ Les projets récompensés seront présentés sur Internet en tant qu'**exemples de bonnes pratiques** et, dans le cadre du travail en réseau, pourront servir de base pour la suite du déploiement de l'éducation au développement durable.

Institution en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, en collaboration avec les Ministères de l'Environnement, de la Famille et de la Coopération

Horizon : 2013 – 2014

4.3. Mesures en vue du développement durable à l'Université du Luxembourg

Au printemps 2009, l'Université du Luxembourg a instauré un **plan d'action stratégique « Développement durable à l'Université du Luxembourg »**. Le nouveau plan quadriennal (2010 – 2013) de l'Université englobera ce plan d'action.

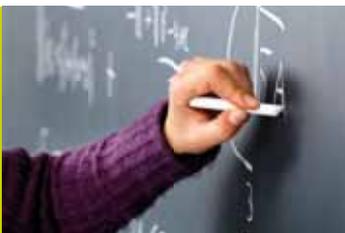
La mise en œuvre de ce plan d'action sera assurée par un bureau de coordination nouvellement créé ainsi que par un groupe de travail (réunissant des représentants des 3 facultés).³⁴



L'Université du Luxembourg est membre de l'« International Sustainable Campus Network (ISCN) », un réseau d'universités faisant office de modèles et de laboratoires pour une utilisation durable des ressources, une cohabitation sociale au sein des campus et une conception durable des universités.

Le plan d'action comporte, entre autres, les **mesures suivantes pour la création d'une université durable** :

- ▷ Amélioration du mode de fonctionnement interne, de la gestion et des processus de planification :
 - élaboration et mise en œuvre de concepts de développement durable sur les sites existants et futurs (le futur site Esch/Belval par exemple), d'une part au niveau de l'efficacité énergétique, de la gestion des déchets et du recyclage, de la certification écologique de bâtiments, de la mobilité durable, des accès sans obstacle, de la politique pour la promotion de l'égalité hommes-femmes et de la diversité, ainsi que, d'autre part, au niveau des achats (par exemple produits du commerce équitable) ;
 - intégration d'étudiant(e)s dans des projets de recherche relatifs à l'aménagement et le fonctionnement durables des campus universitaires (entre autres en matière d'énergie et de mobilité) ;
 - intégration de la dimension durable dans la stratégie générale de l'université ;
 - promotion de processus participatifs au sein de l'université et/ou avec des acteurs externes ;
- ▷ **Intégration renforcée au niveau de l'enseignement et de la recherche** :
 - élaboration de trois cours interfacultaires dans le domaine du développement durable (*Science et changements environnementaux globaux, Responsabilité de la science, Responsabilité sociale et écologique des entreprises*) et intégration des aspects du développement durable dans les cours existants des différentes facultés ;
 - amélioration de la communication en ce qui concerne la recherche existante dans le domaine du développement durable ;
 - identification des possibilités de coopération en matière de recherche entre les trois facultés de l'université.
- ▷ **Cohésion sociale et engagement sociétal dans le cadre du développement durable** :
 - amélioration des liens entre enseignement et pratique (*ouverture des cours interfacultaires prévus à la formation continue, liaison avec des stages, promotion du débat relatif au rôle de la science dans la société*) ;
 - collaboration de l'université aux processus participatifs relatifs aux questions sociétales et à leur solution (*avec les acteurs de l'économie et de la politique, les ONG et les citoyen(ne)s*) ;
 - amélioration de la communication concernant les structures et projets de l'université et création de forums d'échanges entre l'université et les acteurs de la société ;
 - étude des possibilités de promotion du développement durable dans les pays du Sud grâce à des programmes d'échanges.



5. Intégration de l'EDD dans la formation continue

5.1. Offres de formation continue pour enseignant(e)s et éducateurs/trices

Le cadre prévu pour la formation continue des éducateurs/trices, des enseignant(e)s des lycées et lycées techniques peut être décrit de la manière suivante :

- L'instruction ministérielle du 25 juillet 2008 concernant l'organisation des lycées stipule une durée de formation continue d'au moins 8 heures par an pour le personnel enseignant. Cette formation continue peut s'inscrire dans le cadre de l'offre du SCRIPT ou être organisée en interne.
- La nouvelle loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental prévoit que le Ministère doit veiller à assurer la formation continue du personnel intervenant par des offres régulières proposées, si possible, en dehors des heures de classe. Les domaines prioritaires de la formation continue sont fixés sur une base annuelle, tout comme les unités de formation continue obligatoires. L'initiative d'une formation continue peut être prise au sein d'une école ou de plusieurs écoles (notamment dans le cadre d'un plan de réussite scolaire), au niveau d'un ou de plusieurs arrondissement(s) d'inspection ou au niveau national. La participation par l'enseignant(e) à des activités de formation continue peut être comptabilisée pour l'obtention d'un certificat de perfectionnement ainsi que d'autres certificats ou diplômes.

L'Institut de formation continue du personnel enseignant et éducatif des écoles et des lycées (SCRIPT) coordonne les offres de formation continue au niveau du système scolaire. Ces offres s'adressent à l'ensemble des personnels enseignants et psycho-socio-éducatifs de toutes les formes et niveaux scolaires, ainsi qu'aux membres des directions des lycées et de l'inspection de l'enseignement fondamental, formateurs/trices, membres de groupes de travail, commissions nationales des programmes et groupes de projet. Les trois domaines proposés dans le cadre de la formation continue sont le développement organisationnel, le développement de l'enseignement et le développement personnel.

- En ce qui concerne la formation continue des employés du secteur social et des soins, la convention collective prévoit que la formation continue effectuée sur demande de l'employeur doit être comptabilisée en tant qu'heures de travail. Le personnel peut participer à toute autre forme de formation professionnelle continue après accord préalable de l'employeur. Dans ce cas, les heures prestées dans le cadre de la formation continue sont comptabilisées selon des dispositions propres à chaque employeur. Ce dernier est toutefois tenu d'accorder un minimum de 8 heures par an – pour un employé à temps plein – à des fins de formation continue (ou 16 heures sur deux ans). Certaines dispositions spécifiques s'appliquent en outre à la formation continue dans le cadre de l'avancement conditionné.

Dans le secteur social et des soins, il n'existe pas d'offre coordonnée ; seule l'homologation de la formation continue dans le cadre de l'avancement conditionné est soumise à une commission d'homologation (UFOCOR).

En ce qui concerne la formation des enseignant(e)s et des éducateurs/trices, force est de constater qu'à l'heure actuelle, l'offre en matière de cours spécifiques relatifs aux objectifs, compétences et contenus de l'éducation au développement durable reste encore limitée pour tous les niveaux. L'offre et l'incitation à participer à ce genre d'événements doivent par conséquent être considérablement améliorées.

- ▷ *Au cours des prochaines années, le **programme annuel du SCRIPT** pourrait proposer des cours généraux et spécifiques à certains groupes cibles dans le domaine de l'éducation au développement durable. Doivent en particulier être considérées : les offres de cours en rapport avec l'éducation globale, l'éducation à la citoyenneté, la réalisation de projets interdisciplinaires et l'intégration de l'EDD dans des domaines spécifiques (comme l'économie, les sciences naturelles).*
- ▷ ***Un séminaire national de promotion des « écoles durables »** pourra mettre en évidence la relation existante entre l'éducation au développement durable et le développement scolaire et permettre la transmission des bases théoriques et pratiques (exemple de bonnes pratiques) en ce qui concerne les critères de qualité d'une école durable.*



- ▷ Sur la base d'un guide « **Éducation au développement durable dans le cadre de la prise en charge des enfants** » (à élaborer) et en collaboration avec les institutions des maisons relais, une formation des multiplicateurs pourrait être proposée.
- ▷ Des séminaires spécifiques pourraient promouvoir **des méthodes innovatrices du point de vue du développement scolaire**, par exemple : « mini-entreprises pour le développement durable », « projets scolaires à l'école fondamentale », « école et région »...
- ▷ Un **soutien spécifique voire un « coaching » des écoles et/ou des groupes de projet**, par exemple dans le cadre des plans de réussite scolaire ou des projets d'établissement, pourrait être assuré par le centre de compétences (proposé) en matière d'éducation au développement durable.

Institutions en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Ministère de la Famille et de l'Intégration, institutions du secteur social et des soins

Horizon : 2012 – 2014

5.2. Offres de formation continue dans la fonction publique

Le projet du nouveau plan national de développement durable³⁵ constate – en relation avec la mise en œuvre de la stratégie de développement durable – l'absence au niveau administratif de l'État et des communes d'un processus de « capacity building », donc l'absence de transmission du concept de développement durable et des approches transversales en découlant. Celles-ci doivent être mises en œuvre par le biais de processus administratifs moins orientés sur les attributions spécifiques de chaque administration et davantage orientés sur la résolution de problèmes.

L'objectif qualitatif dans ce domaine doit être une gouvernance cohérente en matière de développement durable ; cela concerne entre autres la coordination, la communication, la participation et la transparence.

L'**Institut national d'administration publique**³⁶ pourrait jouer un rôle majeur dans ce contexte. La vocation de cet institut est d'assurer la formation professionnelle du personnel de la fonction publique, des établissements publics de l'État et des communes et syndicats communaux. Ceci concerne aussi bien la formation au cours du stage ou du service provisoire que la formation continue.

Afin d'accentuer et de promouvoir le développement ciblé de compétences clé dans la fonction publique, l'Institut propose à l'heure actuelle des cycles de formation orientés sur les compétences dans certains domaines et s'adressant à toutes les catégories de personnel. Chaque administration dispose d'un délégué, chargé de la collaboration avec l'Institut.

L'offre de formation continue est diversifiée et comprend des cours dans les domaines suivants : communication, développement personnel, organisation, administration et droit, technologies de l'information, aspects européens et internationaux et gestion de projets.

- ▷ Dans le cadre des **efforts de réforme de l'Institut national**, les **exigences d'une gouvernance cohérente au sens du développement durable** devraient être davantage prises en considération, notamment en ce qui concerne une meilleure concertation entre les ministères (participation de tous les ministères concernés par une problématique, concertation des mesures), l'intégration des intérêts économiques, sociaux et écologiques ou la prise en compte des effets à court, moyen et à long terme de projets grâce à une évaluation précoce des conséquences (« Integrated Assessment ») et la recherche de synergies.
- ▷ Les **cycles de compétences actuels et futurs**, ainsi que les **contenus et méthodes correspondants de la formation et de la formation continue** devraient être examinés en vue d'une éventuelle intégration des aspects liés à l'éducation au développement durable, ceci notamment en ce qui concerne les aspects suivants :
 - communication avec les citoyen(ne)s (par exemple, droits des citoyen(ne)s sur la base de la Convention d'Aarhus) ;
 - principes de la participation citoyenne, organisation et animation de différentes formes de participation citoyenne ;



- mise en œuvre des orientations fondamentales du développement durable au niveau des administrations ;
- achats publics durables ;
- ...

Institution en charge : Institut national d'administration publique

Horizon : 2012 – 2014

5.3. Apprentissage tout au long de la vie : promouvoir les offres dans la formation des adultes

Aujourd'hui, l'apprentissage est mondialement considéré comme un processus continu, accompagnant toute l'existence (apprentissage tout au long de la vie). La réforme de la politique de formation continue luxembourgeoise, qui s'appuie sur le programme de travail européen « Education et Formation 2010 », tient d'ailleurs compte de ces considérations. Chaque citoyen a ainsi le droit de solliciter les services du système éducatif afin de rafraîchir ou de développer ses compétences professionnelles.

* Des structures, telles que l'*Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC)*, ont été créées et développées afin de transposer les nouvelles lois. Le processus de conseil mis en place au profit des entreprises pouvant prétendre à une aide financière de l'État à hauteur de 14,5 % pour la formation continue de leurs collaborateurs/trices a rencontré un large écho.³⁷ Le portail Internet créé par l'INFPC www.lifelong-learning.lu regroupe et met en réseau les diverses offres de formation continue. De plus, ce portail contient des informations importantes sur le programme « Lifelong Learning », diffusées sous la forme d'un agenda et d'actualités, et passe en revue les aides de l'État (congé individuel de formation, congé linguistique, etc.).

L'objectif de l'Observatoire de la formation créé par l'INFPC est d'aider à orienter les stratégies politiques et privées dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie.

* Le *Cadre européen des certifications (CEC) pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*³⁸, instauré en 2008, garantit la reconnaissance des résultats obtenus dans le cadre de la formation continue et améliore ainsi la mobilité des apprentis et des travailleurs.

* D'un point de vue général, les droits des apprenants³⁹ ont été largement renforcés – ce qui peut être considéré comme un progrès au sens de l'éducation au développement durable.

À l'heure actuelle, l'EDD est absente en tant que telle des programmes de cours, aucun concept correspondant n'ayant été développé. Différents organismes proposent néanmoins – notamment dans le domaine de la qualification professionnelle – des offres de formation continue s'adressant aux personnes travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement ou du climat, ou dans celui de la culture d'entreprise (« Gender & Diversity »), ce qui correspond au moins en partie à une formation au développement durable.

- ▷ *Dans le cadre du présent projet de stratégie, nous proposons dans un premier temps de visualiser l'état actuel de la situation dans le domaine de l'offre de formation. Des exemples (nationaux et étrangers) de bonnes pratiques pourraient démontrer les spécificités de l'approche EDD et ainsi permettre de sensibiliser les prestataires à ce nouveau paradigme.*
- ▷ *Une démarche innovante – et conforme au Cadre des certifications européen – serait d'examiner la possibilité d'une définition et d'une reconnaissance des qualifications acquises dans le domaine du développement durable (par exemple les compétences acquises au cours d'engagements bénévoles).*

Institutions en charge : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, INFPC

Horizon : 2012 – 2014



5.4. Offres de formation continue des entreprises et Chambres professionnelles

Au Luxembourg, l'apprentissage des adultes s'effectue principalement au sein des entreprises ou au niveau de l'interface entre entreprises et services de formation continue des chambres professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés). Les Chambres, tout comme un nombre croissant de petites, moyennes et grandes entreprises, sont sensibles au concept de développement durable. Les technologies de protection du climat, la gestion des ressources, l'information sur les activités de développement durable, les thèmes « Gender & Diversity » et « Corporate Social Responsibility » (responsabilité sociale des entreprises), sont autant de possibilités permettant aux entreprises de s'engager sur la voie du développement durable. Pour assembler ces différentes facettes en une politique d'entreprise globale, il est nécessaire d'intégrer l'EDD à tous les niveaux hiérarchiques et pour tous les groupes cibles

- ▷ *Les Chambres professionnelles peuvent contribuer à **intégrer le concept de développement durable dans l'ensemble de leur politique de formation**, de la formation des apprentis aux ateliers destinés au management. Ceci serait bien entendu un processus sur le long terme, qui devrait commencer par la sensibilisation des commissions de programmes et des enseignant(e)s.*
- ▷ *Les Chambres pourraient également donner des impulsions au niveau de la **communication avec le public** (initiatives, concours, Internet et matériel imprimé), ce qui aurait des répercussions sur les pratiques des entreprises.*
- ▷ *Le **label « Social et égalité des chances professionnelles »**, qui sera décerné par l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises à partir de 2010, fera l'objet d'une communication en tant qu'exemple de bonne pratique dans le cadre de la stratégie et illustrera le processus d'apprentissage de la société.*

Institutions en charge : Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés, Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises, Ministères de la Famille, de l'Économie et des Classes Moyennes

Horizon : 2012 – 2014

5.5. Formation continue au développement durable : le rôle de l'Université du Luxembourg

Actuellement, l'Université propose un stage de formation continue en cours d'emploi d'un an dans le domaine de l'Aménagement du Territoire, traitant également les principaux aspects de l'aménagement durable du territoire au Luxembourg. Groupe cible : les collaborateurs/trices des administrations communales, bureaux d'études, administrations d'État, sociétés de développement, fédérations, etc.

À l'avenir, l'Université du Luxembourg proposera trois cours interfacultaires dans le domaine du développement durable :

- Science et changements environnementaux globaux
 - Responsabilité de la science
 - Responsabilité sociale et écologique des entreprises
- ▷ Ces cours interfacultaires relatifs au développement durable seront accessibles à tous les travailleurs dans le cadre de la formation continue.

5.6. Offres de formation continue et programmes de sensibilisation émanant d'organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales actives dans les relations Nord-Sud, l'environnement et le domaine social ont été pendant de nombreuses années – par le biais de leurs conférences, événements et actions de formation continue – les principales instigatrices de l'éducation à l'environnement et au développement durable au Luxembourg.

C'est d'ailleurs en grande partie grâce à elles que la discussion relative au développement durable a été entamée au sein de la société luxembourgeoise. Dans le cadre de la stratégie pour l'éducation au développement durable, ces organisations jouent un rôle important : elles établissent un pont avec la société civile et les forces vives des différentes couches de la population et possèdent énormément d'expertise, de créativité et de discernement. Elles se caractérisent en outre par un fort potentiel en ce qui concerne leur engagement sociétal. Leur participation active à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie constitue simultanément la garantie d'une approche « bottom up ».

L'évolution de la société exerce une grande influence, même sur les organisations non gouvernementales : l'engagement de nombreux/ses citoyen(ne)s dans des mouvements sociétaux est désormais souvent orienté vers un objectif ou vers un projet précis et s'exerce dans un cadre temporaire limité. Un accompagnement professionnel est donc devenu impératif pour rendre possibles les activités bénévoles et pour les promouvoir durablement, et ceci est également valable pour le travail auprès des jeunes.

- ▷ *Afin de garantir la mise en place de programmes de formation (continue) et de sensibilisation orientés selon des objectifs précis, les institutions de formation agréées des organisations non gouvernementales actives dans les relations Nord-Sud et dans les domaines de l'environnement et du social devraient bénéficier tant d'un **soutien financier** (par exemple pour des centres de documentation ou des campagnes d'information) que d'un **soutien en personnel** de la part de l'État (mise à disposition partielle de personnel pédagogique);*

Une intégration de la collaboration des ONG dans la démarche pédagogique d'établissements scolaires sera favorisée.





6. Intégration de l'éducation au développement durable dans l'éducation non formelle

6.1. Offres dans les maisons relais

Le Règlement grand-ducal du 20 juillet 2005 définit l'activité des maisons relais en tant qu'institutions d'accueil temporaire sans hébergement d'enfants de 3 mois à 12 ans et énonce les critères d'agrément de ces institutions.

Les prestations de ces institutions comprennent par exemple la restauration ou encore des activités socio-éducatives. Peuvent également être proposés des services d'appui individuel, des activités récréatives à caractère instructif ou culturel pour les enfants et leurs familles, ainsi que des animations intergénérationnelles et interculturelles.

En 2010, 116 communes étaient dotées de maisons relais, ce qui représente 305 unités pour environ 24 000 enfants dans un total de 96 communes. L'introduction effectuée des chèques services accueil, octroyant à chaque enfant le droit à un accueil gratuit limité dans une structure agréée (selon disponibilité des places), entraînera au cours des prochaines années une forte augmentation du nombre d'enfants accueillis par ces institutions.

Le développement du nombre d'institutions d'accueil génère de nouvelles opportunités de collaboration entre les acteurs scolaires et para/extrascolaires en ce qui concerne l'éducation, qu'elle soit orientée vers le quotidien ou vers l'avenir. L'application d'indicateurs du développement durable au niveau de la construction, du fonctionnement et des processus de décision constituent en fait la base de la crédibilité d'une maison relais en la matière vis-à-vis et des parents et de la société.

- ▷ *Les expériences acquises dans d'autres pays suggèrent qu'il est nécessaire d'élaborer un **guide** pour l'intégration des aspects de l'EDD dans les prestations proposées par les maisons relais. Ce guide pourrait être réalisé par les ministères compétents, en collaboration avec les institutions, organismes et praticiens concernés tout en bénéficiant des conseils d'experts étrangers. Les formes de collaboration entre les écoles et les maisons relais devraient faire également l'objet d'un tel guide.*
- ▷ *Dans le cadre de **projets pilotes**, le guide pourrait être mis à l'essai et être complété en se basant sur la pratique de l'accueil des enfants, et grâce à la coopération avec l'école et des partenaires extrascolaires notamment par voie de partenariat et par recours à des intervenants à titre bénévole.*
- ▷ *Les éducateurs/trices doivent avoir la possibilité, dans le cadre d'une **formation de multiplicateurs**, d'acquérir des qualifications dans le domaine « Éducation au développement durable dans l'accueil d'enfants ».*
- ▷ *Les expériences acquises et les résultats obtenus pourraient être répertoriés par thèmes dans un recueil de **bonnes pratiques** et mis à la disposition de tous les acteurs.*
- ▷ *À l'issue de ces travaux préliminaires, l'obligation de prendre en considération ces aspects doit être consignée dans les **conventions conclues** avec les institutions concernées.*

Institutions en charge : Ministère de la Famille et de l'Intégration, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, institutions des maisons relais

Horizon : 2011 – 2013

6.2. Initiatives au niveau de la politique de la jeunesse

Les structures et priorités de la politique de la jeunesse au Luxembourg offrent toute une série d'opportunités permettant de promouvoir encore davantage l'éducation au développement durable au niveau non formel.⁴⁰

La vocation du Service national de la Jeunesse – sous la houlette du ministère compétent pour la jeunesse – est de contribuer à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse, par le biais de l'information, du conseil et du soutien des jeunes et des acteurs impliqués dans le travail auprès de ceux-ci.

L'intégration renforcée des objectifs, méthodes et contenus de l'éducation au développement durable devrait être



débatte au cours d'un **processus de discussion réunissant les acteurs compétents**. Il conviendrait alors également d'accorder une attention particulière aux **formes de communication spécifiques aux groupes cibles**.

Dans le contexte d'une stratégie nationale, les instruments suivants semblent particulièrement importants :

La plateforme Internet www.youth.lu : en 2009, cette plateforme d'information dénombrait quelque 670 000 visiteurs (avec les pages rattachées, comme par exemple www.youthnet.lu). Elle constitue un médium idéal pour renforcer l'information sur des projets dans le domaine du développement durable auxquels peuvent participer les jeunes et associations de jeunes. Les jeunes peuvent d'ailleurs également utiliser cette plateforme pour présenter leurs propres initiatives.

- ▷ **Le Service volontaire pour les jeunes** : en plus du service volontaire d'orientation (qui a pour principale vocation d'orienter les jeunes quittant le système scolaire sans qualification) et du service volontaire européen (qui permet à des jeunes d'effectuer un service volontaire dans le cadre de projets à l'étranger), a été créé en 2009 le service volontaire de coopération. Celui-ci a été développé en collaboration entre le Service national de la jeunesse, la Direction de la Coopération du Ministère des Affaires étrangères et le Cercle des ONG et doit, dans un premier temps, passer par une phase pilote avant de faire l'objet d'une plus large communication.
- ▷ **La formation des animateurs et aide-animateurs** : cette forme d'éducation non formelle (en dehors de l'école) est mise à profit par les jeunes qui souhaitent assumer des responsabilités dans le cadre de l'animation ou de la réalisation d'activités récréatives par le biais du Service national de la jeunesse, des fédérations de jeunes, des communes ou d'autres organisations / institutions. Il convient ici également de mentionner les institutions agréées par le Ministère de la Famille et de l'Intégration pour la mise en œuvre de programmes de formation et de formation continue pour les jeunes, comme le Service d'Assistance aux Formations et Animateurs Bénévoles (S.A.F.A.B.), le Service Formation FNEL (SFF), la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL asbl) ainsi que la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises (CAJL).
- ▷ **Les Maisons des Jeunes (activités décentralisées)** : la collaboration entre le Service national de la jeunesse et les acteurs locaux (comme par exemple les quelque 60 maisons des jeunes) ainsi que le suivi des jeunes qui effectuent un service volontaire d'orientation sont chapeautés par des antennes régionales.

Institutions en charge : Ministère de la Famille et de l'Intégration, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, institutions des maisons relais

Horizon : 2012 – 2014

6.3. Réseau d'institutions pédagogiques extrascolaires

Il existe toute une série d'institutions extrascolaires s'adressant à des classes scolaires ou à d'autres groupes de visiteurs. Parmi ces établissements peuvent être principalement cités les centres du Service national de la jeunesse (notamment le Centre Hollenfels), ainsi que la Base nautique Lultzhausen et le nouveau centre situé à Hosingen. Le travail pédagogique qui y est entrepris n'a pas de rapport formel avec les priorités poursuivies par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Exemple « Centre Hollenfels » : Hollenfels accueille depuis 1975 des **classes scolaires et des associations de jeunes** dans le cadre de l'éducation à la nature et à l'environnement. Depuis 1995 on y travaille également dans le domaine de l'éducation au développement durable. Les nouveaux concepts de l'EDD y sont abordés depuis 2002 et en 2005 l'orientation pédagogique du Centre a été formellement modifiée pour répondre aux thèmes et concepts méthodologiques de l'EDD. Depuis 1975, l'autorité responsable du Centre changeait en fonction des orientations de la politique de la jeunesse. Le Centre et son objectif éducationnel sont, depuis 2009, étroitement associés à la nouvelle loi sur la jeunesse et au domaine de compétence du Service National de la Jeunesse (Ministère de la Famille et de l'Intégration).



Le personnel enseignant travaillant dans le domaine pédagogique au sein du Centre Hollenfels est détaché par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. L'équipe en place se charge de l'accueil des classes, développe de nouveaux modules, intègre de nouveaux domaines thématiques relatifs à l'EDD, crée le matériel didactique et propose, en collaboration avec le SCRIPT, des formations continues.

Il est proposé

- ▷ de **créer une interface entre les diverses institutions extrascolaires et le système scolaire** et, dans le cadre d'un processus de discussion ouvert, d'envisager une intégration plus étroite dans la politique éducationnelle ;
- ▷ le cas échéant, de **fixer formellement les modalités d'une telle coopération** ;
- ▷ de **consolider l'orientation actuelle du Centre Hollenfels** et de développer l'étendue des thématiques qui y sont abordées, de renforcer l'intégration du Centre en tant que **prestataire proposant des formations et formations continues de multiplicateurs**, et de l'utiliser en tant que « **laboratoire** » pour l'éducation au développement durable.

Institutions en charge : Ministère de la Famille et de l'Intégration, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, responsables des institutions extrascolaires

Horizon : 2012 – 2014

6.4. Éducation à l'environnement et éducation au développement durable

La sensibilisation et l'éducation à la protection de la nature et de l'environnement sont des composantes importantes de l'éducation au développement durable et devraient également être étendues à d'autres domaines, tels que le tourisme, l'aménagement du territoire, le développement rural, l'éducation et la formation.

La compréhension des ressources mises à notre disposition par la nature et leur surexploitation et des effets de l'activité humaine sur la biodiversité ainsi que l'information et la sensibilisation pour une consommation plus responsable et durable sont des éléments importants contribuant au changement vers un style de vie durable. Le Plan National de Protection de la Nature (2007–2011) définit des approches relatives aux sujets suivants :

6.4.1 Plateforme « Éducation à la nature et à l'environnement »

Afin de garantir l'échange d'informations et d'expériences, la coordination des nombreux acteurs actifs dans ce domaine est prise en charge par une plateforme commune. Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan National de Protection de la Nature (PNPN) 2007 – 2011⁴¹.

- ▷ Les missions de cette plateforme sont les suivantes :
 - **Coordination et coopération entre les différents acteurs** dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation à la protection de l'environnement.
 - **Collecte, diffusion et mise à disposition d'informations** relatives au milieu naturel et à la protection de la nature et de l'environnement – en adéquation avec les caractéristiques des différents groupes cibles, notamment l'âge et l'environnement social ou professionnel.
 - **Élaboration de matériel de travail de grande qualité et de supports de formation et de formation continue**, par exemple au profit des agriculteurs, des sylviculteurs, des responsables communaux, des animateurs et éducateurs professionnels et bénévoles ; est également prévue la sensibilisation des jeunes et des multiplicateurs potentiels dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement (entre autres, « Naturformatioun », anc. « Guide Nature », boîte à outils pour une « consommation durable »).
 - **Création d'un réseau réunissant les infrastructures existantes aux niveaux national, régional et local** dans le domaine de l'EDD.

Institutions en charge : Département de l'Environnement du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, institutions et organisations non gouvernementales engagées dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement

Horizon : 2007 – 2011 (ensuite révision du PNPN, évaluation et pérennisation – développement)

6.4.2. Centres d'accueil et l'éducation au développement durable

Les centres d'accueil de l'Administration de la Nature et des Forêts sont, de par leur création et orientation, très différents, mais possèdent quelques dénominateurs communs. Leurs offres s'adressent principalement à un public général, à des classes scolaires et aux personnes intéressées par la nature.

- ▷ La qualité des offres doit être élevée et ces dernières doivent être conformes aux critères de l'éducation au développement durable (cf. 2.3).

À cette fin, les infrastructures existantes et prévues doivent être dotées d'un concept correspondant et disposer de suffisamment de personnel formé de façon adéquate et des moyens financiers nécessaires pour garantir la transposition du concept dans leur offre.

Institution en charge : Département de l'Environnement du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures

Horizon : 2007 – 2011 (ensuite révision du PNPN, évaluation et pérennisation – développement)

6.4.3 Programme « Nature pour tous »

- ▷ Élaboration d'une banque de données commune, dotée d'un calendrier public répertoriant les activités dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement.

Institutions en charge : Département de l'Environnement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Administration forestière, en collaboration avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SNJ, MNHNL)

Horizon : 2009 – 2011 (ensuite révision du PNPN, évaluation et pérennisation – développement)



7. Éducation informelle

Selon la Commission européenne, le terme d'« éducation informelle » désigne toute forme d'apprentissage dans notre quotidien, que ce soit sur le lieu de travail, dans le cercle familial ou pendant les loisirs. Les objectifs de l'apprentissage, sa durée ou sa promotion ne sont pas structurés, et cette forme d'éducation ne mène généralement pas à une quelconque certification. L'éducation informelle peut être ciblée, ce qui dans la majorité des cas n'est toutefois pas intentionnel – donc plutôt fortuit⁴².

Notre « société de loisirs », notamment dans le cadre de l'actuelle « culture événementielle », est caractérisée par un intérêt croissant du public pour des manifestations ludico-éducatives pendant les loisirs.⁴³ Dans le cadre d'une stratégie pour l'EDD, une sensibilisation des fournisseurs de telles offres pourrait être entreprise, notamment au niveau des institutions actives dans le domaine de la nature et de la culture ainsi que les musées en tout genre.

Au regard de l'objectif de la politique de l'éducation tout au long de la vie, l'on constate une importante nécessité d'agir au niveau des adultes, car « à l'âge adulte, l'apprentissage peut et doit principalement s'effectuer pendant les loisirs ».⁴⁴

Mais il convient à ce titre également d'accorder une attention particulière aux enfants et adolescents qui ne sont pas en mesure de s'épanouir pleinement au sein du système scolaire. Des activités ludiques et de projets basés sur des formes d'expression créatives peuvent encourager et soutenir ces jeunes dans leur développement personnel, ce qui est l'un des objectifs de l'EDD. Les services pédagogiques des institutions culturelles proposent un vaste éventail de programmes actifs et créatifs s'adressant aux enfants. Les objectifs de l'EDD pourraient toutefois conférer une nouvelle orientation à une partie de ces programmes et intéresser de nouveaux groupes cibles.

La sensibilisation des fournisseurs de tels services dans le cadre de la Décennie constitue la base pour lancer un processus de discussion relatif à l'intégration de l'éducation informelle dans la stratégie. Cela concerne notamment

- ▷ **Les musées d'État ou communaux** : création d'une compétence en matière d'EDD par la formation des services pédagogiques et des guides des musées. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en réseau les sites de formation (notamment par le biais de plateformes Internet) afin d'organiser des ateliers communs et, éventuellement, de développer un concept pour un « programme commun pour le développement durable ».
- ▷ **Les théâtres et autres sites proposant des manifestations culturelles** : établissement de contacts et de coopérations pour l'organisation de manifestations ; les sites culturels en tant que lieux de représentation pour des « produits » créatifs ayant trait à l'EDD (pièces de théâtre, œuvres musicales, œuvres d'art, danse, etc.).
- ▷ **Les médias / Internet** : le centre de compétences et les experts en nouveaux médias pourraient développer des concepts innovants en collaboration avec les acteurs concernés.
- ▷ **Le portail EDD** offre à tous les organismes actifs dans le domaine de l'éducation informelle un espace pour se présenter et faire de la relation publique.

Institutions en charge : musées, théâtres, etc., Université, centre de compétences, table ronde d'experts
Horizon : 2011 – 2014





8. Accompagnement scientifique, évaluation et transfert

8.1 Accompagnement scientifique de la mise en œuvre

Durant la mise en œuvre, chercheurs et praticiens travaillent ensemble, à tous les niveaux du système éducatif, dans le cadre d'une coopération scientifique transdisciplinaire. Cette coopération est bénéfique tant pour les scientifiques que pour les praticien(ne)s.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation pour un développement durable, il s'agit principalement de garantir l'**assurance qualité pendant la phase de lancement**. Ceci peut être atteint par

- ▷ *des activités de « capacity building » et de coaching (compétences des enseignant(e)s) ;*
- ▷ *l'accompagnement scientifique de l'élaboration des concepts et action-recherche (par exemple « École durable », formation continue en entreprise, intégration en entreprise dans le cadre de « gender & diversity ») ;*
- ▷ *recueil et publication d'exemples de bonnes pratiques.*

Institutions en charge : Université, INFPC, centre de compétences, table ronde d'experts

Horizon : 2010 – 2014

8.2. Recherche et innovation

La **recherche transdisciplinaire** pourrait se consacrer davantage à l'éducation au développement durable, par exemple dans le cadre de projets existants ou de travaux académiques, par le biais de participations à des projets de recherche internationaux et d'échanges au niveau des réseaux scientifiques (participation à des conférences).

Les axes principaux envisageables sont (entre autres) :

- ▷ *développement de concepts et action-recherche, notamment dans le domaine « École durable » ;*
- ▷ *transfert des résultats issus de la recherche en matière de durabilité vers l'éducation au développement durable ;*
- ▷ *recherche-transfert dans le domaine de l'EDD au Luxembourg / études de réception (acceptation vs obstacles à la réception) ;*
- ▷ *offres de formation continue au profit des enseignant(e)s.*

Institutions en charge : Université du Luxembourg, centre de compétences

Horizon : 2010 – 2015

8.3. Monitoring et évaluation

L'objectif du monitoring et de l'évaluation est de fournir une **assurance qualité cyclique** (planification, mise en œuvre, contrôle, amélioration) pour l'éducation au développement durable au Luxembourg (à tous les niveaux du système d'éducation).

Les mesures suivantes peuvent contribuer à recenser l'état de l'art et à l'évaluer :

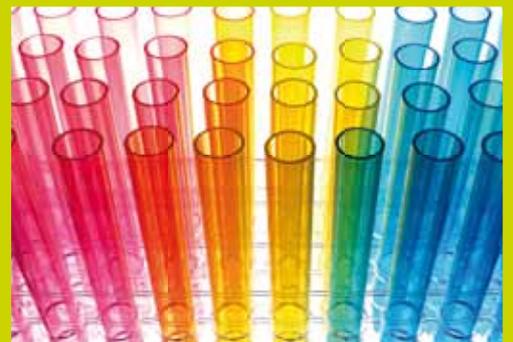
- ▷ *Rapport au Conseil de Gouvernement (état des lieux quantitatif et qualitatif).*
- ▷ *Évaluation sur la base d'indicateurs (qui seront optimisés continuellement par le biais de réseaux internationaux). Pourraient être concernés : l'intégration de l'éducation au développement durable dans les programmes d'études, les offres de formation et formation continue, les incitations et mesures de promotion pour des activités d'éducation non formelle et informelle, le nombre et la qualité des projets*

scolaires en collaboration avec des partenaires (extrascolaires), la disponibilité de matériel didactique pour les cours, etc.

- ▷ *Évaluation du développement scolaire, de la formation professionnelle, de la formation continue et de l'apprentissage des adultes.*
- ▷ *Évaluation de l'évolution de la compréhension du développement durable (recherche des effets, recherche qualitative).*
- ▷ *État des lieux en ce qui concerne l'attitude, le comportement, les connaissances et les attentes des élèves (étude corollaire à l'issue de la Décennie des Nations Unies).*

Institutions en charge : Université, futur Observatoire de l'INFPC

Horizon : 2010 – 2015





9. Intégration structurelle de l'EDD au niveau politique et administratif

9.1. Création d'un centre de compétences

La mise en œuvre d'une stratégie nationale requiert des ressources en vue du travail de coordination qui, en étroite collaboration avec tous les acteurs, est chargée d'assurer la transposition opérationnelle des actions et projets planifiés. Un accompagnement d'actions et de projets est d'autre part souhaitable.

- ▷ À cette fin, et en référence aux « *Regional centres of Expertise on Education for sustainable development* » soutenus par l'UNESCO, la création d'une cellule de compétences est à envisager pour la durée de la Décennie des Nations Unies. Celle-ci pourrait être créée auprès de l'Université du Luxembourg, ou en collaboration avec cette dernière et d'autres partenaires, et sous la tutelle du comité interministériel, être chargé des missions suivantes (entre autres) :
 - accompagnement spécialisé d'actions et de projets ;
 - assurance qualité lors de la mise en œuvre de la stratégie ;
 - élaboration de mesures de soutien méthodologiques et relatives au contenu dans le secteur de l'éducation ;
 - collaboration avec les instances de coordination équivalentes dans d'autres pays ;
 - coopération internationale (notamment au sein de la Grande Région) ;
 - coopération en matière de recherche et d'éducation ;
 - financement de projets par des capitaux tiers.

9.2. Promotion d'une perception positive par la population

9.2.1. Développement d'une stratégie de communication pour la durée de la Décennie des Nations Unies

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable 2005–2014 a été proclamée (entre autres) pour améliorer la perception de l'EDD au niveau politique, des médias et du grand public – et soutenir les différents acteurs dans leur travail. Les bilans établis à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies à l'étranger témoignent de l'efficacité de cette approche et démontrent son bon fonctionnement dans de nombreux pays. Le Luxembourg peut bénéficier de ces expériences, notamment en planifiant des mesures s'étant révélées efficaces dans ses pays voisins.

Les limites entre EDD et communication en matière de développement durable au sens du « social marketing pour un développement durable » sont en outre diffuses, les projets d'EDD se déroulent souvent en public et s'apparentent à des campagnes. Un processus d'amplification réciproque est de plus souvent notable entre l'action – la réaction des médias – et la motivation pour organiser d'autres actions.

La stratégie de communication à établir pour la phase de lancement devrait intégrer les éléments suivants :

- ▷ développement d'une devise et/ou d'un logo ;
- ▷ élaboration de formes et moyens de communication spécifiques aux groupes cibles ;
- ▷ recherche de partenariats médiatiques (journaux, stations de radio, chaînes de télévision locales) ;
- ▷ déroulement planifié des manifestations successives : conférence de lancement / concours – couverture de l'événement par les médias ;
- ▷ campagne de sensibilisation – campagne publique dans les médias en relation avec style de vie et développement durable – ainsi que des expositions (qu'il sera par la suite également possible de mettre en œuvre de façon décentralisée) ;



- ▷ *matériel d'information (guide) au profit des acteurs communaux, par exemple des communes, des écoles, des associations, des structures régionales, des artisans, des maisons relais.*

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable »

9.2.2. Création et entretien de structures de communication durables pour l'EDD

La stratégie de communication à établir pour la durée de la Décennie des NU devrait comporter les éléments suivants (entre autres) :

- ▷ *rédaction d'une newsletter/d'un magazine (électronique) ;*
- ▷ *création et entretien d'un réseau d'information;*
- ▷ *mise à disposition de moyens pour des spots publicitaires, des manifestations et des campagnes;*
- ▷ *l'accompagnement et / ou l'évaluation pédagogique et scientifique de projets (sur demande).*

La motivation continue des acteurs (anciens et nouveaux) par le biais de distinctions publiques, de manifestations, de reportages relatant des moments de réussite et de portraits dans les médias (situation win-win), est indispensable pour pérenniser le processus sur plusieurs années.

Institution en charge : comité interministériel « Éducation au développement durable »

Horizon : 2011 – 2014

9.3. Mise à disposition de moyens budgétaires pour la mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre d'un certain nombre d'actions et d'initiatives peut être financée dans le cadre du budget annuel régulier des différents acteurs (ministères, administrations, institutions). Les **synergies avec les structures et instruments existants** doivent ici être exploitées de façon optimale.

Certaines **mesures transversales et/ou spécifiques** au cours de la **période 2011– 2014** nécessiteront toutefois des **financements publics spéciaux**.

Ceci est notamment valable pour

- la création et l'administration du portail Internet ;
- l'organisation de réseaux et de séminaires ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- l'accompagnement spécialisé de la mise en œuvre par des expert(e)s ;
- l'engagement matériel et en partie personnel de l'instance de coordination (centre de compétences) ;
- ...

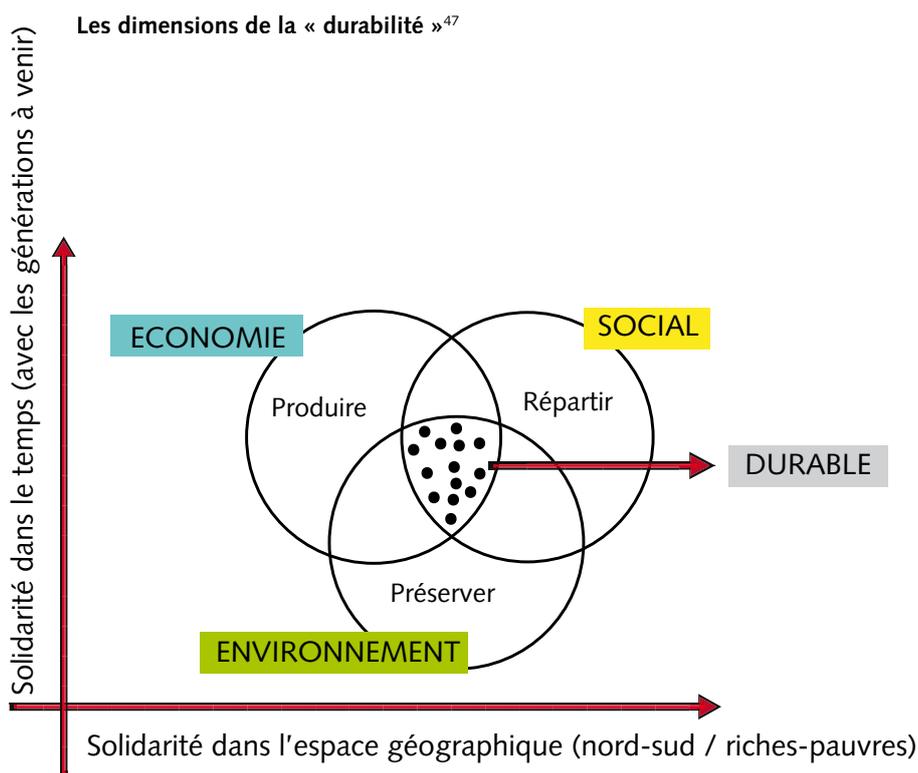
Nous proposons d'élaborer un **plan pluriannuel de financement** pour la mise en œuvre de la stratégie et de l'intégrer au budget annuel.



L'éducation comme facteur clé pour un développement durable

Le plan nationale pour un développement durable du Luxembourg stipule : « *Le concept du développement durable doit créer une synergie nouvelle et harmonisée entre le développement socio-économique et la protection des ressources naturelles et de l'environnement afin de répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre les chances des générations à venir* ». ⁴⁶

Tout le potentiel d'innovation politique (globale) du concept de développement durable est condensé dans ces quelques lignes : l'abandon d'une approche sectorielle – ici l'environnement, là l'économie, là les préoccupations socioculturelles – au profit d'une méthode adaptant la définition d'un problème, les objectifs et les stratégies à la complexité globale d'une problématique. Il s'agit en outre d'anticiper les développements futurs et d'examiner nos actions actuelles à la lumière de la responsabilité que nous portons pour leurs éventuelles répercussions globales. Ainsi, les aspects éthiques jouent également un rôle fondamental pour la planification de l'avenir. Le développement durable, en tant que concept normatif, a su s'imposer au cours des 20 dernières années depuis sa présentation par la Commission Brundtland et jouit désormais d'une reconnaissance et d'une approbation mondiale.





1. Durabilité et développement durable

Le terme « développement durable » qualifie une nouvelle méthode de pensée et d'approche, cependant, il trouve son origine dans un mot vieux de plus de 200 ans : « durabilité ». À l'époque, et au vu de l'exploitation sauvage des forêts d'Europe centrale, ce terme qualifiait l'exigence rationnelle de n'exploiter les ressources vivantes que dans la mesure où celles-ci étaient capables de se reconstituer naturellement.

Le Rapport Brundtland, présenté en 1987, proposait une conception plus large de la durabilité : elle désigne désormais un **objectif à atteindre**⁴⁸, tenant compte – outre de l'utilisation responsable des ressources – de la justice sociale, tant entre les générations actuelles et futures, qu'entre Nord et Sud, hommes et femmes, ainsi que dans toute autre situation où des êtres humains sont défavorisés. La durabilité constitue donc somme toute une nouvelle idée régulatrice (au même titre que la liberté ou la justice), qui s'oppose en de nombreux points aux normes prédominantes, normes qui ont plongé la société mondiale dans un état de non-durabilité.

Le développement durable – un projet sociétal

Le premier mot du terme « développement durable » (Sustainable Development) souligne que le développement durable est un **processus**. La voie est longue pour atteindre l'objectif – l'adoption d'un style de vie durable – mais le processus même pour y parvenir revêt en soi une importance capitale (« la voie est le but »). Le développement durable est un projet sociétal, impliquant un processus d'apprentissage et de recherche collectif, et dont les possibilités de mise en œuvre sont nombreuses : règles, champs d'action et indicateurs ont été formulés afin de servir de base pour les stratégies régionales, nationales et internationales.

Précisons que l'ébauche du processus est évidente : la plus grande **participation** possible **de toutes les couches de la population** et des personnes concernées spécifiquement par certaines mesures doit apporter au processus toute l'expérience et la créativité de la population, et doit en outre permettre à cette dernière d'expérimenter la pratique démocratique et de mieux accepter le développement durable.

Plan national pour un développement durable (novembre 2010)

Principes de base :

1. maintien d'une qualité de vie et d'un niveau de développement humain élevés pour la population résidant et travaillant au Luxembourg ; épanouissement personnel par une liberté « responsabilisante » ;
2. respect des droits écologiques, sociaux et culturels des générations futures et des autres nations de la planète (responsabilités intemporelle et internationale) ;
3. respect des limites écologiques et de la capacité régénératrice de la nature lors de l'usage des ressources naturelles à notre disposition ;
4. défense de la cohésion sociale grâce à l'équité et à la solidarité ;
5. préservation de la prospérité économique par le développement d'une économie porteuse d'avenir, grâce à la diversification et aux innovations socio-écologiques.

Objectifs de qualité :

1. Protection de la biodiversité, conservation et exploitation durable des ressources naturelles
2. Consommation et production durables
3. Développement durable de l'organisation spatiale ; construction, logement et travail durables
4. Protection du climat : limitation des effets du changement climatique et de ses coûts pour la société et l'environnement (mitigation and adaptation)
5. Découplage entre croissance économique et demande de transport
6. Plein-emploi, Occupation des travailleurs plus âgés
7. Éviter – réduire la précarisation
8. Accès à une protection sociale équitable et efficace (garantir des conditions de vie dignes)



9. Intégration des concitoyens non luxembourgeois et des frontaliers
10. Garantir la santé et une meilleure qualité de vie, en promouvant la santé physique et psychique ainsi qu'une meilleure protection contre les risques menaçant la santé
11. Sécuriser l'économie face aux crises, garantir la compétitivité, diversification économique
12. Viabilité des finances publiques
13. Contributions à l'éradication de la pauvreté au niveau mondial
14. Promotion d'un développement durable global
15. Augmentation du niveau de formation et de qualification
16. Formation au développement durable
17. Egalité hommes-femmes
18. Cohérence de la politique et mise en place d'une politique intégrée (Good Governance)

Les indicateurs en tant qu'instruments de mesure pour un développement durable

Indicateurs environnementaux, économiques et sociaux

L'intégration du principe de justice (justice entre et au sein des générations) fait de la durabilité et du développement durable des objectifs normatifs, c'est-à-dire qu'ils reposent sur des considérations éthiques.⁴⁹ La décision d'assumer des responsabilités pour le futur de la planète et d'aspirer à la justice entre les hommes appartient à certains individus ou à des systèmes sociétaux.⁵⁰ Les connaissances, les valeurs et les comportements sont les facteurs importants à la base de ces décisions et dépendent de l'environnement social et culturel de chacun. L'éducation joue dès lors un rôle fondamental.

2. L'éducation au développement durable – une amorce mondiale

Le développement durable est possible et nécessaire à tous les échelons de la société. Sa mise en œuvre dépend toutefois de la disposition individuelle et collective à remettre en question des modèles de pensée et des schémas comportementaux non adéquats et à se sentir responsable des développements futurs. À l'heure actuelle, seule une minorité de la population mondiale semble y être disposée ou en mesure de le faire.

Le rôle déterminant que joue l'éducation dans cette évolution nécessaire des mentalités a été décrit dès 1992, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il a pourtant fallu attendre plus de 10 ans pour que l'appel lancé à Rio aux politiciens en charge de l'éducation à travers le monde soit suivi de mesures concrètes, à savoir la proclamation à Johannesburg, en 2002, de la décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable 2005 – 2014. Sous la coordination de l'UNESCO⁵¹ a été créé un réseau mondial réunissant tous les acteurs s'employant à faire connaître les défis spécifiques posés par l'éducation au développement durable (EDD) et à l'intégrer dans les systèmes éducatifs de leurs pays respectifs. À cet égard, de nombreux pays ont élaboré des stratégies nationales ayant pour but de promouvoir ce projet et de rendre possible une approche coordonnée et participative. Le Luxembourg, grâce au présent plan d'action, se joint à ce mouvement international.

3. L'éducation au développement durable – quelle est la plus-value?

L'approche de l'éducation au développement durable est considérée comme un changement de paradigme par rapport à l'éducation à l'environnement. Ce qui voudrait dire que l'EDD est bien plus qu'un simple développement de celle-ci. Mais en quoi consistent les particularités de l'EDD ? Quelle est la plus-value ?

3.1. Un changement de paradigme

L'éducation au développement durable se caractérise par un **élargissement** et un **changement de la perspective**. Tout comme le développement durable intègre les facteurs écologiques, économiques et socioculturels, établit leurs relations réciproques dans un système interactif et recherche des solutions (concepts) interdisciplinaires, l'EDD impose une éducation transversale, capable de révéler les interactions entre les humains et leur environnement et de saisir la complexité des dynamiques locales et globales (mondialisation, réchauffement climatique, conflits culturels).



L'EDD se **concentre sur les possibilités d'action en vue de changements nécessaires** et s'abstient de présenter des scénarios pessimistes, sans toutefois dissimuler les risques à l'échelle globale. Elle thématise néanmoins la façon de **gérer l'incertitude** avec laquelle nous appréhendons l'avenir. L'EDD a également pour tâche délicate d'encourager l'action, alors même que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer pleinement toutes les conséquences de nos décisions.⁵²

Ce sont cette incertitude dans le domaine des connaissances, la vitesse avec laquelle des connaissances deviennent caduques qui, parmi de nombreuses autres raisons, sont responsables de l'orientation de l'EDD : favoriser l'acquisition d'aptitudes permettant de s'adapter à de nouvelles situations, et non celle de connaissances pures en tant que telles. Sous le terme de « compétences », ces aptitudes acquièrent désormais une importance déterminante, que ce soit d'un point de vue général ou dans les débats relatifs à l'éducation (voir ci-après).

L'éducation au développement durable n'est certes pas neutre. Elle s'investit en faveur de **valeurs** telles que la démocratie, les droits de l'homme, le droit à l'éducation (la formation) et la protection des ressources naturelles. Cette approche signifie un retour à la thématisation des valeurs dans le processus éducationnel, ce qui rejoint d'ailleurs les efforts de réforme entrepris actuellement dans la politique d'éducation luxembourgeoise.

En résumé, l'éducation au développement durable constitue la **transition**

- **d'une pensée linéaire vers la perception des interactions et de la complexité ;**
- **d'une description pessimiste des problèmes vers un potentiel positif d'actions possibles ;**
- **de la transmission de connaissances vers l'acquisition de compétences ;**
- **de la neutralité idéelle vers la transmission de valeurs (par exemple la démocratie, l'égalité des chances) ;**
- **d'un concept éducationnel orienté vers le passé vers une approche qui relève les défis sociétaux et mondiaux.**

L'éducation au développement durable fait souffler un vent nouveau sur le système éducatif, car la fusion de nombreux points de vue différents n'est souvent possible que dans le cadre de coopérations entre les institutions et organismes, de la mise en réseau des acteurs et de la création de ponts entre la théorie et la pratique.

3.2. Un apprentissage pour la vie

L'éducation au développement durable n'est pas limitée à certains groupes cibles, elle concerne tout un chacun – de l'enfant en âge préscolaire, en passant par les personnes souhaitant acquérir une qualification professionnelle, jusqu'aux décideurs des entreprises et du monde de la politique.

Un nouveau concept éducationnel est principalement défini par ses objectifs, ses principes didactiques et ses méthodes. Les objectifs de l'EDD sont multiples et ont été esquissés ci-avant : il s'agit de percevoir la complexité des problèmes au niveau mondial/local, d'établir un lien avec sa propre vie et de rechercher et de mettre en œuvre des solutions. L'EDD a des objectifs très ambitieux. Pour les atteindre, elle doit dans un premier temps considérer les apprenants dans leur cadre de vie habituel puis, au cours d'une seconde étape, se concentrer sur lesdits objectifs, tels que la réduction des émissions de CO₂ ou la protection de la nature. La principale nouveauté par rapport à ses précurseurs (éducation à la nature et à l'environnement ou encore éducation à la citoyenneté) réside donc dans sa focalisation sur l'apprenant.

3.2.1. Le développement de la personnalité

L'éducation au développement durable accorde une importance prépondérante à la fortification de la personnalité : aucun développement durable n'est possible sans le concours de citoyens et de citoyennes attentifs, motivés, critiques et dynamiques. Seules les personnes qui sont en mesure de gérer leur propre vie (ou qui bénéficient d'un soutien en ce sens) sont capables de voir plus loin que leur propre horizon et de considérer les conséquences de leurs actes sur l'environnement, sur la société et sur les générations à venir. L'ambition est de soutenir le développement de la personnalité des apprenants par le biais d'une nouvelle culture du respect, inculquée par les établissements d'éducation et par la transmission de compétences correspondantes.

De par son orientation sur les compétences, l'EDD s'intègre parfaitement dans l'important processus de réforme concernant de nombreux systèmes éducatifs à travers le monde et qui vise à modifier la priorité accordée à l'« input » et à l'« output » dans le cadre de l'éducation.



3.2.2. Quelles sont les compétences requises pour façonner l'avenir ?

Tout comme dans l'ensemble du système éducatif, un débat animé entre les experts de l'EDD s'est développé pour déterminer quelles sont les compétences spécifiques devant être acquises dans le cadre de l'EDD. Ces discussions ont généré une multitude de propositions. Basée sur une synthèse des approches internationales⁵³ et en tenant compte des définitions établies pour le système éducatif luxembourgeois, l'intégration des spécificités suivantes est proposée dans le cadre du plan d'action luxembourgeois :

Compétences devant être développées par le biais de l'EDD :

Discerner – Comprendre

(acquérir des connaissances interdisciplinaires, discerner la complexité, pensée systémique)

Réfléchir

(classer les informations, développer la pensée critique basée sur des valeurs, prendre position)

Agir (compétence créatrice)

(agir avec assurance, développer des initiatives, faire preuve d'un engagement citoyen)

L'ensemble de compétences « **Discerner – Comprendre** » indique qu'il est dans un premier temps nécessaire de développer la compréhension de la problématique de la non-durabilité de notre société (discerner) et ensuite de comprendre l'interaction et la complexité des phénomènes qu'il est nécessaire de considérer dans le cadre du développement durable. Le développement d'un mode de pensée systémique, dépassant le cadre des simples connaissances est ici recherché.

Le terme « **Réfléchir** » fait référence à l'aptitude à la pensée critique. La faculté de classer des informations, des observations et des expériences de façon autonome repose obligatoirement sur un mode de conduite et sur des valeurs existants.

Le troisième ensemble de compétences concerne la faculté d'agir et d'intervenir (« **Agir** »). De Haan/Harenberg ont pour cela développé le terme de « compétence créatrice »⁵⁴

3.2.3. Nouvelle culture d'apprentissage : les principes didactiques et les méthodes de l'EDD

Basés sur les nouveaux objectifs éducationnels de l'EDD, les projets de transposition didactique sont conçus pour permettre la transmission des compétences décrites ci-avant ; ils diffèrent par conséquent de leurs prédécesseurs en de nombreux points. Le principe didactique d'une « **orientation à la vision d'un avenir souhaitable** »⁵⁵ par exemple, atteste d'une approche positive, de l'espoir que, si l'humanité le souhaite vraiment, elle est en mesure de résoudre les problèmes, et de la volonté d'encourager l'apprenant. Le développement de la confiance en soi, la motivation de l'apprenant à assumer des responsabilités et à développer des initiatives ne peuvent être atteints que par une conception participative des processus éducationnels. Cette approche nécessite un investissement en temps plus important qu'un enseignement classique et la nouvelle orientation vers les compétences implique l'apparition d'une nouvelle culture d'apprentissage.

Les principes éprouvés issus de l'éducation à l'environnement, tels que l'« apprentissage par la découverte » restent bien entendu valables.

Principes didactiques :

- **Examiner la vision d'un avenir souhaitable**
Les scénarios positifs et les solutions sont favorisés, sans dissimulation des problèmes
- **Pouvoir agir et réfléchir**
Acquérir une compétence à la réflexion en réfléchissant collectivement aux expériences issues de l'enseignement et de la vie quotidienne



- **Découvrir des phénomènes**
- Laisser observer, octroyer du temps pour des phases de travail expérimental
- Établir les interrelations
- Les projets interdisciplinaires permettent de percevoir les interrelations
- Se servir du monde vécu
- Prendre appui sur le quotidien pour aborder les thèmes (consommation, santé, etc.)
- **Exercer la participation**
Apprendre la démocratie, proposer des activités participatives à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement d'éducation

L'éventail de méthodes découle directement de ces principes didactiques : toutes les formes d'apprentissage susceptibles de favoriser l'acquisition autonome, de générer des opportunités créatives et de développer la pensée critique ou les compétences sociétales sont adaptées à l'EDD.

Sont particulièrement importantes **les méthodes permettant**

- **de percevoir, de comprendre et de représenter des faits complexes et interagissant** : par des techniques de visualisation, l'évaluation, la pondération et la mise en évidence des interactions ;
- **de recueillir les opinions au sein d'un groupe et les synthétiser** : méthodes du consensus, méthodes de la communication conflictuelle;
- **de travailler dans des groupes importants et hétérogènes** : Open Space, World Café et interventions dans des groupes importants ;
- de faciliter l'**examen réfléchi et conscient de projets d'avenir souhaitables et possibles** : méthodes de la conférence prospective, méthode des scénarios.⁵⁶

3.2.4. Les thèmes : complexes et proches de la vie

Le choix d'un enseignement orienté sur les compétences crée une certaine liberté de manœuvre quant à la sélection des sujets d'enseignement et des contenus mis en œuvre pour atteindre les compétences souhaitées. Le concept de développement durable ne permet a priori pas l'élaboration d'un cadre thématique imposé : il est possible de transmettre des sujets d'enseignement très différents et d'intégrer des processus privés ou sociaux esquissant une société du développement durable.

Le choix des sujets ne doit toutefois pas être arbitraire, mais plutôt répondre à des critères découlant du concept du développement durable et des principes didactiques correspondants : par exemple **l'interrelation des dimensions économiques, écologiques et socioculturelles, les contextes locaux et globaux, l'orientation vers l'avenir**. Il est indispensable d'établir un rapport (actuel et futur) avec le monde vécu de l'apprenant et avec les conditions-cadres sociales.⁵⁷

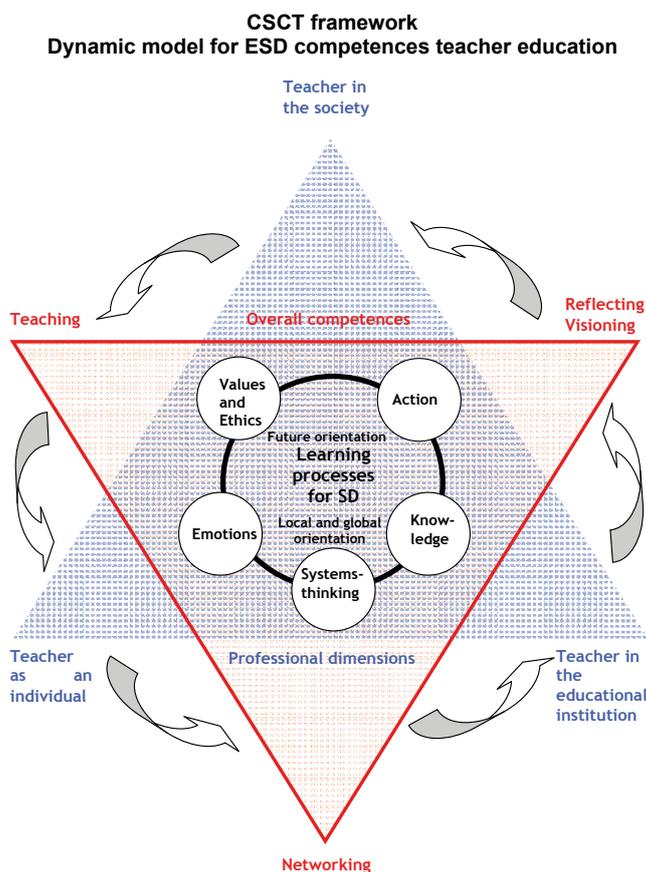
De plus, il ne s'agit pas « d'ajouter » des contenus « additionnels » relatifs à l'EDD à ceux existant déjà, mais plutôt d'ancrer l'idée du développement durable en tant que **concept intégratif et intégrateur**. Ceci implique de traiter de façon **interdisciplinaire** certains thèmes qui jusqu'à présent l'étaient dans des domaines différents, en fonction de la matière (par exemple l'éducation à l'environnement, l'éducation dans une perspective globale, la promotion de la santé, l'éducation à la citoyenneté et à l'économie, l'éducation relative aux droits de l'homme).

Les domaines à traiter de manière interdisciplinaire sont par exemple : comportements de consommation et styles de vie, gestion durable, diversité culturelle, biodiversité et protection des ressources, énergie et protection du climat, changement environnemental global, mobilité et transports, protection de la nature et utilisation des sols, agriculture et alimentation, développement global – une planète, santé et qualité de vie, participation citoyenne et « good governance », structures et évolutions démographiques, pauvreté et protection sociale, paix et conflits, démocratie et droits de l'homme, coopération en matière de développement.

4. Lifelong Learning : les compétences EDD pour les enseignant(e)s

L'éducation au développement durable représente une nouvelle culture d'apprentissage qu'il n'est pas possible de mettre en œuvre du jour au lendemain sans avoir procédé à certains changements au niveau des établissements d'éducation. Outre les adaptations de l'infrastructure (par exemple l'adoption de concepts d'économie d'énergie, de politiques d'achats durables, de la vente de produits issus du commerce équitable et de concepts de mobilité),

qui soulignent de façon évidente l'importance attribuée au développement durable, ce sont bien entendu les enseignant(e)s qui jouent un rôle fondamental. Dans le cadre du projet ENSI soutenu par l'UE, un profil de compétences pour les enseignant(e)s reposant sur les compétences DeSeCo a été élaboré.⁵⁸ Il comporte cinq domaines de compétences et intègre l'apprentissage tout au long de la vie en tant que modèle dynamique.



Il convient d'ajouter que, dans le contexte de l'EDD et dans le cadre d'une politique de « gender mainstreaming »⁵⁹, il est nécessaire de compléter le profil de compétences des enseignant(e)s par une composante relative à l'égalité entre hommes et femmes. Outre le fait que la culture d'apprentissage de l'EDD requiert la mise en œuvre d'une didactique tenant compte de l'aspect « gender », il existe une multitude d'interrelations entre la construction sociale du genre et la (non) durabilité – ce qui implique une thématization de cet aspect.⁶⁰

Sans des programmes de formation continue au profit des enseignant(e)s des écoles et des universités, dans la formation professionnelle et dans les entreprises, musées et autres lieux d'apprentissage extrascolaires, l'EDD ne pourra pas être mise en œuvre. La « vision d'un avenir souhaitable » (voir ci-dessus) dépasse toutefois largement le cadre de la formation de certain(e)s enseignant(e)s ou même d'équipes : elle implique que l'école, dans son ensemble, soit une « organisation apprenante » dont l'orientation doit être conforme au concept de développement durable.

Profil de compétences pour les enseignant(e)s

5. La vision : écoles durables – universités durables – entreprises durables

Ce qui est ici décrit sous le terme de vision n'est pas une utopie : des précurseurs – directeurs/trices d'écoles soutenu(e)s par leurs corps enseignants, élèves et parents, directions d'universités et personnalités de l'entrepreneuriat – ont démontré qu'il est possible, grâce à un processus d'apprentissage de plusieurs années, de s'engager dans la voie du développement durable. Ces précurseurs échangent leurs expériences au sein de réseaux internationaux⁶¹ et les mettent à la disposition des personnes intéressées par le biais de diverses publications. Les distinctions, prix et certifications sont des instruments importants en vue de garantir qu'une partie plus large du public prenne connaissance de ces avancées et pour générer un effet boule de neige.

6. L'éducation au développement durable en tant que moteur pour des innovations dans le domaine de l'éducation

L'éducation au développement durable – telle qu'elle se caractérise par ses objectifs éducationnels (orientation vers les compétences), ses principes didactiques et ses méthodes – n'est pas seulement intégrable aux débats pédagogiques et initiatives de politique d'éducation actuels. De par son potentiel d'intégration faisant suite à une décision politique et grâce à ses impulsions pratiques, elle est en mesure de renforcer et d'accélérer les principaux processus d'innovation dans le domaine de l'éducation en Europe.⁶²



Nachhaltige Entwicklung aus der Sicht von Jugendlichen: Kurz gefasste Darstellung einer Studie in den Abschlussklassen der Luxemburger Sekundarschulen

1. Zielsetzungen und Fragestellungen der Erhebung

Ziel der im Jahre 2008 durchgeführten Studie war es, Bildungsstand und -voraussetzungen der Jugendlichen zu Fragen der nachhaltigen Entwicklung - gegen Ende ihres Sekundarschulbesuches - zu erfassen. Damit sollte eine Orientierungsgrundlage für die Optimierung der entsprechenden schulischen Bildungsangebote geschaffen werden. Die Studie wurde von der Universität Luxemburg (Forschungseinheiten EMACS und INSIDE) in Zusammenarbeit mit dem Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle durchgeführt und ist insofern als Beitrag zur UN-Dekade „Bildung für nachhaltige Entwicklung“ (BNE) zu verstehen, die eine weitere Verankerung der BNE in den nationalen Bildungssystemen zum Ziel hat.

BNE hat die Funktion, BürgerInnen zu motivieren und zu befähigen, sich an einer nachhaltigen Entwicklung zu beteiligen (vgl. Rost, 2002; Rost, Lauströer, & Raak, 2003). Eine solche Beteiligung schliesst nachhaltiges Handeln des Einzelnen in der Privatsphäre (z.B. Energiesparen, Kauf von Fair-Trade Produkten) ebenso ein wie dessen nachhaltiges Handeln im öffentlich-politischen Raum (z.B. Demonstration für Klimaschutz) bzw. zusammen mit anderen (z.B. Engagement in einer Gruppe oder Organisation). Die Studie konzentrierte sich dementsprechend auf drei zentrale Fragestellungen.

1.1. Wie steht es mit der Motivation, dem Wissen, den Kompetenzen und dem tatsächlichen Verhalten von Jugendlichen?

Im Einzelnen sollte geklärt werden,

- (1) in welchem Maße sich die Jugendlichen für nachhaltigkeitsbezogene Themen interessieren,
- (2) wie wichtig ihnen die klassischen Nachhaltigkeitsziele in den Bereichen Ökologie, Ökonomie, Soziales und politische Partizipation sind,
- (3) in welchem Grad sie sich wegen Nachhaltigkeitsproblemen Sorgen machen,
- (4) auf welche Lösungswege für die Nachhaltigkeitsprobleme die Jugendlichen hoffen und
- (5) wie sehr sie glauben, mit ihrem Verhalten etwas zur Verwirklichung der Nachhaltigkeitsziele beitragen zu können

Des Weiteren sollte untersucht werden,

- (6) wie es mit dem grundlegenden Wissen sowie der System-, Bewertungs- und Handlungskompetenz der Jugendlichen im Bereich „Klimawandel“ bestellt ist und
- (7) inwieweit sich die Jugendlichen in der privaten oder öffentlichen Sphäre nachhaltig verhalten bzw. sich für eine nachhaltige Entwicklung in Gruppen oder Organisationen regelmäßig engagieren.

1.2. Welche Rolle spielen spezifische Merkmale der Jugendlichen, des Elternhauses und des Bildungsweges?

Die Studie sollte auch klären, inwieweit sich Subgruppen von Jugendlichen hinsichtlich der Motivation und dem nachhaltigen Verhalten unterscheiden: Schüler vs. Schülerinnen, Schüler aus unterschiedlichem Elternhaus (bzgl. Bildung, Migrationshintergrund) sowie aus unterschiedlichem Schultyp (ES vs. EST) bzw. Sektionen / Divisionen (z.B. Naturwissenschaft vs. Sprachen vs. Wirtschaft).



1.3. Wie schätzen SchülerInnen den bisherigen Schulunterricht ein? Was erwarten sie für den Unterricht der Zukunft?

Ein weiteres Ziel der Studie bestand darin, die Aufgeschlossenheit der Jugendlichen für Bildungsangebote zu nachhaltiger Entwicklung abzuschätzen. Hierzu wurden Beurteilungen des bisherigen Schulunterrichts durch die Jugendlichen ebenso erfasst wie ihre Erwartungen an den künftigen Schulunterricht und zwar jeweils soweit dies aus Sicht der Bildung für nachhaltige Entwicklung relevant ist. Dies erfolgte bzgl. der Wissensinhalte und Kompetenzen sowie der Unterrichtsmethoden.

2. Methode

Die Zielgruppe der Erhebung bildeten die Jugendlichen aus den Abschlussklassen des Enseignement secondaire classique (ES) und des Enseignement secondaire technique (EST) in den beiden Zweigen „régime technique“ (RT) und „régime de la formation de techniciens“ (RFT). In die Stichprobe wurden 827 Schülerinnen und Schüler (53.9 % weiblich, 46.1 % männlich) einbezogen. Ihre Zusammensetzung stimmte mit der der Zielpopulation weitgehend überein. SchülerInnen aus allen Sektionen des ES und aus fast allen Divisionen der beiden Zweige des EST waren repräsentiert. Sie kamen aus öffentlichen und privaten Lyzeen aller Teilregionen Luxemburgs. Die Erhebung wurde in standardisierter Form computergestützt mit der TAO-Plattform (Testing Assisté par Ordinateur) realisiert.

3. Ergebnisse

Im Folgenden werden zentrale Ergebnisse der Studie zusammenfassend dargestellt.

3.1. Interesse und Motivation zur Beteiligung an nachhaltiger Entwicklung

- Ökologische Themen, fanden das meiste Interesse, gefolgt von Fragen der sozialen Nachhaltigkeit (z.B. Nord-Süd-Gerechtigkeit). Das Interesse an Politik war am schwächsten.
- Die Mehrzahl der SchülerInnen schätzte die zentralen *Nachhaltigkeitsziele* als persönlich wichtig oder sehr wichtig ein. Ökologische Ziele standen an der Spitze, gefolgt von sozialen und ökonomischen Zielen. Deutliches Schlusslicht bildete die politische Partizipation.
- Bei den Zukunftssorgen führten solche wegen ökologischer Probleme. Es folgten soziale Sorgen, z.B. Sorgen um Entwicklungsländer und - mit größerem Abstand - Angst vor Entwicklungsländern.
- Die *größte Hoffnung der Jugendlichen* richtete sich auf wissenschaftlich-technische Lösungen, die geringste auf eine Änderung des Lebensstil in den Industrieländern.
- Als am wirksamsten wurde eigenes nachhaltiges *Handeln in der Privatsphäre* eingeschätzt, während eigenes Handeln in der *öffentlich-politischen Sphäre* (z.B. Demonstration, Unterschriftenaktion) als weniger wirksam angesehen wurde.

3.2. Wissen und Kompetenzen zur Beteiligung an nachhaltiger Entwicklung

Das Wissen und die Kompetenzen der Jugendlichen wurden vor allem am Beispiel des Klimawandels und des Klimaschutzes untersucht.

- *Systemwissen und Systemkompetenz*: Physikalische Aspekte des Klimawandels wurden überwiegend richtig erkannt, während ökonomische und soziale Ursachen bzw. Folgen eher übersehen wurden. Klimawandel wurde irrtümlicherweise auch mit anderen von Menschen verursachten Problemen (z.B. Ozonloch) und Naturkatastrophen (z.B. Tsunami) in Verbindung gebracht. Der Vernetzungsgrad des Denkens war gering.
- *Bewertungskompetenz*: Bei der Bewertung von Klimaschutzmaßnahmen wurde oft nur ein Aspekt der Nachhaltigkeit (z.B. Ökologie) berücksichtigt, manchmal auch zwei Aspekte (z.B. Ökologie, Ökonomie), äußerst selten jedoch alle drei Aspekte (Ökologie, Ökonomie, Soziales).



- *Handlungskompetenz*: Sie erstreckte sich ganz überwiegend auf die Privatsphäre, Handlungsmöglichkeiten der BürgerInnen in der öffentlich-politischen Sphäre wurden kaum gesehen.

3.3. Nachhaltiges Verhalten der Jugendlichen und ihr Engagement für Nachhaltigkeit

- Beim *nachhaltigen Verhalten in der Privatsphäre* dominierte das Energiesparen im Haushalt, mit deutlichem Abstand gefolgt vom klimaschonenden Mobilitätsverhalten. Nachhaltiger Konsum (z.B. Kauf von Bio-Produkten) bildete das Schlusslicht.
- *Nachhaltiges Verhalten in der öffentlich-politischen Sphäre*: Eine Teilnahme an Unterschriftenaktion, Demonstration oder Informationsstand für Belange der Nachhaltigkeit (z.B. Umweltschutz, Entwicklungsländer) während des letzten Jahres gaben nur die Hälfte der Jugendlichen an.
- Rund ein Sechstel der Jugendlichen gab an, sich *regelmäßig in einer Gruppe oder Organisation zu engagieren*, die sich im weiteren Sinne für Belange der nachhaltigen Entwicklung einsetzt.

3.4. Erwartungen der Jugendlichen an den Schulunterricht der Zukunft

- Die Mehrheit wünschte künftig mehr *Wissen und Kompetenzen* für eine nachhaltige Entwicklung zu erwerben als bisher: Systemwissen über ökologische Probleme und über Probleme der Entwicklungsländer, Kompetenzen für die Bewertung komplexer ökologischer und sozialer Sachverhalte sowie Kompetenzen für individuelles und kollektives Handeln.
- Die große Mehrheit wünschte, dass künftig mehr *innovative Unterrichtsmethoden* eingesetzt werden sollten als bisher: Exkursionen in Betriebe und soziale Einrichtungen, Diskussionen mit Verantwortlichen aus Wirtschaft, sozialen und politischen Institutionen sowie fächerverbindender Unterricht und Projekte.

4. Fazit und Handlungsbedarf: Mehr Nachhaltigkeit in die Schulen!

Die Wertschätzung der Nachhaltigkeitsziele und die Sorgen wegen Nachhaltigkeitsproblemen sind ein fruchtbarer Boden für mehr Bildung für nachhaltige Entwicklung in allen Bildungsgängen. Handlungsbedarf besteht zum einen bei der Förderung des vernetzten Denkens. Mehr Raum einnehmen sollte auch die *Sensibilisierung für die gesellschaftlichen / politischen Aspekte der nachhaltigen Entwicklung, der Erwerb entsprechender handlungsrelevanter Kompetenzen* und die Stärkung des Zutrauens, diese anzuwenden.

Die meisten Schüler wünschen mehr Bildung für nachhaltige Entwicklung und eine entsprechende Öffnung der Schule auf die Gesellschaft hin. Diese Chance sollte durch eine Verankerung der Kernkompetenzen der Bildung für nachhaltige Entwicklung, ihrer didaktischen Prinzipien und innovativen Unterrichtsmethoden in den globalen Rahmen der Schule von morgen genutzt werden.

Literatur

Rost, J. (2002). Umweltbildung – Bildung für nachhaltige Entwicklung. Was macht den Unterschied? Zeitschrift für internationale Bildungsforschung und Entwicklungspädagogik, 25, 7-12.

Rost, J., Lauströer, A. & Raack, N. (2003). Kompetenzmodelle einer Bildung für Nachhaltigkeit. Praxis der Naturwissenschaften / Chemie in der Schule, 52, 10-15.

Eine ausführlicherer Bericht über die Studie ist im Dezember 2010 erschienen:

Faber, T. & Boll, T. (2010). Nachhaltige Entwicklung aus der Sicht von Jugendlichen. Ergebnisse einer Studie in den Abschlussklassen der Luxemburger Sekundarschulen. Luxemburg: Universität Luxemburg.

Eine Print-Version kann angefordert werden bei: thomas.boll@uni.lu oder theid.faber@uni.lu

Bibliographie

- ¹ Extrait du rapport du Conseil de Gouvernement du 15 février 2008.
- ² Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg (2009). Ein nachhaltiges Luxemburg für mehr Lebensqualität Vorprojekt des Plan national de développement durable. Luxembourg. Récupéré le 4 mai 2009 de http://www.environnement.public.lu/developpement_durable/dossiers/avant_projet_pndd_2009/PNDDversion_9_3_2009.pdf.
- ³ Voir les exemples des portails Internet nationaux mis en place dans le cadre de la décennie des Nations Unies en Allemagne: <http://www.bne-portal.de/>, en Autriche: <http://www.umweltbildung.at/>, et en France: <http://www.decennie-france.fr>.
- ⁴ La documentation et la déclaration finale de la Unesco World Conference on Education for Sustainable Development sont consultables ici: <http://www.esd-world-conference-2009.org/>.
- ⁵ Pour obtenir des informations quant aux structures institutionnelles de coopération dans la Grande Région, voir: <http://www.granderegion.net/fr/grande-region/index.html>.
- ⁶ Ministère de l'Éducation Nationale. L'approche par compétences: un apprentissage plus concret, plus actif, plus durable. Récupéré le 21 avril 2009 du site du ministère : <http://www.men.public.lu/priorites/competences/index.html>.
- ⁷ Rychen, D.S., & Salganik, L.H. (Eds.).(2003). Key competencies for a successful life and a well-functioning society. Ashland, OH: Hogrefe & Huber.
- ⁸ Union européenne: Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2006/962/CE). Journal officiel de l'Union européenne. Récupéré le 21 avril 2009 de http://www.na-bibb.de/uploads/grundtvig/eu_empfehlung_schluesselkompetenzen.pdf.
- ⁹ Nagel, U., Kern, W. & Schwarz, V. (2008). Contributions à la définition de compétences et de standards pour l'éducation en vue du développement durable. Zürich: Forschung und Entwicklung. Pädagogische Hochschule.
- ¹⁰ Haan, G. de (2008). Gestaltungskompetenz als Kompetenzkonzept der Bildung für nachhaltige Entwicklung. In I. Bormann & G. de Haan (Hrsg.), Kompetenzen der Bildung für nachhaltige Entwicklung (pp. 23 – 43). Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- ¹¹ Lauströer, A. & Rost J. (2008). Operationalisierung und Messung von Bewertungskompetenz. In I. Bormann & G. de Haan (Hrsg.), Kompetenzen der Bildung für nachhaltige Entwicklung (pp. 89 – 102) Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- ¹² ibidem.
- ¹³ Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (2007). Orientierungsrahmen für den Lernbereich globale Entwicklung. Récupéré le 13 mai 2009 de http://www.globaleslernen.de/coremedia/generator/ewik/de/Downloads/Diverses/Orientierungsrahmen_20Globale_20Entwicklung.pdf.
- ¹⁴ Künzli, C. D. (2007). Zukunft mit gestalten Bildung für nachhaltige Entwicklung – Didaktisches Konzept und Umsetzung in der Grundschule. Bern: Haupt.
- ¹⁵ Forum Umweltbildung . Methoden. Récupéré le 21 avril 2009 de <http://www.umweltbildung.at/>.
- ¹⁶ ibidem.
- ¹⁷ Nachhaltigkeitsbeirat der Landesregierung Baden-Württemberg (2008). Zukunft gestalten – Nachhaltigkeit lernen. Récupéré le 21 avril 2009 de <http://www.nachhaltigkeitsbeirat-bw.de>.
- ¹⁸ ibidem.



- ¹⁹ Ministère de l'Éducation Nationale (France). Éducation au développement durable – ressources et pratiques pédagogiques. Récupéré le 15 mai 2009 du site du ministère : <http://eduscol.education.fr/D1185/zoom.htm>.
- ²⁰ Ministère de l'Éducation Nationale (2009). La réforme de la formation professionnelle. Récupéré le 10 mai 2009 du site du ministère: http://www.men.public.lu/priorites/formation_professionnelle/index.html.
- ²¹ International Association for the Evaluation of Educational Achievement (2009). International civic and citizenship education study. Récupéré le 21 avril 2009 de <http://www.iea.nl/icces.html>.
- ²² Ministère de l'Éducation Nationale (2008). Rapport d'activités. Récupéré le 22 avril 2009 de http://www.men.public.lu/publications/periodiques/rapports_activites/rapport_activite_2008/090318_rapport_activite_08.pdf.
- ²³ Conseil de l'Europe (2002). Recommandation Rec(2002)12 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'éducation à la citoyenneté démocratique. Récupéré le 22 avril 2009 de http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Documents_Publications/Adopted_texts/092_Rec_2002_12_EDC_fr.asp#TopOfPage.
- ²⁴ Loi du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement (Mémorial A N°2 du 17 janvier 1996).
- ²⁵ Le Ministère de l'Éducation est la seule instance pouvant décider de l'octroi d'une décharge dans le cas d'une telle responsabilité.
- ²⁶ Haan, G. de & Harenberg, D. (2000). Neue Indikatoren für Schulqualität. Das Beispiel Nachhaltigkeitsaudit. In I.Bormann., F. Erben, G. de Haan (Hrsg.), Schulprofil durch Öko-Audit (p. 241-259). Hamburg: Krämer.
- ²⁷ ibidem.
- ²⁸ Jonk Entrepreneuren Luxembourg asbl (2007). Guide du mini-entrepreneur (version 2007-2008). Récupéré le 21 avril 2009 de http://www.myschool.lu/portal/server.pt/gateway/PTARGS_0_0_9619_0_0_43/http://www.myschool.lu/publishedcontent/publish/_subject_rooms/economy/economy___resource_of_the_week/articles/news_27_9_2007_6.pdf?qid=32339268&rank=2.
- ²⁹ Bund-Länder-Kommission, Bundesministerium für Bildung und Forschung & Freie Universität Berlin (2007). Qualitätsentwicklung BNE-Schulen – Qualitätsfelder, Leitsätze & Kriterien. Récupéré le 11 mai 2009 de http://userpage.fu-berlin.de/~blk/dokumente/orientierungshilfe_qualitaetskriterien.pdf.
- ³⁰ Bund-Länder-Kommission, Bundesministerium für Bildung und Forschung & Freie Universität Berlin. Schulentwicklung durch Nachhaltigkeits-Audit. Werkstattmaterialien Bildung für nachhaltige Entwicklung. Nr 11. Innovative Strukturen. Récupéré le 11 mai 2009 de http://www.dekade.org/transfer_21/wsm/11.pdf.
- ³¹ Breiting, S., Mayer M. & Morgensen, F.(2005). Qualitätskriterien für BNE-Schulen – Bildung für Nachhaltige Entwicklung in Schulen – Leitfaden zur Entwicklung von Qualitätskriterien. Wien: Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Kultur.
- ³² The Swedish National Agency for School Improvement The Sustainable School Award. Récupéré le 21 avril 2009 de <http://www.skolverket.se/content/1/c6/01/27/32/SustainableSchoolAward2007.pdf>.
- ³³ University of Luxembourg (2009). Sustainability at the University. récupéré le 15 mai 2009 du site de l'université: http://www.uni.lu/university/sustainability_at_the_university.
- ³⁴ Voir: www.international-sustainable-campus-network.org.
- ³⁵ Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg (2009). Ein nachhaltiges Luxemburg für mehr Lebensqualität Vorprojekt Plan national de développement durable. Luxembourg. Récupéré le 4 mai 2009 de http://www.environnement.public.lu/developpement_durable/dossiers/avant_projet_pndd_2009/PNDDversion_9_3_2009.pdf.
- ³⁶ Pour obtenir des informations relatives aux offres de formation de l'Institut, consulter: <http://www.inap.public.lu/fr/>.
- ³⁷ INFPC (2009). Formastat 2006 – Rapport d'analyse. Luxembourg.
- ³⁸ Office des publications officielles de l'Union européenne (2008). Le Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC). Récupéré le 15 mai 2009 de http://www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs/bologna/news/EQF_DE.pdf.



- ³⁹ En dernier lieu par la Loi du 24 octobre 2007 portant création d'un congé individuel de formation.
- ⁴⁰ Ministère de la Famille: Politique de la Jeunesse – Services & Structures.
http://www.mfi.public.lu/publications/poljeun_service/PolJeun_ServEtStruct.pdf.
- ⁴¹ Le « Plan National Protection de la Nature 2007 – 2011 » est disponible au téléchargement sur la page Internet du Ministère de l'Environnement. Récupéré le 21 avril 2009 de http://www.environnement.public.lu/conserv_nature/dossiers/PNPN/PNPNvfinale200407-2.pdf.
- ⁴² Commission européenne, direction générale de l'éducation et de la culture, direction générale de l'emploi et des affaires sociales (2001). Communication de la Commission: Espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Récupéré le 22 mai 2009 de http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11054_fr.htm.
- ⁴³ Wohlers, L. (2009). Informelle Umweltbildung in Urlaub und Freizeit. In: M. Brodowski, U. Devers-Kanoglu, B. Overwien, M. Rohs, S. Salinger & M. Walser (Hrsg.), *Informelles Lernen und Bildung für eine nachhaltige Entwicklung* (pp. 122-128). Opladen: Budrich.
- ⁴⁴ Nahrstedt, W., Fromme, J., Stehr, I. & Brinkmann, D. U. A. (Hrsg.). (1994). *Bildung und Freizeit – Konzepte freizeitorientierter Weiterbildung*. Bielefeld: IFKA.
- ⁴⁵ Pour de plus amples informations, consulter le site <http://www.ias.unu.edu>.
- ⁴⁶ Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg (2009). Ein nachhaltiges Luxemburg für mehr Lebensqualität Vorprojekt Plan national de développement durable. Luxembourg. Récupéré le 4 mai 2009 de http://www.environnement.public.lu/developpement_durable/dossiers/avant_projet_pndd_2009/PNDDversion_9_3_2009.pdf.
- ⁴⁷ Source de l'illustration: <http://www.duralpes.com/tag/developpement-durable/>.
- ⁴⁸ Cf. Di Giulio, A. (2004). *Die Idee der Nachhaltigkeit im Verständnis der Vereinten Nationen – Anspruch, Bedeutung und Schwierigkeiten*. Münster, Hamburg, Berlin, London: LIT.
- ⁴⁹ Éthique, philosophie morale = branche de la philosophie qui étudie les fondements des mœurs et de la morale
- ⁵⁰ Cf. Haan, G. de, Kamp, G., Lerch, A., Martignon, L., Müller-Christ, G. & Nutzinger, H. G. *Nachhaltigkeit und Gerechtigkeit. Grundlagen und schulpraktische Konsequenzen*. Berlin – Heidelberg: Springer.
- ⁵¹ Consulter le portail Internet de l'Unesco : http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=27234&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.
- ⁵² Haan, G. de, Kamp, G., Lerch, A., Martignon, L., Müller-Christ, G. & Nutzinger, H.G. (2008). *Nachhaltigkeit und Gerechtigkeit. Grundlagen und schulpraktische Konsequenzen*. Berlin – Heidelberg: Springer.
- ⁵³ Notamment Hauenschield, K. & Boscho, D. (2005). *Bildung für nachhaltige Entwicklung in der Schule*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- ⁵⁴ Haan, G. de & Harenberg, D. (1999). *Bildung für nachhaltige Entwicklung*. Freie Universität Berlin, BLK, Bonn. Heft 72.
- ⁵⁵ Künzli, C. D. (2007). *Zukunft mitgestalten Bildung für nachhaltige Entwicklung – Didaktisches Konzept und Umsetzung in der Grundschule*. Bern: Haupt.
- ⁵⁶ Forum Umweltbildung. *Methoden*. Récupéré le 21 avril 2009 de <http://www.umweltbildung.at/>.
- ⁵⁷ Der Nachhaltigkeitsbeirat der Landesregierung Baden-Württemberg (2008). *Zukunft gestalten – Nachhaltigkeit lernen*. Récupéré le 21 avril 2009 de <http://www.nachhaltigkeitsbeirat-bw.de>.
- ⁵⁸ Source de l'illustration voir Sleurs, W. (Ed.). (2008). *Competencies for ESD (Education for Sustainable Development) teachers*. Récupéré le 21 avril 2009 de http://www.unece.org/env/esd/inf.meeting.docs/EGonInd/8mtg/CSCT%20Handbook_Extract.pdf.
- ⁵⁹ Le « Gender Mainstreaming » figure depuis longtemps à l'ordre du jour des entreprises, les écoles demeurent peu touchées par cette politique.
- ⁶⁰ Franz-Balsan, A. (2005). *Gender im Mainstream – Konsequenzen für Theorie und Praxis der Nachhaltigkeitskommunikation*. In: G. Michelsen & J. Godemann (Hrsg.), *Handbuch Nachhaltigkeitskommunikation* (pp. 338-348). München: Oekom.



- ⁶¹ Sustainable Schools (TeacherNet), ISCN, Global Reporting Initiative, CSR-Konferenzen.
- ⁶² Exemple pour le développement des écoles supérieures: en Europe sont menées des initiatives relatives au « Higher Education for Sustainable Development », sur la période visée par le processus de Bologne. Certaines indications laissent penser que le concept de développement durable assume de plus en plus le rôle global de vecteur du changement dans les structures et curricula.



**Composition du comité interministériel :**

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Ministère des Affaires étrangères (Direction de la Coopération au Développement), Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère du Développement durable et des Infrastructures (département de l'Environnement), Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Membres du comité interministériel :

Mmes Sylvie Arendt, Marguy Kohnen, MM. Jos Bertemes, Thomas Boll, Théid Faber, Steve Jungen, Romain Kohn, Jos Salentiny, Francis Schartz

Recherche et rédaction :

Thomas Boll, Théid Faber, Angela Franz-Balsen (Université du Luxembourg)

Layout:

MENFP, Coordination générale

Décembre 2011

Apprendre le développement durable - agir pour l'avenir

Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable

Recueil des acteurs de l'Éducation au Développement Durable au Luxembourg





***L'éducation est l'arme la plus puissante
pour changer le monde.»***

Nelson Mandela

Lancée par les Nations Unies, la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) a pour premier objectif l'intégration des valeurs inhérentes au développement durable à tous les aspects de l'éducation afin de susciter un changement des comportements propre à favoriser l'avènement d'une société plus viable et plus juste pour tous.

Compris comme «*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*»¹, le concept de développement durable a mené au deuxième Plan national pour un développement durable (PNDD) en 2010, dans lequel l'éducation au développement durable a été retenue comme objectif prioritaire.

En effet, l'éducation est indispensable au développement durable. Celui-ci n'aura pas lieu sans les citoyens : ces derniers ont besoin de comprendre les enjeux et d'apprendre comment ils peuvent y contribuer.

Dans cette perspective a été créé en 2008 le Comité interministériel pour l'éducation au développement durable (CIEDD). En collaboration avec l'Université du Luxembourg et en concertation avec institutions, ONG et enseignants, il a élaboré une Stratégie nationale de l'éducation au développement durable (EDD).

Cette stratégie, intitulée «*Apprendre le développement durable – agir pour l'avenir*», définit des pistes prioritaires d'action. L'une d'elles préconise la mise en réseau et la collaboration des acteurs. Le présent recueil est l'un des outils de cette mise en réseau.

Les organisations actives en EDD s'y présentent et exposent la vision de leur engagement, les objectifs qu'elles veulent atteindre dans leurs actions éducatives auprès des enfants, des jeunes et des moins

jeunes. Elles partagent leurs expériences et proposent leurs compétences en vue de construire ensemble des projets éducatifs interdisciplinaires.

Complémentaire au recueil, le site www.BNE.lu est mis à disposition des organisations pour leur donner une meilleure visibilité et présenter leurs activités éducatives dans une base de données structurée. Il a vocation à devenir la plate-forme d'échange et d'information entre le secteur associatif, la communauté éducative, les jeunes et le grand public.

La charte EDD intégrée au recueil reprend des critères de qualité pour les activités. Ces critères sont le résultat d'une réflexion sur la façon de construire des activités EDD. Celles-ci doivent respecter la complexité des thématiques abordées, proposer une cohérence entre les messages transmis et les méthodes utilisées et définir le rôle des différents acteurs impliqués. Les organisations présentées dans le recueil sont signataires de cette charte.

Le CIEDD veut promouvoir les échanges entre les acteurs et contribuer au débat sur la nécessité de proposer une éducation au service du développement durable dans les écoles, les maisons de jeunes, les maisons-relais et les crèches. Il considère cette charte comme un guide et un engagement des acteurs désireux de construire des partenariats et des projets de qualité en EDD dans le milieu scolaire et extrascolaire.

Relevez le défi que représente l'éducation au développement durable ! Faites appel aux ONG référencées en vue d'un échange productif et consultez notre site www.BNE.lu pour accéder aux ressources disponibles !

**Le Cercle de coopération des
organisations non gouvernementales
de développement**

**Le Comité interministériel
de l'éducation au
développement durable**

**La Plateforme éducation
à l'environnement et au
développement durable**

¹ G.H. Brundtland, rapport de l'ONU «Notre avenir à tous», 1987

Légende thématique



Economie durable, globalisation, endettement, pauvreté, consommation, empreinte écologique, fairtrade, (pays en) développement, travail des enfants



Mobilité, transports, tourisme



Agriculture et alimentation



Ressources : biodiversité, protection de la nature, énergie, terre, eau, air, matières premières



Climat, changement environnemental global, catastrophes naturelles



Santé et qualité de vie, protection sociale



Structures et évolutions démographiques, migrations



Démocratie, droits de l'homme, participation citoyenne, « good governance », paix et conflits, éducation



Diversité culturelle, populations indigènes, racisme, « gender »



Construction, génie civil



Autres

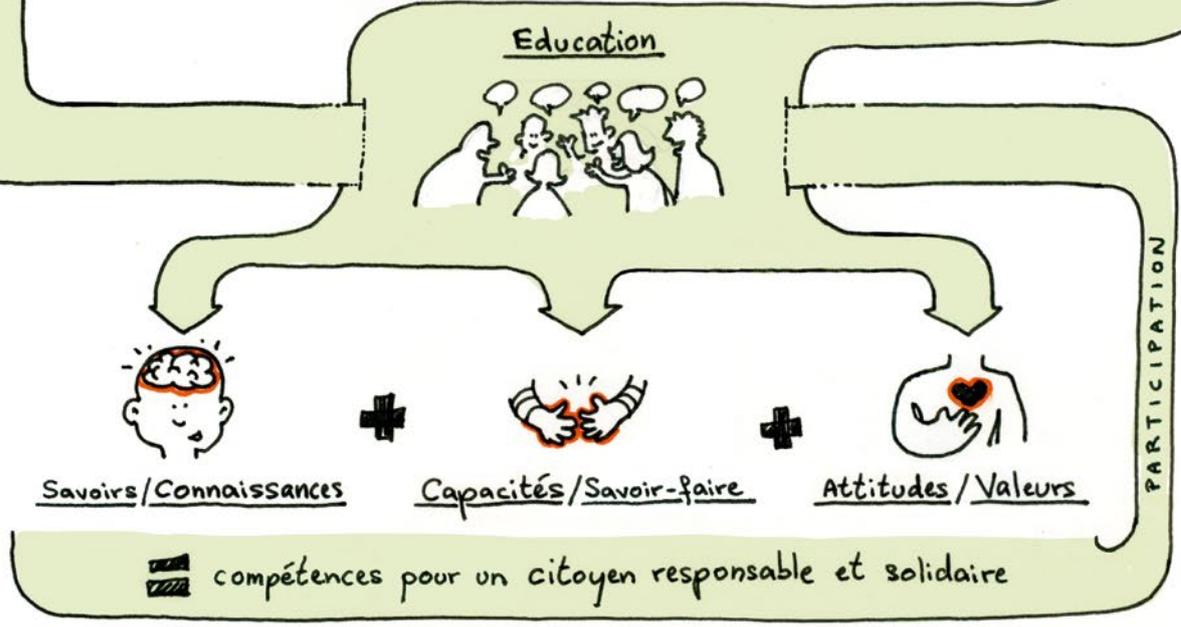
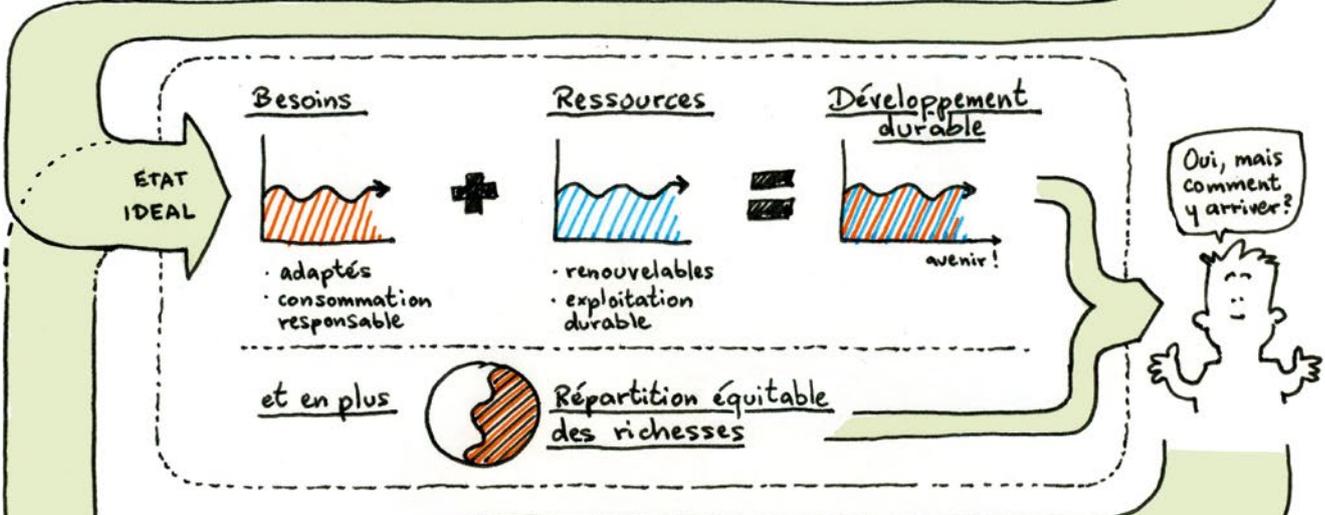
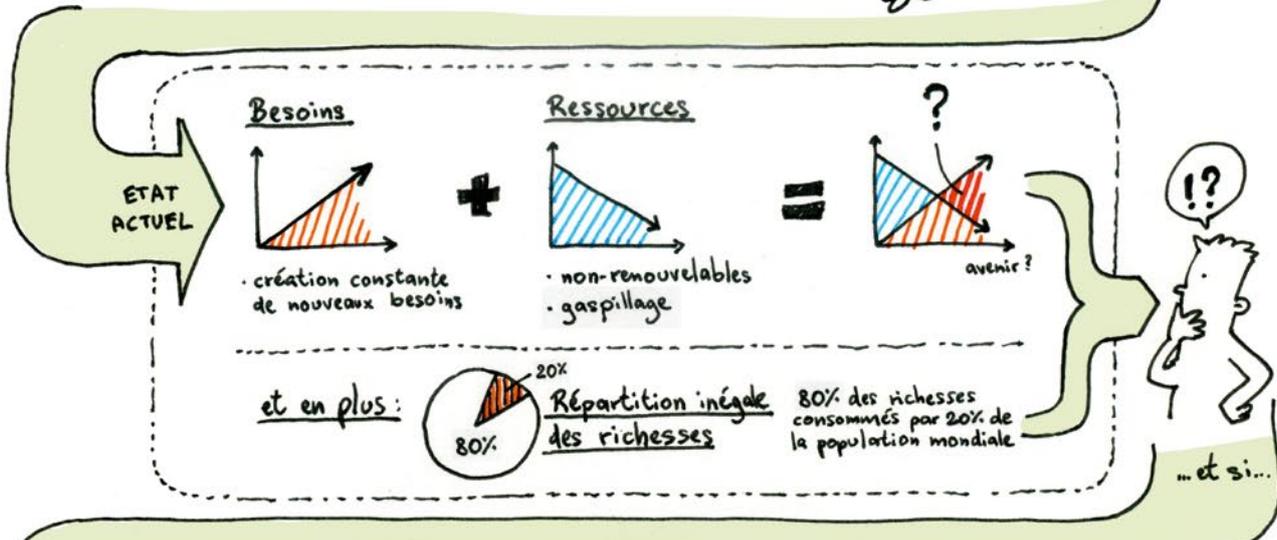
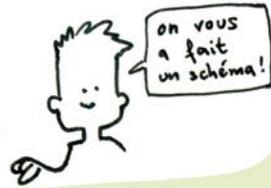
Sommaire

Charte « Éducation au développement durable » (EDD)	7
-----------------------------------------------------	---

Les acteurs de l'Éducation au Développement Durable au Luxembourg

Action Solidarité Tiers Monde ^(ASTM)	12	FNEL Scouten	32
Administration de la Nature et des Forêts	13	Frères des Hommes ^(FDH)	33
Aide à l'Enfance de l'Inde ^(AEI)	14	Guiden a Scouten fir ENG Welt	34
Les Amis du Tibet, Luxembourg	15	Handicap International	35
ASTI Luxembourg	16	Haus vun der Natur	36
Athénée de Luxembourg	17	Kalendula	37
Fondation Bridderlech Deelen	18	Kindernothilfe Luxembourg	38
Cap Vert Espoir et Développement ^(CVED)	19	Klima-Bündnis Lëtzebuerg	39
Fondation Caritas Luxembourg	20	Lëtzebuenger Guiden a Scouten	40
Centre d'information Tiers Monde ^(CITIM)	21	Lycée Technique Agricole	41
Centre écologique Parc Housen	22	Maarkollef	42
Centre for Ecological Learning Luxembourg ^(CELL)	23	Médecins Sans Frontières ^(MSF)	43
Centre SNJ Hollenfels	24	Natur&ëmwelt	44
Christian Solidarity International ^(CSI Lëtzebuerg)	25	Naturpark Öewersauer	45
Ligue luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer ^(CTF)	26	Nordstad-Lycée	46
Croix-Rouge luxembourgeoise	27	Objectif Tiers Monde - Haiti ^(OTM)	47
Ecole Nature Lasauvage	28	Parc naturel de l'Our	48
Emweltberodung Lëtzebuerg	29	SICONA-Ouest/SICONA-Centre	49
Escher Waldschoul	30	Sos Faim	50
Fairtrade Lëtzebuerg	31	SOS Villages d'Enfants Monde	51
		Tourist Center Robbersscheier	52
		UNICEF-Luxembourg	53
		Unity Foundation	54
		Impressum	55

Éducation au développement durable



Charte « Éducation au développement durable » (EDD)

Pour promouvoir la qualité des projets en éducation au développement durable, les signataires de la présente charte s'engagent à :

- Promouvoir et développer l'esprit critique et la pensée autonome des participants en vue de former des citoyens responsables capables de juger et d'agir en matière d'environnement naturel et humain
- Veiller à une cohérence entre les méthodes utilisées et les messages transmis,
- Respecter la complexité des thématiques abordées
- Former les intervenants aux méthodes et thématiques de l'éducation au développement durable (EDD)
- Collaborer étroitement avec le responsable accueillant l'activité proposé
- Mettre en place un processus d'autoévaluation de manière transparente en incluant les différents acteurs concernés

REMARQUE PRELIMINAIRE

La Charte « Education au développement durable » a été rédigé sur base de deux documents élaborés en 2009 : « Critères de qualité pour les projets d'éducation au développement (ED) » par les ONG luxembourgeoises actives dans le domaine de l'éducation au développement et « Charte pour l'éducation à l'environnement et au développement durable » par la Plateforme nationale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable issue du Plan national pour la protection de la nature.

QU'EST-CE QUE C'EST QUE L'EDD ?¹

- Une éducation qui permet aux apprenants d'acquérir les techniques, les savoirs faire, les valeurs et les connaissances nécessaires pour garantir un développement durable
- Une éducation accessible à tous les niveaux et quel que soit le contexte social (environnement familial et scolaire, lieu de travail, communauté)

- Une éducation qui forme des citoyens responsables et favorise la démocratie en permettant aux individus et aux communautés de jouir de tous leurs droits tout en remplissant leurs devoirs
- Une éducation qui prévoit la formation tout au long de la vie
- Une éducation qui permet à chacun de s'épanouir de manière équilibrée

La valeur fondatrice de l'EDD est le respect : respect des autres et respect de la planète et de ce qu'elle nous apporte - ressources, faune et flore. L'EDD entend nous exhorter à modifier nos comportements et nos pratiques pour assurer notre avenir

¹ Extrait du bulletin 39 du Bureau de l'information du public « memobpi » sur l'éducation en vue d'un développement durable de l'UNESCO)



Le plus grand défi qui nous est lancé en ce siècle est de prendre une idée qui semble abstraite – le développement durable – et d'en faire une réalité pour l'ensemble de la population mondiale»

Kofi Annan

Objectif de la Charte

La présente Charte propose des critères de qualité de base standardisés par les acteurs issus des organisations de formation et de sensibilisation extrascolaires. Cet instrument commun à tous les acteurs est destiné à assurer un cadre aux prestations que ces derniers proposent dans un cadre éducatif formel, non-formel ou informel. Il servira de guide visant à stimuler les collaborations entre les acteurs scolaires et extrascolaires avec des organisations partenaires appropriées afin de les accompagner dans leur volonté d'adapter leurs apprentissages aux défis du futur dans un monde en perpétuel changement.

Le contenu de la charte s'appuie sur un consensus pour des critères de base qui permettent de promouvoir des offres éducatives de qualité et vise à stimuler les discussions entre tous les acteurs afin de clarifier les objectifs et les changements nécessaires et ainsi orienter l'implémentation de l'EDD dans le quotidien des enfants et jeunes. Une liste de critères plus étoffés peut découler de ces discussions adaptées alors à chaque établissement, à son contexte et à son projet.

Les institutions, organismes et organisations actifs dans l'éducation au développement durable sont appelés à souscrire à la Charte et s'engagent ainsi à la respecter dans le cadre de leurs projets de sensibilisation ou éducatifs au sein de leurs organisations et/ou en collaboration avec des institutions publiques, p.ex. des établissements scolaires au Luxembourg.

Définition de l'éducation au développement durable au Luxembourg

L'objectif de l'éducation au développement durable est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs du fondamental à l'université ainsi que dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle et informelle (maisons relais, maison des jeunes, ONG, etc.). Le but est de faire prendre conscience de la complexité et de l'interconnexion des défis pour notre avenir.

Cette vision de l'éducation met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire, afin de développer les savoirs

et les compétences requis pour un avenir durable et de promouvoir les changements de valeurs, de comportement et de modes de vie nécessaires.

L'éducation au développement durable est essentiellement une question de valeurs ayant pour centre la notion de respect: respect des autres, qu'ils appartiennent aux générations actuelles ou futures; respect de la différence et de la diversité, de l'environnement et des ressources de la planète que nous habitons.²

Comment mettre en œuvre les critères de qualité pour les projets d'éducation au développement durable?

La présente charte propose une grille de questions afin d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre des critères de qualité pour les projets d'éducation au développement durable:

- 1 Promouvoir et développer l'esprit critique et la pensée autonome des participants en vue de former des citoyens responsables capables de juger et d'agir en matière d'environnement naturel et humain**

Questions guides:

Est-ce que le participant est mis en situation d'accumulation de nouvelles informations? Est-ce qu'un espace de confiance est créé au cours de l'animation permettant au participant d'exercer son esprit critique dans une réflexion ouverte mettant en scène des avis divergents argumentés par les acteurs?

² Cette définition est extraite de « Apprendre le développement durable – agir pour l'avenir » - Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable www.men.public.lu/publications/postprimaire/brochures_information/111130_developpement_durable/111130_dev_durable.pdf

Les effets recherchés sont :

- que le participant puisse s'investir de manière active à la réflexion apportée par l'organisation
- que l'animation soit un moment de débat et d'ouverture sur des réalités sociales, économiques, politiques, culturelles et environnementales au niveau local et/ou mondial
- que les informations reçues par le participant dans le projet fassent l'objet d'une analyse critique et d'une clarification sur le type d'informations traitées, s'agit-il de :
 - faits scientifiques établis et non encore contestés
 - suppositions, interprétations, réflexions, avis
 - hypothèses, théories scientifiques ou non
 - valeurs, idéologies, croyances, confessions, ou de dogmes

Le participant doit pouvoir identifier la valeur, le poids des informations transmises.

- que le participant devienne un acteur familiarisé avec le fonctionnement de la société et les débats nécessaires et continus pour établir des consensus entre les acteurs qui permettent de définir les savoirs acceptés par le plus grand nombre pendant un temps donné :
 - Consensus scientifique dans le cadre des sciences humaines et les sciences naturelles
 - Consensus de la société civile par le biais du débat, de la confrontation avec d'autres sociétés et par les mécanismes démocratiques et politiques
 - Consensus ou débat forgeant l'opinion publique par le biais des campagnes de sensibilisation de la société civile, par les médias et par le discours politique
 - Consensus politique
- que le participant considère et évalue son rôle de citoyen responsable capable d'agir en matière de développement durable.

Les projets en EDD doivent pouvoir stimuler et encourager le participant à agir dans son environnement. Ainsi les actions proposées doivent lui permettre de développer une pensée constructive tournée vers l'action. Les thématiques abordées doivent encourager les participants à prendre leur place dans la société au niveau local et mondial.

② Veiller à une cohérence entre les méthodes utilisées et les messages transmis

Questions guides :

Est-ce que les activités proposées s'organisent sur base d'un concept pédagogique permettant d'acquérir aussi bien des compétences au niveau du savoir, du savoir faire et du savoir être ? Est-ce que les méthodes choisies sont utilisées de manière flexible, adaptée aux publics et diversifiée, afin de permettre aux participants d'acquérir les compétences que les messages transmis mettent en avant, comme l'engagement, la participation, la prise de position, l'affirmation de soi, le positionnement par l'action, le partage, la coopération, etc. ?

Les effets recherchés sont :

- que le participant se sente acteur de sa propre vie et aussi acteur dans l'atelier où un espace lui est offert et où son avis est pris au sérieux
- que les messages soient transmis en utilisant des méthodes permettant une compréhension non seulement cognitive mais aussi une prise de conscience de son rôle dans la société de demain et des interdépendances existantes entre les différents piliers du développement durable
- que la pertinence et l'objectivité de l'information soient assurées, dans le respect d'une rigueur scientifique intégrant les résultats scientifiques actuels et leurs limites

③ Respecter la complexité des thématiques abordées

Les problèmes et les mécanismes du développement durable sont complexes et ne peuvent se réduire à une seule réponse simpliste ni à une idéologie unique. L'éducation au développement durable doit intégrer la complexité de ses thématiques et de leurs interdépendances, en se référant à des disciplines scientifiques et humanistes, en intégrant l'approche systémique et en utilisant des démarches de découverte et des outils d'analyse et de synthèse. Elle doit ainsi aborder des thématiques difficiles d'une manière compréhensible, tout en conservant toutes les nuances pour faire justice à la nature complexe de ces questions. Au moins deux des trois piliers de l'EDD, (l'écologie, l'économie et le social) doivent être intégrés dans l'analyse des thématiques abordées.

Les effets recherchés sont :

- que le participant comprenne la nature complexe du développement durable et les relations d'interdépendances :
 - entre qualité de vie et développement humain au Luxembourg et nécessité du respect des droits écologiques, sociaux et culturels des générations futures et ceux des autres nations
 - entre prospérité économique, la nécessité du respect des limites écologiques et de la capacité régénératrice de la nature ainsi que la défense de la cohésion sociale grâce à l'équité et la solidarité
- que la pertinence et l'objectivité de l'information soient assurées, dans le respect d'une rigueur scientifique intégrant les incertitudes et l'évolution des savoirs
- que la maîtrise des démarches actives et la conception d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics soient assurées
- que le participant comprenne les liens entre son quotidien et les thématiques abordées ainsi que les valeurs et les compétences transmises

4 Former les intervenants aux méthodes et thématiques de l'EDD

La formation des praticiens passe par l'appropriation des concepts, des connaissances et des méthodes permettant de mieux transmettre les compétences et les valeurs afin de contribuer à renforcer les enfants et les jeunes pour les préparer à répondre aux enjeux sociétaux.

Les effets recherchés sont :

- que les acteurs intervenants dans le contexte éducatif soient capables de jouer un rôle d'initiateur et/ou d'accompagnateur dans la conception et la mise en œuvre de projets respectant la complémentarité des approches et des compétences
- qu'un encadrement de qualité et une formation continue des acteurs/animateurs soient garantis.

5 Collaborer étroitement avec le responsable accueillant l'activité proposée

Question guide :

Est-ce qu'un échange d'informations est prévu entre les acteurs concernés afin de clarifier les attentes et les besoins des deux parties ainsi que le rôle de chacun avant, pendant et après l'intervention ?

Les effets recherchés sont :

- une bonne connaissance du public-cible
- la possibilité d'ancrer l'intervention dans une partie du programme ou du moins de faire des liens avec le programme enseigné
- une bonne compréhension des attentes et de la motivation de l'enseignant
- une bonne répartition des rôles entre les différents acteurs responsables des informations transmises aux participants
- la durabilité de l'action, son appropriation par les participants, l'organisateur, etc.

6 Mettre en place un processus d'autoévaluation de manière transparente et incluant les différents acteurs concernés

Questions guides :

Est-ce que vous avez défini avec les acteurs concernés les résultats attendus de votre activité ? Est-ce que vous avez formulé et partagé avec tous les acteurs l'objectif de votre action

et les objectifs pédagogiques souhaités ? Avez-vous organisé des outils d'autoévaluation qui permettront d'évaluer l'impact et les effets de votre projet EDD ?

Les effets recherchés sont :

- un apprentissage concerté entre les acteurs concernés pour améliorer nos pratiques
- une remise à plat et un questionnement régulier sur les méthodes et les contenus des activités en les adaptant au public cible mais aussi aux besoins et attentes des autres acteurs concernés
- la création d'un moment d'échange sur les objectifs et les résultats attendus par les différents acteurs

Les signataires de la Charte EDD s'engagent à faire des efforts en matière de consommation durable et équitable ; e.a. en économisant de l'énergie, en utilisant du matériel recyclé et en favorisant la mobilité douce et les transports en commun. Le respect de la diversité et le droit de tous à un enseignement de qualité et respectant l'individu dans sa complexité sont des valeurs intégrées dans les pratiques des organisations. La sécurité, l'assurance et le bien-être des participants sont garantis.

Les signataires s'engagent à respecter et à promouvoir les critères de qualité pour les projets d'éducation au développement durable. Les organismes publics, par l'intermédiaire du Comité interministériel de l'éducation au développement durable, se réservent le droit de refuser des projets qui ne respectent pas ces critères de base dans un cadre éducatif formel, non-formel ou informel.

Les acteurs de l'Éducation au Développement Durable au Luxembourg



Action Solidarité Tiers Monde (ASTM)



Thèmes prioritaires



- Inégalités socio-économiques et politiques entre les pays Nord-Sud
- Mondialisation
- Justice climatique
- Consommation d'énergies
- Exploitation des ressources minières
- Engagement socio-politique
- Conditions de travail des enfants
- Route des épices
- Souveraineté alimentaire
- Diversités culturelles en Afrique, Asie et Amérique latine

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions interactives

Ateliers thématiques

Accompagnement de projet d'établissement en EDD

Formation des enseignants

GROUPE CIBLE

Enfants à partir de 6 ans

Jeunes

Enseignants et éducateurs au développement durable

Adultes

Vision

La construction d'un monde plus juste est possible et tout individu a la responsabilité et le devoir de mettre tous les moyens en œuvre pour y parvenir.

L'ASTM veut contribuer à un développement durable global en promouvant la réalisation des *Droits Economiques, Sociaux et Culturels* (DESC) dans les pays dits en voie de développement.

L'ASTM agit pour un développement fondé sur les droits humains et les valeurs suivantes :

- La solidarité
- La démocratie participative et le droit à l'autodétermination des peuples
- La justice sociale et économique
- Le développement durable
- L'égalité, la diversité culturelle et le droit à la liberté de conscience

Objectifs

Comprendre le monde – créer la solidarité. L'ASTM veut :

- Permettre une meilleure compréhension des interdépendances et des mécanismes qui engendrent des relations injustes entre le Nord et le Sud
- Promouvoir le dialogue interculturel reposant sur le respect et l'égalité
- Contribuer à démanteler les stéréotypes et idées préconçues en montrant des images proches des réalités des pays du Sud
- Promouvoir des valeurs et attitudes qui favorisent la solidarité Nord-Sud
- Susciter et renforcer des actions de mobilisation et de solidarité entre les sociétés du Nord et du Sud

Expériences

- L'ASTM est l'un des porteurs de l'initiative Klima-Bündnis (KB) au Luxembourg qui est présente dans 36 communes. Le détail du programme de sensibilisation

pour les communes KB vous est présenté dans ce recueil sous la fiche KLIMA-BÜNDNIS

- L'ASTM a lancé depuis 30 ans un centre de documentation - le CITIM - qui propose un accompagnement documentaire et organise de multiples activités pour les enfants, jeunes et pour les enseignants. Une fiche spécifique lui est consacré dans ce recueil

Nous proposons aussi une formation pour les enseignants :

- Fortbildung zum « Globalen Lernen »

Notre offre éducative est très large, vous trouverez le détail sur notre site www.astm.lu et également sur le site www.bne.lu.

Partenariats

- Partenariat avec le Mouvement écologique (Meco) pour les activités de sensibilisation dans les communes Klima-Bündnis et partenariat avec l'ASTI pour les ateliers des cultures
- Membre des réseaux nationaux : KB Lëtzebuerg, Cercle de coopération des ONGD, Groupe Education au Développement Luxembourg – GEDEV, Initiative Luxembourg sans OGM, Votum Klima, LFR, Plateforme contre les agrocarburants
- Membre des réseaux internationaux suivants : KB International, Eurodad, CAN Europe, CDM-Watch, Grupo Sur, Plataforma Peru

Remarques

Le travail dans le milieu scolaire et extrascolaire permet à l'ASTM d'entrer en contact avec les enfants, les jeunes et enseignants qui abordent les thématiques en lien avec la solidarité Nord-Sud et ainsi de compléter leurs approches avec notre expérience et les alternatives développées par nos partenaires du Sud.

CONTACT

55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

T. 40 04 27-1
astm@astm.lu
www.astm.lu

Administration de la Nature et des Forêts



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration de la nature et des forêts



Thèmes prioritaires



- Education et sensibilisation à la protection de la nature et à l'utilisation durable des ressources naturelles, dont notamment la gestion durable des forêts
- Rôle actif de chaque citoyen - consommateur ou acteur économique - pour assurer la conservation de notre patrimoine naturel et de la diversité biologique

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions
Ateliers
Visites guidées sur demande
Visites guidées à date fixe (Dag an der Natur)
Activités scolaires
Présentations
Accompagnement de projets
Matériel didactique
Brochures, dépliants
Sentiers thématiques nature

GROUPE CIBLE

Tous publics
Tous âges
Classes scolaires

Vision

Sensibiliser le public, et en particulier les jeunes à l'importance :

- De la protection de la nature et de la biodiversité
- De l'utilisation durable des ressources naturelles dans l'intérêt des générations futures

Objectifs

Les activités de sensibilisation de l'ANF ont pour objectif principal de faire de notre public cible un ensemble d'acteurs responsables, partant du principe que chaque citoyen, consommateur ou acteur économique, peut jouer un rôle important pour assurer la conservation de notre patrimoine naturel et de la diversité biologique.

Expériences

Actuellement, l'administration gère 4 centres d'accueil qui offrent au public et aux écoles de nombreuses activités et visites sur des thèmes divers, tous liés à l'EDD. L'ANF publie tous les ans des brochures sur des thèmes liés à la protection de la nature et l'utilisation durable des ressources naturelles, dont notamment la gestion durable des forêts.

Partenariats

La quasi-totalité des activités de sensibilisation du public de l'ANF se déroulent en collaboration plus ou moins étroite avec des partenaires publics ou privés. Parmi ces partenaires figurent des organisations non-gouvernementales, des communes et syndicats de communes, d'autres administrations étatiques ou encore des acteurs privés. L'ANF compte parmi ses partenaires dans ce domaine également des organisations et administration étrangères.

Remarques

Vous trouverez toutes les informations et les programmes sur :

www.centresnatureetforet.lu

www.sentiersnature.lu

CONTACT

16, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
awiewesch@anf.etat.lu
burfelt@anf.etat.lu

ellergronn@anf.etat.lu
mirador@anf.etat.lu
www.centresnatureetforet.lu

Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI)



Thèmes prioritaires



- La vie au quotidien des enfants en milieu rural de l'Inde et du Népal
- Le travail des enfants
- La discrimination des filles et des femmes
- Les populations indigènes
- Les effets du réchauffement climatique sur les petits paysans

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers

Dossiers pédagogiques

Expositions

Conférences

Emprunt matériel
(Indienkoffer)

GROUPE CIBLE

Fondamental : cycle 1 – 4

Enseignement secondaire :
7^e – 2^e/12^e

Vision

AEI est motivée par la conviction profonde que la construction d'une société plus juste à travers le monde est possible. Tout individu a la responsabilité et le devoir de contribuer à cette construction, aussi bien en Inde et au Népal qu'en Europe. AEI fonde ses activités de sensibilisation et d'éducation en développement sur ce principe : motiver les gens à réfléchir aux interconnexions économiques et culturelles et les inviter à participer au redressement des situations d'injustice et d'exploitation.

Objectifs

L'objectif est double : susciter un engagement solidaire basé sur la défense des droits de l'homme universaux en faveur des couches des populations de l'Inde et du Népal les plus démunies et exclues de la vie politique et économique de leurs sociétés respectives ; susciter une réflexion critique sur notre mode de vie et ses conséquences directes ou indirectes sur la vie des peuples du Sud, menant à un changement d'attitude également chez nous.

Expériences

AEI a une expérience forte de plus de 20 ans dans le domaine de la sensibilisation et de l'EDD. AEI organise en moyenne une trentaine d'ateliers dans les écoles par an. En outre AEI a monté plusieurs grandes expositions, notamment sur le travail des enfants et la culture du peuple indigène Warli.

Partenariats

Au niveau européen : ProNats (organisation internationale des enfants travailleurs), Internationale Dalit Solidarität, Terre des hommes Allemagne.

Au Luxembourg : sous-groupe «Inde» et groupe GEDEV du Cercle des ONG, groupe de travail du Cinéma du Sud, mouvements «Luxembourg sans OGM» et «Votum Klima».

Remarques

AEI vise à avoir un impact durable grâce à un travail de sensibilisation dans la durée (que ce soit avec le milieu scolaire ou le grand public). Le travail avec une même classe ou un autre groupe cible sur plus d'une année permet d'utiliser diverses approches méthodologiques ou d'aborder plusieurs thèmes à approfondir. A plus long terme, l'information et l'analyse des phénomènes permettront au public d'enrichir progressivement sa compréhension, ses compétences et ses actions concrètes vis-à-vis de la pauvreté et du développement durable en prenant part activement au développement mondial.

CONTACT

8, boulevard Pershing
L-2323 Luxembourg

T. 47 21 55
aeilux@pt.lu
www.aei.lu

Les Amis du Tibet, Luxembourg



Thèmes prioritaires



- Education
- Droits humains
- Réfugiés
- Santé
- Environnement

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Prêt valise pédagogique
Tibet

Formation des enseignants

Visites dans des classes

Présentations

Conférences

Expositions

GROUPE CIBLE

Primaire et secondaire

Adultes

Vision

Construire un monde plus juste est possible. Chacun peut y participer (quels que soient l'âge et les moyens). Plus on s'ouvre tôt à d'autres cultures, plus on a de chances de devenir un citoyen responsable, conscient de la richesse du monde et heureux de contribuer à la préserver.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes et décideurs de demain. Dans un monde en crise, il est important qu'ils entrevoient des alternatives.

Objectifs

- Sensibiliser à la situation des Tibétains : peuple tibétain privé de tous ses droits et menacé dans sa survie, désastre écologique en cours (notamment pollution du château d'eau de l'Asie), vie des réfugiés tibétains en exil
- Faire découvrir la culture tibétaine : culture millénaire basée sur les valeurs d'altruisme, de solidarité et de non-violence
- Présenter le modèle éducatif développé dans les villages d'enfants tibétains (Tibetan Children's Villages) : pédagogie holistique et éducation à la Paix

Expériences

- Elaboration de 3 valises pédagogiques sur le Tibet (primaire, secondaire, tous publics)
- Publication d'une brochure de 60 pages : «Altruisme et non-violence : l'éducation des enfants tibétains dans les TCV (Tibetan Children's Villages) – Voix de paix, voie d'avenir»
- Conférences, expositions

Partenariats

- GEDEV
- International Tibet Network
- Tibetan Children's Villages
- Ecoles

Remarques

Plusieurs approches possibles selon le niveau et la matière (histoire, géographie, morale, religion, anglais...). La présentation de l'éducation dans les villages d'enfants TCV (enfants qui ont fui le Tibet au péril de leur vie pour ne pas rester analphabètes) permet une réflexion multiforme (aller à l'école est une chance, partager rend heureux, la sagesse vaut mieux que la richesse...).

Nous assurons des formations pour les enseignants pour l'utilisation de nos valises pédagogiques.

CONTACT

22, Bd Joseph II
L-1840 Luxembourg

Personne responsable :
Monique Paillard (présidente)
ecoledebir@yahoo.fr

T. 26 44 00 80
GSM 621 167 673 (sauf jeudi)
F. 26 44 00 22
Amis-tibet@pt.lu
www.amis-tibet.lu

ASTI Luxembourg

Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés



Thèmes prioritaires



- Les cultures
- Les différences culturelles et la gestion de ces différences
- Les migrations et les raisons de migrer

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Les ateliers de sensibilisation s'organisent autour de la construction d'instruments de musique africains, la percussion sur ces instruments fabriqués, les chants africains, la danse congolaise et sénégalaise, la capoeira, la danse et musique brésilienne ainsi à la cuisine du monde, des visites externes

GROUPE CIBLE

Prioritairement les jeunes

Vision

Le projet Ateliers des Cultures vise une société tolérante et ouverte. Les Ateliers essaient de créer des petits espaces où la compréhension et l'acceptation de l'Autre règne.

Objectifs

Les Ateliers des Cultures cherchent à déconstruire les préjugés et la peur de l'Autre. Cet objectif global sera atteint par l'objectif partiel qui est pour les jeunes de faire connaissance avec la multitude et les richesses des cultures du sud. Les jeunes seront familiarisés avec les cultures et les réalités de pays en développement et ceci à travers l'apprentissage culturel. Les jeunes sortiront des Ateliers avec des éléments de connaissance des cultures du sud autant à différents niveaux artistiques, culturels, politiques et sociaux. A part les richesses des cultures, les Ateliers informent les jeunes sur les migrations et notamment les raisons de migrer.

Expériences

Les Ateliers des Cultures sont présents sur le terrain éducatif et associatif depuis neuf ans. Des milliers d'élèves sont passés par les ateliers des cultures. L'envergure du projet grandit d'année en année. Le projet a évolué et s'est adapté aux situations diverses. Le projet englobe des ateliers de différentes envergures. Le projet intervient chaque année scolaire dans une dizaine d'établissements scolaires avec comme point culminant la fête des ateliers des cultures au Centre Culturel de l'Abbaye de Neumünster. Egalement, les ateliers dans des associations ont lieu ponctuellement pendant l'année. Les structures partenaires sont diverses : on y trouve des foyers scolaires, maisons relais, centres de jeunes, associations de ressortissants de pays tiers, associations de soutien aux personnes ayant un handicap mental, associations travaillant avec des personnes du troisième âge, communes, etc.

Chaque atelier est un projet en soi. Selon le thème choisi et le public, l'atelier sera unique. Des thématiques diverses ont été traitées. En ce qui concerne l'Afrique avec ses multiples visages, nous travaillons surtout avec des artistes qui viennent du Togo, du Sénégal, du Liberia, du Burkina Faso, de la République Démocratique du Congo et du Nigeria. Concernant l'Amérique latine, le Brésil mais aussi le Mexique, la Bolivie et la Colombie sont des pays qui reviennent régulièrement parce que là aussi les ressources dont nous disposons sont non seulement disponibles mais surtout professionnelles et fiables. En Asie du Sud Est, le projet se base entre autres sur des ressources venant de Thaïlande, du Vietnam.

L'approche est toujours celle du faire-faire. Des artistes animateurs professionnels originaires des pays en question et vivant sur le territoire luxembourgeois animent et encadrent les ateliers. Ils transmettent leur expertise et la coordination, c-à-d l'ASTI et l'ASTM organisent et suivent les ateliers. Les artistes animent des ateliers culturels ou artistiques dans lesquelles les jeunes apprennent à connaître à travers des activités ludiques les cultures du sud. Souvent, ce sont aussi des associations de ressortissants de pays tiers qui viennent animer et surtout sensibiliser les jeunes sur les réalités dans leurs pays et les raisons qui amènent une personne à migrer.

Partenariats

Les Ateliers des Cultures sont gérés conjointement par l'ASTI et l'ASTM. La coordination est assurée par les deux ONG qui travaillent en synergie. Avec des logiques et bagages différents, les deux ONG se rencontrent au niveau des ateliers des cultures qui permettent de capitaliser savoir-faire, expériences et connaissances multiples et diverses.

CONTACT

ASTI a.s.b.l.
12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg

T. 43 83 33 1

Athénée de Luxembourg

Projet d'établissement think global – act local
Global und vernetzt denken, nachhaltig handeln
 (nicht nur) in der Schule



Thèmes prioritaires



- Nous essayons de mettre en relation les trois dimensions de l'EDD, à savoir l'écologie, l'économie et les défis sociaux, ceci aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions
 Ateliers
 Visites
 Présentations/conférences
 Accompagnement de projet
 Emprunt matériel à notre médiathèque

GRUPE CIBLE

Enseignement postprimaire
 Cycle inférieur, moyen et supérieur

Vision

Das Athénée ist aktiver Partner im Bildungsprozess für nachhaltige Entwicklung in Luxemburg.

Objectifs

- Schüler und Lehrer lernen vernetztes Denken, um im Alltag nachhaltig zu handeln
- Das Athénée ist ein Lernort und Lebensraum, um Bildung für nachhaltige Entwicklung zu fördern
- Das Athénée ist Partner im Netzwerk für nachhaltige Entwicklung in Luxemburg

Expériences

Le Projet d'établissement tgAL se consacre depuis 2010 à la sensibilisation à notre grand défi qui s'intitule «*Global und vernetzt denken, nachhaltig handeln (nicht nur) in der Schule*». Tous les acteurs de notre communauté scolaire, élèves, professeurs et personnel technique ont été amenés à développer les connaissances et la réflexion pour promouvoir l'éducation au développement durable (EDD).

Les projets réalisés ont amené l'Athénée à devenir un *partenaire actif dans le processus de formation pour l'éducation au développement durable au Luxembourg*.

Une présentation des différents projets réalisés se trouve sur notre :

- Webfolio tgAL : www.tgal.web.myschool.lu
- Site Internet de l'AL : www.al.lu/index.php/pe

Partenariats

Être un partenaire actif du réseau pour le développement durable au Luxembourg est le 3^e objectif de notre projet d'établissement tgAL.

Notre présence dans les réseaux EDD engendre des opportunités d'ouverture de l'école au monde extérieur. Nous avons été sollicités par maintes organisations et ONGD.

Le travail en réseau est un chantier très vaste et en croissance permanente. Nous avons pu réaliser une rencontre nationale de la plate-forme sur l'EDD et tout au long de l'année, des représentants du PE de l'Athénée ont participé à beaucoup de rencontres au Luxembourg et à l'étranger (Allemagne, Suisse). Afin d'élargir nos possibilités de contacts, des liens avec des firmes luxembourgeoises et des ONG ont été tissés. Nous avons de même organisé des rencontres avec le département pédagogique de l'Université de Luxembourg.

Afin de permettre l'accès à toutes nos ressources pour l'ensemble de la communauté scolaire au Luxembourg, nous avons créé, dans le répertoire de mySchool, la branche «*éducation au développement durable*» parmi les branches et matières. Par ce biais, nous espérons avoir posé la première pierre pour la création d'une banque nationale de ressources EDD.

Remarques

Intégration de l'EDD aussi bien dans les cours de l'enseignement secondaire que dans les structures de notre bâtiment scolaire.

CONTACT

Athénée de Luxembourg
 24. Bd. Pierre Dupong
 L-1430 Luxembourg
 Marco Breyer
 marco.breyer@education.lu

Jean-Louis Gindt
 jean-louis.gindt@education.lu
 T. 26 04 60 (24 04 61 17)
 pe@al.lu

Fondation Bridderlech Deelen



Thèmes prioritaires



- Accès à l'éducation formelle et informelle (enfants, jeunes, adultes)
- Droits des enfants et des femmes
- Droits constitutionnels et culturels des populations indigènes
- Agriculture alternative

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions

Ateliers

Présentations

GROUPE CIBLE

12 à 18 ans

Vision

A travers son engagement dans des projets EDD, la Fondation Bridderlech Deelen veut rendre attentif le public luxembourgeois au quotidien et aux conditions de vie des personnes concernées par l'injustice dans le monde.

Objectifs

Nous faisons tous partie d'un seul monde qui a à disposition des ressources limitées. Ainsi, en EDD, notre objectif est de sensibiliser les jeunes à notre consommation abondante et aux répercussions de celle-ci pour les populations les plus démunies.

En sensibilisant et en informant sur les interdépendances Nord-Sud, nous souhaitons provoquer une prise de conscience auprès des jeunes sur l'importance d'une consommation responsable, respectueuse des individus et de la nature.

Nous sommes convaincus qu'un changement de comportement au Nord peut avoir une influence considérable sur les conditions de vie et les droits des populations démunies et pour notre planète.

Expériences

- Présence régulière dans certaines écoles secondaires du pays
- Actions de sensibilisation et d'information réalisées depuis 2008 avec les membres du consortium IDAY
- Partenariat à moyen voire long terme avec une école fondamentale (depuis 18 ans) et un lycée secondaire (depuis 4 ans) où la Fondation Bridderlech Deelen est intervenue régulièrement au niveau de la formation, de l'information et de la sensibilisation des jeunes ainsi que de la solidarité concrète

Partenariats

- Travail en réseau avec les ONGD luxembourgeoises actives dans le domaine de l'ED via le groupe autogéré «Education au Développement (GEDEV)»
- En 2012, action commune (*Consomm'Action Reloaded*) entre plusieurs ONGD (dont Bridderlech Deelen) qui se poursuivra en 2012/2013. De même, en 2010/2011, une campagne commune (Coopér'Action) a vu le jour entre diverses ONGD luxembourgeoises, dont Bridderlech Deelen
- Membre du Consortium IDAY (www.iday.lu) qui proposera, à partir de la rentrée 2012/2013, des ateliers concernant l'accès à l'éducation destinés à l'école fondamentale
- Membre de CIDSE («Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité») et participation aux forums du groupe de travail d'éducation au développement COMED

Remarques

La Fondation Bridderlech Deelen se tient à disposition pour intervenir dans le milieu scolaire et extrascolaire avec des ateliers liés à ses thèmes prioritaires (énoncés ci-dessus).

La Fondation Bridderlech Deelen cherche à travailler en partenariat sur le moyen terme avec des établissements scolaires afin d'appuyer voire d'illustrer des thématiques qui sont traités dans le curriculum scolaire.

CONTACT

27, rue Michel Welter
L-2730 Luxembourg

T. 26 842-650

F. 26 842-659

bridderlech.deelen@cathol.lu

Cap Vert Espoir et Développement (CVED)



Thèmes prioritaires



- La description brève du Cap-Vert et des capverdiens au Cap-Vert : histoire, géographie, cultures
- L'histoire de l'immigration capverdienne au Luxembourg

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Présentations de photos

Conférences

GROUPE CIBLE

Enfants du primaire

Enfants du secondaire

Adultes

Vision

Nous œuvrons pour renforcer une compréhension mutuelle entre les acteurs capverdiens et luxembourgeois.

Objectifs

- Sensibiliser les jeunes et adultes sur les enjeux de l'aide au développement durable
- Sensibiliser les jeunes et adultes sur les réalités sociales, politiques et économiques du Cap-Vert

Expériences

- Mise en place d'un réseau d'échanges entre lycées luxembourgeois et capverdiens dans le cadre du projet « migrer les yeux ouverts » de l'ambassade du Luxembourg au Cap-Vert
- Interventions régulières dans des classes de lycées (Diekirch, Ettelbruck, Bonnevoie, Wiltz)
- Interventions dans des classes primaires/maison relais (Beckerich, Roeser)
- Participation annuelle au festival des migrations et des cultures
- Création d'un livret éducatif et créatif sur le Cap-Vert destiné aux enfants
- Participation annuelle à la journée Tiers-monde de Beckerich

Remarques

Nous sommes une équipe de bénévoles dynamiques et nous nous tenons à votre disposition pour accompagner vos projets en classe ou dans l'établissement afin d'amener une meilleure compréhension des réalités communes entre le Luxembourg et le Cap-Vert.

CONTACT

Secrétariat
Marlene MELO
13, rue de l'École
L-2285 Noertzange

comite@cvedsite.org
www.cvedsite.org

Fondation Caritas Luxembourg

Programme Plaidons Responsable



Thèmes prioritaires



- L'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté
- Le développement durable
- La cohérence des politiques
- Une aide efficace et équitable
- La justice climatique
- Le rôle de la culture pour le développement
- Une réflexion sur la consommation au quotidien
- Le lien entre les migrations et le développement

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Accompagnement des projets écoliers et d'autres ateliers (différents sujets)

Expositions faites et animées par les élèves

Visites avec des partenaires

Présentations

Conférences

Accompagnement dans le choix de matériels pédagogiques en ED

GROUPE CIBLE

12-20 ans, selon l'activité proposée

Vision

La vie en dignité pour tous dans un monde juste et solidaire où les droits humains et les limites planétaires sont respectés.

Objectifs

Pour relever le défi imposé par l'inégale répartition des richesses dans le monde et en particulier entre le Nord et le Sud, «Plaidons responsable», le programme de sensibilisation de Caritas, s'engage dans une éducation des citoyens à la solidarité internationale, qui leur permet de renforcer leurs capacités à lutter pour un monde plus juste.

Caritas s'engage ainsi dans :

- La sensibilisation ou mobilisation du grand public
- La conscientisation (enfants et jeunes, formel ou informel)
- Le renforcement des acteurs (formation des adultes, des agents communaux, des multiplicateurs...)

Expériences

- Débout contre la pauvreté - Mobilisation autour de la journée mondiale du refus de la misère
- Einfach liewen - campagne sur le développement durable
- Campagnes de sensibilisation avec les ONGD Luxembourgeoises « Festival cinéma du Sud »
- Consumm'action & Consumm'action reloaded
- Nascente - Théâtre et ateliers sur l'eau pour les enfants
- 180° - Panel des citoyens sur la question de justice de climat
- Votum Klima - sensibilisation et plaidoyer autour du changement du climat
- Ein Hemd ist ein Hemd ist ein Hemd... Exposition faites par des élèves sur le secteur textile pour des élèves

Partenariats

Caritas Luxembourg fait partie des réseaux Caritas Internationalis (CI)/Caritas Europe/Cidse/GCAP & Beyond 2015.

Nos partenaires au Sud et au Nord font généralement partie du réseau Caritas et les collaborations ont lieu sur un pied d'égalité. Des collaborations ont lieu sur le niveau européen (Caritas europa, cidse). Au Luxembourg les partenariats varient selon les projets: p.ex. les centres de recherche (UniLux, Tudor), ONGd, associations culturelles, certains médias...

Remarques

Dans le cadre de nos thèmes principaux qui ressortent de «un monde JUSTE un monde» le programme PLAIDONS RESPONSABLE invite à une collaboration avec différents partenaires.

Nous proposons aussi bien des activités à la demande, p.ex. des ateliers déjà prêts qui peuvent être inclus dans l'élaboration de projets communs.

Nous sommes à votre disposition pour accompagner les différentes phases de la création à la mise en oeuvre de projets de classe ou d'établissement en Education au Développement.

CONTACT

29, rue Michel Welter

L-2730 Luxembourg

Personne responsable :

Julia Georgi

T. 40 21 31 519

F. 69 14 02 519

julia.georgi@caritas.lu

Centre d'Information Tiers Monde (CITIM)



Thèmes prioritaires



- Documentation spécialisée sur les pays du Sud
- Rapports Nord-Sud
- Développement humain

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ouvrages thématiques et scientifiques

Littérature

Livres pour enfants et adolescents

Journaux spécialisés

Matériel et coffres pédagogiques

Musiques et films du monde

Jeux et CD-Rom

Soirées thématiques et soirées de lecture

Après-midi CITIM

Ateliers thématiques pour enfants et adultes

Bibliothèque sac à dos avec fête de lecture

GROUPE CIBLE

Tous les publics selon la documentation et l'activité choisie

Vision

Information – Animation – Rencontres.
Fenêtre sur un monde solidaire.

Objectifs

Le CITIM est un centre de ressources et d'information pour tous ceux et celles s'intéressant aux thématiques spécialisées sur les pays du Sud, la coopération au développement, les rapports Nord-Sud et le développement humain. Le CITIM est également un lieu d'animation et de débat pour adultes et enfants et un lieu de rencontre pour les ONGs et pour toute personne sensible aux thématiques Nord-Sud.

Afin d'améliorer et de faciliter l'accès à l'information et à notre ressource documentaire, tout le matériel du CITIM a été catalogué dans le bibnet, le réseau national des bibliothèques. (www.bibnet.lu - catalogue collectif).

Le CITIM est un service de l'ASTM-Action Solidarité Tiers Monde.

Expériences

Le Centre d'Information Tiers Monde (CITIM) est unique au Luxembourg et propose, depuis 1982, une documentation spécialisée sur les pays du Sud, les rapports Nord-Sud et le développement humain.

Le CITIM met à disposition du public une bibliothèque de prêt comprenant livres (en allemand et en français), CDs, DVDs, revues et journaux. Il offre un rayon « littérature du Sud » et un coin enfants/jeunes.

Il propose également aux enseignants un grand choix de dossiers pédagogiques sur une grande variété de thèmes.

De nombreux coffres pédagogiques y sont créés et expérimentés (Coffres Afrique, Inde, Amérique latine, Tibet, cacao, mangue, ressources minérales, épices, football, banane,

forêt tropicale) traitant différentes thématiques comme, par exemple, le travail des enfants ou encore les conséquences de notre consommation sur l'environnement.

Le projet « bibliothèque sac à dos » avec une fête de la lecture est proposée aux classes du préscolaire et du primaire. Le CITIM organise des lectures avec des auteurs du Sud et des conférences.

Remarques

Après d'importants travaux de réaménagement, le CITIM ouvrira les portes de son nouveau local le 16 octobre 2012!

Heures d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi : 14h-18h

Mercredi à vendredi : 11h-18h

Samedi : 11h-13h

Le CITIM est fermé pendant le mois d'août et les vacances scolaires de Noël/Nouvel An.



55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

T. 40 04 27-31
citim@gastm.lu
www.astm.lu

Centre écologique Parc Housen classes vertes



Thèmes prioritaires



Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers eau

Ateliers forêt

Ateliers culture

Ateliers énergie

Ateliers magnétisme et orientation

Ateliers alimentation

GROUPE CIBLE

4-12 ans

Vision

Passer quelques heures ou quelques jours dans un environnement agréable pour traiter des sujets en relation avec la nature environnante ou/et faire connaissance des sites géographiques et culturels avoisinants.

Objectifs

Stimuler l'intérêt des élèves pour la nature, l'environnement et les sciences en faisant appel à tous les sens tout en combinant l'aspect ludique et le savoir et en respectant l'âge des enfants.

Expériences

Classes vertes d'un à plusieurs jours sur le site du Parc Housen (Hosingen) depuis mai 2010.

Partenariats

Nous sommes en contact au niveau informel avec le BNE-Netzwerktreffen (Sabine Kratz).

Pour certains ateliers que nous offrons, nous nous adressons aux sociétés (SEO; SEBES... ou à des organismes traitant des sujets spécifiques (Robbesscheier; Amateurs astronomes; Transfair; Fédérations des Chasseurs...).

Remarques

Après une courte présentation des noms et une introduction dans le sujet, nous nous rendons sur le(s) site(s) afin d'approfondir la thématique. Souvent, des jeux en relation avec le sujet sont intégrés afin de garantir une approche ludique de l'atelier. Ces ateliers durent entre 2 et 3 heures.

CONTACT

Classes vertes
12, Parc
L-9836 Hosingen

T. 92 95 98-700
92 95 98-714
www.parchousen.lu

Centre for Ecological Learning Luxembourg (CELL)



Thèmes prioritaires



- Economie durable
- Agriculture et alimentation
- Ressources
- Démocratie

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Séminaires
 Ateliers pratiques
 Formations en permaculture sur mesure
 Accompagnement de projets de permaculture

GROUPE CIBLE

Consommacteurs adultes et adolescents
 Organisations de jeunes
 Leaders de communautés (communes, entreprises, institutions publiques, associations)
 Personnes-clés de communautés locales
 Multiplicateurs

Vision

CELL est une association sans but lucratif qui accompagne le changement sociétal vers un avenir post-carbone fondé sur des communautés résilientes. CELL s'inspire du mouvement des Transition Towns et de la permaculture, et vise à relocaliser la culture et l'économie. Dans ce processus créatif, CELL vise à améliorer la résilience des communautés locales envers le pic pétrolier et les conséquences du changement climatique.

Objectifs

- A dés-apprendre et à re-penser ce qu'on admet comme « acquis »
 - A promouvoir une culture de la justice, de la solidarité et de la collaboration
 - A combiner, adapter et utiliser de façon innovatrice les fruits du savoir « scientifique » et « populaire »
 - A apprendre et à enseigner les compétences pour créer des communautés post-carbones résilientes
 - A fournir des services d'éducation, de recherche et de consultance sur la résilience, la permaculture et des domaines y associés
 - A relocaliser la culture et l'économie, particulièrement en relation avec la sécurité alimentaire
 - A penser en termes de design pour améliorer nos espaces de vie en pratique
- CELL peut adapter les séminaires et ateliers suivants selon les besoins du groupe (langue véhiculaire, nombre de personnes, durée, contexte, etc.):
- Sustainability, Now What? – Durabilité, et puis quoi ?
 - Peak Everything (Peak Oil and Climate Change) Pic-ubiquité (pic pétrolier et changement climatique)
 - Limited Resources and the Transition – Ressources limitées et la Transition
 - Environment, Morality and Inequality – Environnement, éthique et inégalité
 - Technology, Machines and Life – Techniques, machines et vie
 - Permaculture Principles and Ethics – Principes et éthique de la permaculture
 - Nature and Society – Nature et société
 - Transition Agriculture and Food – Agriculture et Alimentation de la Transition
 - Economy and Ecology – Economie et Ecologie
 - Local Economy, Equity and Prosperity – Economie locale, équité et prospérité
 - Complex Systems In Transition – Systèmes complexes en Transition
 - Permaculture Design Course
 - Practical Skills Workshops – Ateliers pratiques
- Pour plus d'informations, contactez-nous.

Expériences

Fondée en 2010, CELL utilise des outils pédagogiques spécifiques pour ancrer l'apprentissage dans l'expérience, y inclus le design en permaculture, l'agroécologie, la recherche-action, la pédagogie radicale et participative, l'écologie profonde, l'holocratie et diverses techniques de modération.

CELL a créé un espace pour des initiatives citoyennes locales d'une nouvelle génération, et qui s'organisent.

Partenariats

Jusqu'à présent, nos partenaires ont inclus: énergie positive, Naturpark Our, Haus vun der Natur, Kalendula, KultOurdëppen Untereisenbach, Greenpeace, d'Millen asbl, University of Luxembourg, Erwuessebildung and Caritas Luxembourg, Integral Permanence. Nous restons ouverts pour des collaborations avec d'autres acteurs en ligne avec nos valeurs et objectifs.

CONTACT

1, Leewelerwee
 L-8523 Beckerich

T. 691 643 124
 info@cell.lu
 www.cell.lu

Centre SNJ Hollenfels

Education au développement durable



Thèmes prioritaires



- Eau
- Énergie
- Alimentation
- Biodiversité
- Globalisation
- Géologie
- En groupe dans la nature
- Histoires et paysages

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

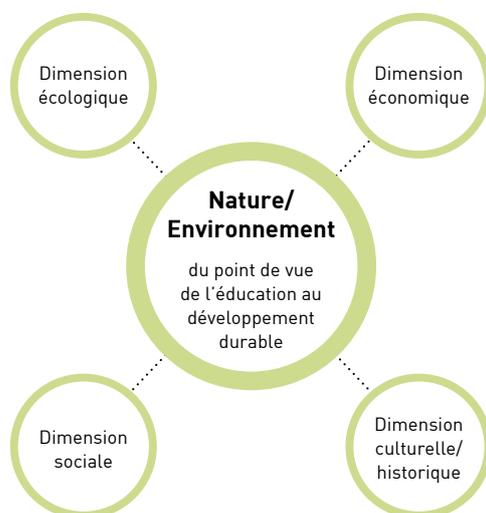
Programme actuel:
www.snj.public.lu

GROUPE CIBLE

École fondamentale
Enseignement secondaire
Université du Luxembourg
Multiplicateurs adultes

Vision

Au Centre Hollenfels les sujets traités sont abordés selon les principes de l'éducation au développement durable. Tout sujet est considéré dans son entièreté et est analysé par rapport aux quatre dimensions suivantes : écologiques, économiques, sociales et culturelles/historiques.



Les méthodes de travail utilisées sont des méthodes actives, participatives et coopératives telles que le travail en groupe, l'apprentissage par thème, les stations d'apprentissage, les expériences, les approches autonomes dirigées, les analyses et déterminations, ainsi que les ateliers « découverte ».

Le travail sur le terrain et l'interdisciplinarité (écologie, biologie, géographie, géologie, physique, chimie, histoire, arts) jouent un rôle prédominant dans tous les stages.

Objectifs

Le Centre Hollenfels est :

Un espace dédié aux jeunes :

Il est réservé aux activités pour jeunes, aux activités organisées par des jeunes et aux formations pour le travail avec les enfants et les jeunes.

Le centre est utilisé prioritairement pour les activités et formations organisées par les équipes du SNJ et ses partenaires. Le centre peut aussi être loué à des organisations de jeunesse ou d'organismes travaillant avec des enfants ou jeunes.

Un laboratoire pédagogique :

Il développe de nouvelles activités pour enfants et pour jeunes dans le but d'innover les pratiques de l'éducation non formelle.

Un centre de formation :

Les expériences acquises par le personnel éducatif du centre sont transmises à travers des formations et publications pour le travail avec les enfants et les jeunes.

Un partenaire institutionnel :

Il fait partie de réseaux régionaux, nationaux ou internationaux spécialisés. Au niveau national il soutient des politiques transversales en faveur des jeunes, menées à l'initiative de différents ministères. Au niveau international il assume le rôle de relais national de différents réseaux.

Expériences

Programme actuel:
www.snj.public.lu

Partenariats

- Groupe de Travail « Education, Communications et Informations » du Benelux
- Vereinigung Deutscher Gewässerschutz e.V.
- demeter Luxembourg et international
- Bundesverband Schule Energie Bildung e.V.
- Netzwerk Bildung für Nachhaltige Entwicklung (BNE) Großregion

CONTACT

Château de Hollenfels

T. 24 78 64 30
hollenfels@snj.etat.lu
www.snj.public.lu

Christian Solidarity International (CSI Lëtzebuerg)



Thèmes prioritaires



- Lutte contre la pauvreté
- Droits des femmes et des enfants
- Accès à l'éducation

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers

Expositions

Emprunt de matériel

GROUPE CIBLE

8-12 ans

Vision

Le but est d'aider les enfants à voir au-delà de leur propre réalité, de leur donner des pistes de réflexion et de leur proposer des moyens concrets pour s'engager pour un monde meilleur. C'est en comprenant les enjeux du monde d'aujourd'hui et les liens entre les pays du Nord et ceux du Sud que les jeunes peuvent agir en faveur d'un monde plus juste.

Objectifs

CSI veut susciter l'intérêt des enfants pour les richesses et les défis de la vie de leurs pairs dans les pays du Sud et leur faire percevoir les liens entre leur vie et celle d'autres enfants. Une priorité est de sensibiliser les écoliers luxembourgeois à l'importance de l'accès à l'éducation et de les encourager à se mobiliser pour ce deuxième OMD. Un autre objectif est que les enseignants abordent des thèmes liés aux objectifs du millénaire pour le développement dans le cadre de leurs cours réguliers.

Expériences

- Le livre « Mission : Halte à la pauvreté ! » en allemand et en français : Le livre raconte l'histoire d'un petit garçon qui voyage à travers le monde afin de trouver un remède contre la pauvreté et qui est confronté aux différents visages de la pauvreté
- Le site interactif www.stoppdiearmut.lu qui permet aux jeunes internautes de connaître les différentes facettes des pays du Sud et de se familiariser avec les OMD
- L'exposition du slogan « Bildung : E Schlüssel fir d'Zukunft ! ». Ce slogan a été décoré par 24 classes comme démarche d'une suite d'ateliers sur l'accès à l'éducation

- L'exposition de photos « Le quotidien scolaire ici et ailleurs » qui illustre les différentes réalités scolaires de par le monde (chemins de l'école, bâtiments, salles de classe, élèves, ce qu'on apprend à l'école)
- Des ateliers sur l'accès à l'éducation : « Bildung : E Schlüssel fir d'Zukunft ! » : Un cycle de 3 ateliers où les enfants découvrent de façon ludique la réalité de l'analphabétisme, le quotidien scolaire dans différents pays et les obstacles sur le chemin qui mène vers l'école
- « Weltclub » : Des cycles de 6 unités permettent aux enfants de se confronter aux richesses et aux défis de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. De façon ludique et interactive, les enfants découvrent d'autres cultures, réfléchissent sur les OMD et sont invités à se mobiliser au quotidien pour un monde meilleur
- « Lekoli » : Un jeu de société traitant des obstacles à l'éducation (à paraître en automne 2012)

Partenariats

Consortium IDAY Luxembourg.

Remarques

CSI cherche la collaboration avec des enseignants ou éducateurs qui sont prêts à s'investir dans un programme ou un cycle d'ateliers et essayent d'intégrer les thèmes abordés dans leurs cours réguliers.

CSI vise également à instaurer des partenariats entre des classes (ou établissements) de l'enseignement fondamental d'ici et des pays du Sud afin de favoriser une meilleure connaissance des réalités de l'autre.

CONTACT

140, rue Adolphe Fischer
L-1152 Luxembourg
Personne responsable :
Sylvie Grein

T. 26 64 93 89-21
sylvie.grein@csi.lu
www.csi.lu
www.stoppdiearmut.lu

Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer (CTF)



Thèmes prioritaires



Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

- Articles dans les 9 périodiques annuels distribués gratuitement à nos quelques 28 000 membres
- Conférences dans les sections locales
- Mise à disposition de nos jardins éducatifs avec explications de notre conseiller horticole, aussi bien à un groupe d'adultes que d'une classe du primaire

Expositions

Ateliers

Visites guidées

Présentations pratiques

Conférences thématiques

Réalisation et suivi de projets

Mise à disposition de matériel pour le jardinage

Edition du bulletin de liaison mensuel « Gaart an Heem »

GROUPE CIBLE

Fondamental

Cycle 1-4, enseignement postprimaire

Cycle inférieur, moyen et supérieur

Vision

Promouvoir un jardinage biologique, sauvegarder les jardins et les zones vertes dans nos agglomérations, éducation et sensibilisation des adultes et des jeunes par des conférences, des articles dans notre périodique touchants maints aspects en la matière.

Objectifs

Des actions en communs « l'Union fait la Force », un échange de points de vue et une étroite et honnête collaboration au profit de la nature et des générations présentes et futures.

Expériences

- Jardins éducatifs par ex. « Familljegaart Kockelscheuer » en collaboration avec « Natur an Umwelt »
- Un jardin éducatif pour adultes et écoliers des cycles fondamental et 1-4 en voie de réalisation à Tétange, en collaboration avec la commune et le Cigl de Kayl
- Jardins scolaires gérés par l'une ou l'autre de nos sections locales dans diverses communes
- Pétition remise à Monsieur le Président de la Chambre des Députés, pétition pour un environnement sain, donc plus de verdure pour une meilleure qualité de vie dans nos villes et villages, conférences, articles
- Informations par notre conseiller horticole à tous les membres de la Ligue CTF et toute personne intéressée au jardinage

Partenariats

La Ligue CTF collabore sur le plan national avec différentes acteurs et organisations du secteur environnemental.

Sur le plan international ligue luxembourgeoise est membre de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux, une organisation regroupant quelques 3 millions de membres, qui s'efforce de sauvegarder sur le plan européen les jardins et les cités jardinières, et qui propage également un jardinage selon les critères écologiques.

Remarques

Expliquer et montrer aux jeunes et aux adultes la provenance de la nourriture, faire connaître des goûts originaux des légumes aux enfants, transmettre le respect et l'amour de la nature, souligner les interactions, instruire au changement de consommation etc.

CONTACT

97, rue de Bonnevoie
L-1260 Luxembourg

T. 48 01 99
liguectf@pt.lu

Personne responsable:
Jean Kieffer, Président

Croix-Rouge luxembourgeoise



Thèmes prioritaires



- Catastrophes naturelles
- Changement climatique
- Empreinte écologique
- Droit international humanitaire
- Aide humanitaire
- Accès à l'eau et épidémies

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers
Présentations/conférences
Accompagnement de projet

GROUPE CIBLE

12-20 ans

Vision

Renforcer les jeunes en les accompagnant dans une prise de conscience de leur rôle et responsabilité dans un groupe, dans leur quartier, dans la société, au niveau national et mondial.

Objectifs

En faisant le lien entre les causes et conséquences des problématiques choisies (voir thèmes prioritaires ci-dessous), nous souhaitons accompagner les jeunes dans une prise de conscience des mécanismes humains, sociaux et politiques qui engendrent ces problématiques. Ensuite nous essayons de montrer d'autres mécanismes possibles pour éviter ces impacts néfastes.

Expériences

Ces dernières années nous sommes intervenus dans un nombre de lycée avec nos modules sur les catastrophes naturelles, les règles et droits en société, et l'accès à l'eau et les épidémies. Avec plusieurs ONG luxembourgeoise, nous avons relancé la campagne Consomm'Action Reloaded sur la consommation responsable.

Partenariats

- Travail en réseau avec les ONGD luxembourgeoises actives dans le domaine de l'ED via le groupe autogéré «Education au Développement (GEDEV)»
- Travail en consortium avec plusieurs ONG luxembourgeoise pour la campagne Consomm'Action Reloaded

Remarques

Nos modules visent à informer et expliquer aux jeunes les problématiques concrètes du Sud et à les amener à réfléchir aux similitudes et liens entre ces phénomènes au Sud et leurs expériences au Nord. Cette approche éducative du développement durable par l'humanitaire vise à faire évoluer les mentalités et à encourager les jeunes à réfléchir sur leur comportement et à agir dans leur quotidien.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans les modules sont basées sur la participation active et la réflexion critique. L'apprentissage se fait par des méthodes interactives et en utilisant des outils et techniques différents.

CONTACT

44, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Personne responsable :
Béatrice Winandy

T. 27 55 81 02
www.croix-rouge.lu

Ecole Nature Lasauvage



Thèmes prioritaires



- Nature
- Ecologie
- Connaissance des espèces
- Evolution
- Culture
- Histoire
- Développement durable
- Nature-art et bien d'autres...

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

- Expositions
- Ateliers
- Visites
- Accompagnement de projet
- Emprunt matériel

GROUPE CIBLE

Classes scolaires de l'école fondamentale des villes de Differdange et Pétange

Vision

Nous essayons dans notre travail journalier ainsi que dans notre offre aux classes de l'enseignement fondamental, de transmettre à travers différents sujets l'importance et la nécessité actuelle d'un développement durable.

Objectifs

Nos objectifs sont principalement basés sur le programme de l'enseignement fondamental.

- Apprendre en découvrant soi-même
- Apprendre dans la nature
- Développer soi-même des idées de solution à différents problèmes
- Voir l'importance de la nature et d'un développement durable
- Apprendre aux enfants des réflexes journaliers se mariant avec le développement durable

Expériences

- D'Äerd, de Bloe Planéit fir eis all (unité pédagogique avec brochure)
- Notre jardin pédagogique (légumes, herbes etc.) à Lasauvage
- Eis Chiers – eng lieweg Baach (unité pédagogique)
- Ökologie am Alldag (unité pédagogique)

Partenariats

Nous travaillons en collaboration avec le centre SNJ de Hollenfels.

Remarques

L'École Nature est une école dans la nature

- Pour la préservation de la nature
- Pour la compréhension du monde et de sa nature
- Pour apprendre avec plaisir tout en étant actif
- Pour agir et penser écologiquement...

Nous nous orientons aux principes de base de l'enseignement de l'éveil aux sciences à l'école fondamentale.



Place de Saintignon
L-4698 Lasauvage

T. 26 50 79 20
www.naturschoul.lu
nature.lasauvage@ecole.lu

Emweltberodung Lëtzebuerg



Thèmes prioritaires



Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Conférences

Workshop

Séminaires

Accompagnement et élaboration de projets

Exposition : Wald & Boden, Energie[light]

Jeux pédagogiques

GROUPE CIBLE

Professionnels

Grand public/administrations 0-99

Enfants 6-15

Vision

Notre vision est de mettre en place un maximum d'actions lesquelles cherchent un équilibre cohérent et viable à long terme entre l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale.

Objectifs

La sensibilisation; en faisant comprendre aux collectivités/particuliers les opportunités lesquelles peuvent résulter lors de la mise en place de projets spécifiques respectueux de l'environnement et économiques en même temps.

L'élaboration comme l'assistance professionnelle aux divers projets environnementaux à connotation sociale.

Expériences

- Quiz sur l'énergie pour enfants : élaboration d'un quiz interactif en ligne pour enfants
- Campagne « clever akafen » : élaboration en collaboration avec d'autres partenaires des listes spécifiques avec du matériel scolaire sain et écologique
- Nombreuses expositions et élaboration de concepts didactiques pour une multitude de thèmes

Partenariats

Nous entretenons un intense contact avec nos membres, c'est-à-dire les administrations communales et collectivités locales, mais nous coopérons également régulièrement avec une grande panoplie de différents partenaires, experts et associations.

CONTACT

4, Place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

T. 24 786 831
F. 24 786 841
Info@ebl.lu
www.ebl.lu

Escher Waldschoul

Education à l'Environnement

Thèmes prioritaires



- Une trentaine de thèmes offerts aux enseignants

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers

Visites scolaires

GROUPE CIBLE

Ecole fondamentale :
cycle 1 à cycle 4

Vision

Permettre aux enfants de créer une relation avec la nature et les saisons à travers le contact direct avec leur environnement, leur communiquer des informations et leur permettre des découvertes. Favoriser une attitude citoyenne et responsable chez l'enfant.

Objectifs

Sensibiliser les enfants de l'école fondamentale d'Esch-Alzette à leur environnement, à la nature.

Expériences

Organisation d'ateliers et de séjours pour les classes scolaires de la commune d'Esch sur le site et autour du site «Waldschoul».

Partenariats

Nous entretenons des contacts réguliers avec d'autres acteurs de l'éducation à l'environnement/de l'éducation au développement durable au Luxembourg.

Remarques

Ëmwelterzëiung an der Escher Waldschoul : Iwwert d'ganz Schouljoer proposéiert d'Waldschoul den Escher Grondschoukllassen Aktivitéite zum Thema Natur an Ëmweltschutz ënnert der Form vun Ateliersen oder vun thematesche Séjournen. Dës Aktivitéiten maachen de Kanner Dieren zur Natur op a sensibiliséieren se och fir aktuell Ëmweltproblemer. D'Ëmwelterzëiung wëll och nach zu enger harmonescher Entwécklung vun de Kanner bäidroen, well et ville Kanner aus der Stat u kierperlecher Bewegung dobaussen feelt, well si wéineg Besuch zur Natur, den Elementer an de Joereszäiten hunn an oft net wësse wou hiert lessen hier kënn. D'Waldschoul leet Wäert op Aktivitéiten dobausse, sou dat d'Kanner

eis natierlech Ëmwelt mat all hire Sënner erliwien, de Kreeslaf vun der Natur verstinn an e Versteessdemech fir Zesammenliewe vu Planz, Déier a Mënsch entwéckelen. D'Wëssen iwwert Liewenszesummenhäng an e Gefill vu Verbonnenheet mat der Natur a senger Ëmwelt hëlleft dem Kand um Wee fir e respektvollen a responsabele Bierger ze ginn.

Ateliersen an Séjournen :

D'Escher Schoukllassen hunn och d'Méiglechkeet fir sech fir e Séjour vun e puer Deeg an der Waldschoul unzemellen. Dofir hu mir dräi Klassenzëmmeren.

Och de Séjournsklasse vun allen Cyclen proposéiere mer Aktivitéiten.

Well et net méiglech ass an där kuerzer Zäit déi en Atelier dauert, bei engem Thema méi an Déift ze goen, bidden mir och thematesch Séjournen un. Während enger Woch beschäftegen sech d'Kanner mat engem Thema, wéi de Bam, de Gaart, Heelkraider, Blummen, Bëschdéieren, Friichten am Hierscht, d'Beien oder d'Joreszäit.



CONTACT

Lieu-dit Holzembierg
L-3857 Schifflange
Education à l'Environnement
Service de l'Enseignement
6, Place Boltgen
L-4044 Esch-Alzette

T. 26 53 24 21
F. 26 53 24 23
waldschoul@villeesch.lu
www.esch.myschool.lu

Fairtrade Lëtzebuerg



Thèmes prioritaires



- Consommation responsable
- Economie durable

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Actions ponctuelles :

Ateliers sur le cacao, la banane, le riz, etc. ; présentations et ateliers sur le commerce conventionnel, le commerce équitable et la consommation responsable ;

Collaborations à long terme :

Accompagnement de « 12^e Gestion de projets » et « Mini-entreprise », collaboration à long terme avec les différents publics cibles

Prêt matériel

GROUPE CIBLE

Ecoles fondamentales (Cycles 2-4)

Lycée

Maison relais

Maison des Jeunes

Université

Vision

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine ».

Déclaration universelle des droits de l'Homme – Article 23 – alinéa 3

Objectifs

Fairtrade Lëtzebuerg est une ONG de sensibilisation dont le but est de promouvoir le commerce équitable au Luxembourg et d'attirer l'attention sur les inégalités dans le commerce mondial.

Les jeunes sont sensibilisés à l'origine des produits et aux conditions des producteurs et travailleurs dans le monde et sont conscients de leur pouvoir d'agir en tant que consommateurs responsables et s'engagent pour un monde plus équitable.

Grâce au travail de sensibilisation de Fairtrade Lëtzebuerg de plus en plus de consommateurs sont conscients de l'incidence de leurs achats dans les pays du Sud. Grâce à un changement de consommation, la vie des producteurs au Sud s'améliore.

Expériences

- Développement de matériel pédagogique
- Animations dans les écoles fondamentales, les maisons relais, les maisons de jeunes, les lycées ainsi qu'à l'Université
- Accompagnement de projet comme par exemple les « 12^e Gestion de projets »
- Collaboration à long terme avec les lycées dans le cadre du concept « Fairtrade School »

Partenariats

Fairtrade Lëtzebuerg est membre du réseau international Fairtrade. Fairtrade International est chargé du développement des standards Fairtrade et de l'accompagnement des groupes de producteurs. Il s'agit d'une organisation faitière fédérant les différentes initiatives de labellisation Fairtrade (parmi lesquelles Fairtrade Lëtzebuerg) et les réseaux de producteurs.

Au niveau national, Fairtrade Lëtzebuerg participe à la campagne sur la consommation responsable « Consum'Action » et au festival « Cinéma du Sud ».

Remarques

Fairtrade Lëtzebuerg propose différentes offres éducatives, citées dans la rubrique à gauche, mais s'adapte à la demande et aux besoins des différents groupes cibles.

CONTACT

2a rue de la Gare
L-6910 Roodt/Syre

Personne responsable :
Anne-Marie Kerger

T. 35 07 62 25
anne-marie.kerger@fairtrade.lu
www.fairtrade.lu

FNEL Scouten



Thèmes prioritaires



Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Séjour à la Ferme Misère de 1 jour à plusieurs nuitées, repas livrés ou préparés par la classe, programme instructif centré sur EED, la nature et la vie sociale. Ateliers complémentaires aux programmes scolaires/science.

Plus d'info sur : www.misaershaff.lu

GROUPE CIBLE

Classes scolaires (primaires et secondaires)

Maison relais

Tout groupe de jeune organisé

4-25 ans

Vision

La FNEL a pour mission - en partant de valeurs énoncées dans la Promesse et la Loi scout - de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.

Extrait Charte FNEL : Natur - Duerch d'Spill an d'Liewen an a mat der Natur, léiere mir eis Roll an dem Éco-System verstoen. Mir gi vu Klengem u geléiert, d'Natur ze respektéieren an eis aktiv fir d'Émwelt vun haut a vu Muer z'engagéieren.

Objectifs

Sensibiliser et contribuer à l'éducation des jeunes (6-25 ans), qui sont membres de notre mouvement et d'autres jeunes via notre Centre de formation jeunes Ferme Misère et l'Eco-cabane située sur le même site.

Expériences

Depuis la fondation de la FNEL en 1914 la Nature joue un rôle primordial dans notre approche pour contribuer à l'éducation des jeunes. Le scoutisme a sa propre méthode qui est constituée de sept éléments fondamentaux : le learning by doing, la vie en petit groupe, la symbolique, la Loi et la Promesse scout, la relation, la nature, la progression personnelle.

Notre but n'est pas que chaque scout puisse identifier chaque espèce ou essence de la faune et de la flore. La connaissance scientifique ne constitue pas notre priorité. La nature est un lieu pour vivre, jouer, dormir ou créer quelque chose. Nous invitons le jeune à réfléchir à ce que ce cadre naturel lui apporte, à ce qu'il aime dans une prairie, un bois, un sentier... c'est une occasion pour lui de prendre conscience de ses découvertes.

En pratique nous avons des programmes, des insignes de capacité et de progression adaptés aux différentes tranches d'âges : Umwelt-badge, badge nature, etc. Notre « Chargé de l'éducation à l'environnement » supervise ces programmes.

La Ferme Misère est le 10^e centre au niveau mondial labellisé depuis 2010 SCENES (Scout Centres of Excellence for Nature and Environment) par l'OMMS (Organisation Mondiale du Mouvement Scout). Les SCENES sont là pour aider au développement des programmes d'éducation à l'environnement et des pratiques de gestion environnementale dans les Centres scouts.

Sur le site de la Ferme Misère se trouve notre Eco-cabane qui sert

- A la promotion des énergies renouvelables
- Comme satellite du centre de découverte de la forêt « Buurfelt » et station du sentier didactique « Natur Pur »
- Comme salle de classe verte
- A la sensibilisation et l'éducation à l'environnement par le biais du scoutisme
- A la protection et l'utilisation de l'environnement dans le but de la commutation aux jeunes d'une expérience en nature

Nous accueillons régulièrement des classes scolaires (primaires et secondaires) pour leur proposer une journée instructive dans cette zone protégée. Le programme est varié : promenade et jeux dans la nature, repas préparé au feu avec des produits régionaux, canoë sur le lac ou ateliers complémentaires aux programmes scolaires/science.

Partenariats

- Réseau SCENES de l'OMMS
- Administration de la nature et des forêts

CONTACT

43, rue de Hollerich
BP 2676 L-1026 Luxembourg
Personne responsable :
Pit Dolizy

T. 26 48 04 50
secretariat@fnel.lu
www.fnel.lu

Frères des Hommes (FDH)



Thèmes prioritaires



- Citoyenneté
- Déforestation
- Changement climatique
- Consommation responsable
- Développement durable
- Gestion des déchets

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers

Expositions

Visites avec des partenaires du Sud

L'accompagnement de projet d'établissement

GROUPE CIBLE

Ecoles fondamentales :
4^e à 6^e année

Lycées : à partir de la 9^e
respect. 5^e

Vision

Construire ensemble un monde juste et équitable à partir de la promotion de la citoyenneté et de la participation démocratique en s'attaquant aux véritables causes de la pauvreté et de la fragilité démocratique. Frères des Hommes veut contribuer à un changement allant vers un développement plus durable de la société.

Objectifs

Les objectifs de notre programme et de nos actions d'éducation au développement visent à sensibiliser aux réalités du Sud, à l'interdépendance Nord-Sud et à promouvoir une citoyenneté responsable auprès de nos publics cibles, notamment en milieu scolaire. Ces objectifs répondent à notre mission de vouloir construire ensemble un monde plus juste en déclenchant un changement dans les attitudes et comportements.

Expériences

- Cycle d'animations « La forêt tropicale, le changement climatique et moi ! » avec des classes de l'école fondamentale. Les élèves ont réalisé une exposition au sein de l'école et ils ont également participé à des séances de théâtre-forum
- Projet pédagogique « Images de femmes » abordant le rôle et la condition de la femme en collaboration avec la maison relais Diddlefamill et le Service à l'Égalité des chances de Dudelange sur base de l'exposition « Un monde de femmes en chemin » de Danilo de Marco
- Animations « la forêt en jeu » avec des classes de lycées abordant les enjeux de la déforestation et du changement climatique avec réalisation d'un concours d'affiches créées par les élèves
- Ateliers de sensibilisation au sein de deux maisons de jeunes qui ont conduit à la réalisation d'un court-métrage (16 min) intitulé « la citoyenneté mondiale, agir local penser global ».

Pour visionner le film, visitez :

www.fdh.lu/resources/video/Citoyennete_mondiale/actnow.mp4

Partenariats

- Intégration et participation au groupe informel en Education au Développement (GEDEV)
- Collaboration avec les partenaires du Sud (pays où FDH est engagé) en vue d'animations interactives dans le milieu scolaire et d'activités destinées au grand public
- Campagnes de sensibilisation avec les ONGD Luxembourgeoises « Festival cinéma du Sud »
- Ateliers de sensibilisation menés avec d'autres ONG et/ou acteurs sociaux
- Echanges et formation avec Iteco, Annoncer la couleur, le Cercle de Coopération des ONG
- Echange de matériel pédagogique et d'informations avec FDH Belgique

Remarques

Les ateliers en milieu scolaire ont des thématiques définies mais ils sont adaptés aux classes pour répondre aux attentes des enseignants. Frères des Hommes insiste sur une collaboration étroite avec la structure d'accueil. Dans l'idéal, les jeunes peuvent participer à plusieurs animations et se mobilisent à leur tour pour diffuser l'expérience ou sensibiliser d'autres personnes.

Les animations sont un moment d'échange, de découverte et de partage où l'interactivité, la participation active et l'esprit critique sont privilégiés.

CONTACT

11 rue des Bains
L-1212 Luxembourg

Personne responsable :
Sonia De Abreu

T. 46 62 38
ed@freresdeshommes.lu
www.fdh.lu

Guiden a Scouten fir ENG Welt



Thèmes prioritaires



- Education et formation professionnelle
- Alphabétisation
- Pauvreté
- Droits de l'enfant
- Diversité culturelle
- Commerce équitable

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Dans les écoles :
présentation informative
audio-visuelle et ludique

**Au sein du mouvement
scout :** Camp-chantiers,
élaboration d'outils
pédagogiques, ateliers de
formation

Vision

Promouvoir le développement durable en facilitant dans nos pays partenaires l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle et en sensibilisant au Luxembourg les jeunes à la problématique des inégalités Nord-Sud dans le monde.

Objectifs

Les activités que notre ONG offre aux écoles primaires et secondaires visent à faire comprendre aux jeunes les problématiques des inégalités sociales, économiques, culturelles et écologiques existant au Nord comme au Sud en leur montrant des possibilités d'engagement et d'action concrètes.

Au sein du mouvement scout « Letzebuenger Guiden a Scouten » il s'agit de sensibiliser et de former les chefs (animateurs) bénévoles guides-scouts et de les outiller avec des activités pratiques à mettre en place en tant que multiplicateurs avec les enfants et les jeunes qu'ils encadrent.

Expériences

Depuis ses débuts, l'ONG-D organise régulièrement des camps-chantiers au sein des pays partenaires afin de sensibiliser les jeunes LGS aux réalités dans le Sud et à la gestion d'un projet de coopération.

En 2010, un groupe de jeunes bénévoles de l'ONG-D a créé un classeur pédagogique « Zesumme fir ENG Welt » contenant des jeux pédagogiques et s'adressant aux jeunes chefs des LGS.

Depuis 2010, l'ONG-D est active avec une offre de plusieurs modules dans la formation de base des animateurs d'éducation non-formelle au sein du mouvement de la jeunesse des LGS (en moyenne quelque 120 jeunes participent annuellement à ces formations).

Finalement, l'ONG-D intervient régulièrement dans les écoles primaires et secondaires avec des ateliers d'information et de sensibilisation.

Partenariats

L'ONG-D est représentée au sein du North-South Network, un groupe de travail et d'échange sur le partenariat et la gestion de projets éducatifs de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout. Cette collaboration permet un apprentissage réciproque entre les membres issus de 160 pays différents.

Remarques

Le mouvement scout est fondé sur un système de valeurs qui intègre l'attitude responsable, l'engagement social et la solidarité, piliers importants de l'éducation au développement durable. L'ONG-D fondée en 1989 est issue du mouvement des LGS et fournit un travail d'éducation au développement durable dans le cadre de l'éducation non-formelle en tant qu'expert et gestionnaire en matière de projets de coopération au développement tandis que le mouvement des LGS se concentre plutôt sur des activités d'éducation à l'environnement.



CONTACT

5, rue Munchen-Tesch
L-2173 Luxembourg

T. 26 94 84 23/24

F. 26 94 84 30

contact@ongd-lgs.lu

www.ongd-lgs.lu

Handicap International



Thèmes prioritaires



- Handicap dans les pays en voie de développement
- Mines et BASM

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

- Expositions
- Ateliers
- Visites
- Présentations/conférences
- Accompagnement de projet
- Emprunt matériel

GROUPE CIBLE

- Elèves du fondamental et de lycées (11-23 ans)
- Enseignants
- Citoyens

Vision

La démarche d'Education au Développement de Handicap International vise à accélérer le changement de regard des citoyens sur les personnes en situation de handicap. L'objectif est que la population luxembourgeoise devienne encore plus solidaire des problèmes des personnes en situation de handicap dans les pays en voie de développement, sans oublier bien sûr celles de son environnement direct.

Notre discours met l'accent sur les moyens et méthodes mis en place à travers nos programmes dans les pays en développement pour, d'une part, prévenir les situations de handicap et, d'autre part, faire en sorte que les personnes en situation de handicap soient pleinement considérées comme des personnes à part entière, jouissant des mêmes droits et opportunités que le reste de la population.

Les valeurs de l'ONG sont : humanité, solidarité, impartialité, équité, indépendance et implication.

Objectifs

L'objectif est que la population luxembourgeoise devienne encore plus solidaire des problèmes des personnes en situation de handicap dans les pays en voie de développement, sans oublier bien sûr celles de son environnement direct.

Expériences

Outils et activités récurrentes :

- Cuisines du Monde
- Journal d'informations annuel
- Journal de mobilisation annuel
- Stands d'informations dans différentes foires et événements
- Journée annuelle de mobilisation Place d'Armes – Pyramide de Chaussures
- Exposition Titeuf « Droits des personnes handicapées »
- Exposition Maladies Invalidantes
- Exposition Handicap et Pauvreté

- Exposition anti BASM « Clearing for peace »
- Exposition mines et BASM « Regard sur le Laos »
- Exposition « Fatal Footprint »
- Exposition « Regards d'enfants – un dessin contre les bombes »
- DVD ludico pédagogique Handigosolidaires
- DVD ludico pédagogique mines et BASM

Activités changeantes d'année en année :

- Sensibilisation dans les lycées et écoles fondamentales (ateliers théâtraux, témoignages personnes du terrain, présentation Handicap et Développement, présentation Handicap et Pauvreté, sensibilisation Mines et BASM)
- Accueil d'expositions dans l'espace associatif
- Conférences « retour de mission » et rencontres expresses

Partenariats

Oui, suivant les travaux et les thématiques.

Remarques

D'une manière générale, la méthode pédagogique qu'emploie Handicap International peut être résumée par ce slogan : « informer, sensibiliser, pour faire agir et réagir ». Il s'agit de faire comprendre l'ampleur et la gravité de la problématique, et de permettre aux personnes cibles de trouver en eux leur capacité à agir et à défendre des causes justes en faveur de personnes handicapées, tout en refusant de se réfugier derrière une posture fataliste.

En ce qui concerne la sensibilisation scolaire et la mobilisation anti-mines et anti-BASM, nous faisons appel à l'expérience et au savoir-faire de spécialistes dans différents domaines afin d'apporter une valeur ajoutée « terrain » à notre discours. Développant des outils pédagogiques qui sollicitent les compétences des nombreux éducateurs du mouvement, nous exploitons un panel de supports adaptés à chaque public cible.

CONTACT

140, rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg

contact@handicap-international.lu
www.handicap-international.lu

Haus vun der Natur

Ville de Luxembourg

Service de l'Enseignement, activités nature

Thèmes prioritaires



- Nature et environnement
- Ferme
- Jardin
- Abeilles

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions

Ateliers

Visites

Accompagnement de projet

Emprunt matériel

GROUPE CIBLE

Classes scolaires de l'école fondamentale de la ville de Luxembourg

Vision

- Faire comprendre l'environnement naturel par l'expérimentation, les activités concrètes et le contact direct
- Développer une attitude positive des enfants vis-à-vis de la nature
- Guider les enfants vers un comportement respectueux vis-à-vis de l'environnement

Objectifs

Donner la possibilité à tous les enfants des écoles fondamentales de la ville de Luxembourg à découvrir activement la nature et l'environnement par tous les sens et les amener à réfléchir sur les défis du développement durable.

Expériences

Activités avec les enfants de l'école fondamentale de la ville de Luxembourg depuis 1995 (p.ex. travail au jardin, ferme, découverte forêt et nature, paysages); projets interdisciplinaires en collaboration avec les écoles et les services de ville de Luxembourg au sujet de la nature et de la protection de l'environnement (eau, énergie, déchets, corbeaux, moutons et laine).

Partenariats

Nous faisons partie du service enseignement de la ville de Luxembourg. Nous travaillons en collaboration avec les services de la ville de Luxembourg (p.ex. eau, patrimoine naturel, hygiène, délégué à l'environnement).

BNE-Netzwerk Großregion, AFAPÉL (fermes pédagogiques), Bienen machen Schule, plateforme EDD.



CONTACT

5, rte de Luxembourg
L-1899 Kockelscheuer

T. 4796-6160
hausnatur@technolink.lu

Kalendula



Thèmes prioritaires



- Biodiversité
- Utilisation de matériaux locaux et durables
- Approche participative

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Cycle de 3 à 4 visites du jardin, comprenant jeux éducatifs et activités

GROUPE CIBLE

Ecoles préscolaires

Ecoles Primaires et secondaires

Foyers

Vision

Objectif Plein Emploi est un réseau d'économie solidaire. L'objectif premier est la création d'emplois dans un contexte de développement local. La réelle prise en compte de l'environnement dans la création d'activités socioéconomiques nous permet de mettre en pratique les principes du développement durable. L'EDD en est une illustration, le respect de l'homme impliquant de soi le respect et la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

Objectifs

Par le biais de notre réseau de Jardins solidaires Kalendula, nous tentons de faire prendre conscience aux enfants dès leur plus jeune âge de leur impact sur la nature, de leurs possibilités d'agir sur leur environnement et du rôle qu'ils peuvent jouer dans la protection des ressources naturelles. Notre approche didactique privilégie en outre la biodiversité.

Expériences

Au sein d'OPE, le DREE – Domaine de Responsabilité Environnementale de l'Entreprise – s'occupe plus particulièrement de l'EDD avec son réseau de jardins solidaires «Kalendula»; il a pour objectif d'éveiller chez l'enfant une conscience citoyenne, en tissant un lien étroit avec la nature.

Le réseau Kalendula compte à ce jour une dizaine de jardins, auxquels s'ajoutent régulièrement de nouveaux venus. Ils reçoivent la visite de centaines d'élèves depuis plusieurs années déjà.

OPE souligne également son engagement dans l'EDD par son travail de conception de cours d'écoles et d'aires de jeux écologiques et pédagogiques. L'ensemble de nos projets se déroulent dans une approche participative, manière aussi d'impliquer le citoyen en lui faisant jouer un rôle actif dans sa vie, dans sa communauté et dans son environnement.

Partenariats

Au niveau national :

Le réseau Objectif Plein Emploi asbl est constitué du Centre de Ressources Moulin Bestgen ainsi que d'une trentaine d'associations, les CIG (Centre d'Initiative et de Gestion), couvrant actuellement 54 communes luxembourgeoises; réseau de jardins Kalendula (OPE), Plateforme EDD (Ministère du Développement Durable et des Infrastructures), Projets européens Leonardo et Grundtvig.

Remarques

L'enfant est invité à prendre conscience de son rôle de citoyen et de son impact sur la nature et sur son environnement en participant activement aux semis, aux plantations et à l'entretien des parcelles du jardin, en préparant ensemble des petits plats et des boissons avec les produits du jardin. Chaque année Kalendula se base sur un thème (les 5 sens, les jardins du monde...) qui définira un axe pédagogique pour l'ensemble des visites et des jeux.

CONTACT

1, rue du Moulin
L-3857 Schifflange

Amélie Brenner
brenner@cig.lu

T. 621/50 68 62

Mariette Scheuer
scheuer@ope.lu

T. 26 17 41-711

www.kalendula.lu

Kindernothilfe Luxembourg



Thèmes prioritaires



- Le respect des droits de l'enfant, notamment
 - La promotion de l'éducation
 - la protection de l'enfant contre l'abus et la violence
 - la lutte contre le travail des enfants
- La lutte contre la pauvreté
- L'aide à l'autonomie et le partenariat

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Présentations
Ateliers (jeux, bricolages...)
Accompagnement de projet
Mise à disposition de matériel pédagogique

GROUPE CIBLE

Ecoles fondamentales (Cycles 1-4)
Maisons Relais

Vision

Les attitudes et valeurs vis-à-vis des hommes en général et vis-à-vis d'autres cultures se constituent très tôt dans l'enfance. C'est pour cette raison que nous proposons aux enfants des contenus d'apprentissage sur les conditions de vie dans d'autres pays, notamment le respect des droits de l'enfant et le partenariat.

Objectifs

- Susciter le respect d'autrui afin de développer l'ouverture envers d'autres cultures et la capacité d'inclusion
- Prendre pour sujet la communauté mondiale des enfants avec leurs points communs comme les droits de l'enfant
- Eveiller le sens de solidarité et le partenariat à travers un esprit critique
- Motiver les enfants à l'action durable

Expériences

- Offre éducative en 2011 : « Travail domestique des enfants – est-ce que c'est juste ? » (« Ist das fair? Kinderarbeit im Haushalt »)
- Présentation et activités autour du sujet « travail des enfants », notamment sur la vie quotidienne des enfants Restavèk (esclaves domestiques à Haïti)

Partenariats

Sur le plan national :

- Groupe Education au Développement (Cercle des ONGs)
- Iday Luxembourg (consortium pour la cause de l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne) – www.iday.lu

Sur le plan international :

Nous travaillons en coopération avec le réseau international de Kindernothilfe et avec des organisations partenaires dans le monde entier.

Remarques

Nous offrons des modules éducatifs comprenant :

- Des informations sur un pays particulier
- Des histoires et/ou photos sur la vie d'un enfant à titre d'exemple
- Des activités (jeux, bricolage) pour s'identifier avec la culture locale
- Des questions principales à élaborer par les enfants permettant de comparer nos conditions de vie avec la situation dans les pays du Sud
- Des précisions sur les sujets de pauvreté et les droits de l'enfant
- Des conclusions/idées d'actions à élaborer par les enfants

Les modules sont variables et seront adaptés/combinés en fonction des groupes cibles et des objectifs pédagogiques.

CONTACT

222, rue de Neudorf
L-2222 Luxembourg-Neudorf
Personnes responsables :
Gesa Gilniat-Schulte
Iris Muller-Von der Heyden

T. 27 04 87 77
info@knh.lu
www.knh.lu

Klima-Bündnis Lëtzebuerg



Klima-Bündnis
Lëtzebuerg

Thèmes prioritaires



- Klimawandel
- Globale Klimagerechtigkeit
- Energiesparen
- Ressourcen
- Nachhaltigkeit
- Menschenrechte

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ausstellungen

Workshops

Präsentationen

Konferenzen

Projekte

Pädagogische Koffer

Publikationen (Broschüren/
Flyer/Studien)

Seminare

GROUPE CIBLE

Ecole fondamentale

Lycée

Lehrpersonal

Vision

Das Klima-Bündnis Luxemburg sieht seine Aufgabe darin, Umwelt- und Bildungsarbeit in Luxemburg mit politischer Arbeit und der Unterstützung von Solidaritätsprojekten im Süden der Welt zu einer ganzheitlichen Umwelt- und Entwicklungspolitik zu verbinden. Bildungs- und politische Arbeit in den Industrieländern sind für die globale Nachhaltigkeit ebenso wichtig wie die Förderung selbst bestimmten Handelns der Partnerorganisationen in den Ländern des Südens.

Das Klima-Bündnis bietet eine Plattform zu globalen Themen für Austausch und Diskussion auf lokaler Ebene (Global denken – lokal handeln: individuelles, gesellschaftliches oder politisches Engagement für einen nachhaltigeren Lebensstil).

Objectifs

- Schaffung von kritischem Bewusstsein und Förderung von Bürger-Engagement zu den verschiedenen Zielvorgaben nachhaltiger Entwicklung, insbesondere einem verantwortungsbewussten Konsum, einer umweltverträglichen Produktion sowie einer Reduktion der Treibhausgasemissionen
- Gemeinsame Entwicklung alternativer Handlungsmöglichkeiten für einen verantwortungsbewussten Konsum und Umsetzung im Sinne einer lokalen Dimension der Nachhaltigkeit

Expériences

- Erlebnis-Ausstellung „Klima, Kanu, Quetschekraut“, die für einen verantwortungsvolleren Umgang mit begrenzten Naturressourcen sensibilisiert
- Erlebnis- Ausstellungen zur ländlichen Entwicklung in Indien und Afrika
- Workshop-Reihe zu Westafrika „Afrique

dans mon école“

- Expo/pädagogischer Koffer „Ressourcen, Bergbau und Konsum“
- Workshop „Klima und ökologischer Fußabdruck“
- Workshop „Agrokraftstoffe und Landgrabbing“
- Projekt zur Fußball-WM in Südafrika „Go(al) for fair development“
- Rollenspiel „Jeu Kyoto – die Klimaverhandlungen verstehen“
- Fortbildung „EDD“ + „Approvisionnement durable“
- Ausstellung + Broschüre „Klimaschutz geht durch den Magen“
- Workshop „Klima und Ernährung“

Partenariats

Das Klima-Bündnis Luxemburg ist Teil des Internationalen Klima-Bündnis und hat derzeit 36 Mitgliedsgemeinden. In den Bereichen EDD und Klimapolitik findet eine regelmäßige Zusammenarbeit mit Universitäten, Entwicklungs- und Umweltorganisationen in Luxemburg und auf europäischer Ebene statt. Das Klima-Bündnis selbst ist auf kommunalem, regionalem, nationalem und internationalem Niveau aktiv. Die Mitgliedsgemeinden werden von den beiden Organisationen Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) und Mouvement Ecologique (MEco) koordiniert.

Remarques

Nachhaltige Entwicklung und sozialer Zusammenhalt hängen entscheidend von den Kompetenzen der gesamten Bevölkerung ab. Erfolgreiches Lernen heißt im Klima-Bündnis deshalb, sich mit partizipativen Ansätzen Schlüsselkompetenzen der BNE anzueignen, um sich dann als kritischer Bürger aktiv zu engagieren.

CONTACT

Kontakt Bereich Umwelt :
Mouvement Ecologique
4, rue Vauban
L-2663 Luxembourg

Kontakt Bereich Nord/Süd :
ASTM
55 avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

T. 40 04 27-29 (ASTM)
T. 43 90 30-26 (MEco)
klima@astm.lu
klimab@oeko.lu
www.klimabuendnis.lu

Lëtzebuenger Guiden a Scouten



Lëtzebuenger
Guiden a Scouten

Thèmes prioritaires



Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Il faut considérer le « Native village » comme un « outil pédagogique ». En effet, l'infrastructure du « Native village » (bas-fourneau, métier à tisser, four à pain, fourneau pour céramiques, tipis indiens...) permet de faire des activités (travail du fer, fabrication de tissus et de pain, création d'objets en terre cuite...) qui permettent aux jeunes de découvrir de façon ludique le quotidien de populations naturelles comme les indiens ou les celtes.

GROUPE CIBLE

Guides et scouts nationaux
et internationales

Organisations de jeunes

Classes scolaires

Maisons de jeunes

Vision

La vie au sein de la nature, tout comme la connaissance de l'environnement naturel étaient et continuent à être l'une des idées fondatrices du mouvement guide et scout. Ils ont toujours été et resteront une partie des piliers des méthodes pédagogiques utilisés au sein du guidisme et scoutisme.

Une grande partie des activités guides et scouts se déroulent au sein de la nature et les méthodes prévoient une utilisation respectueuse de la nature. Robert Baden-Powell, le fondateur du mouvement scout/guide, a déjà décrit dans son livre « Scouts » les activités en pleine nature comme essentielles au développement intellectuel, social, physique et spirituel des jeunes.

Objectifs

Conscients de la relation entre mouvement scout/guide et l'éducation à l'environnement décrite plus haut, les objectifs suivants s'imposent :

- Sensibiliser les jeunes à s'intéresser à la nature et l'environnement
- Aider les jeunes à développer un lien direct avec la nature et les problèmes environnementaux
- Transmettre aux jeunes le lien entre les hommes et leur environnement naturel
- Inciter les jeunes à adapter leur style de vie afin qu'il soit plus écologiste et conscient de l'environnement naturel
- Développer chez les jeunes une compréhension plus pratique concernant une vie saine et simple comme autrefois

Expériences

La méthode choisie (« Native village »)

Au mois de mai 2005 a débuté la création du « Native village » (tipis indiens, maison celte...) dans l'enceinte du centre de formation des LGS à Neuhäusgen. L'héritage que ces peuples naturels nous ont laissé ainsi que leur façon de vivre en harmonie avec la na-

ture se prêtent admirablement à montrer aux jeunes quels sont les éléments essentiels d'un style de vie plus écologiste et conscient de l'environnement naturel.

Partenariats

- Membre du réseau internet SCENES (Scout Centres of Excellence for Nature and Environment) de l'Organisation mondiale du scoutisme
- Participation au World Scout Environmental Program
- Administration de la nature et des forêts

Remarques

C'est le « Learning by doing », la méthode de base utilisée dans le scoutisme/guidisme, qui est ainsi appliquée. C'est en faisant eux-mêmes des choses (réaliser un objet en fer, appliquer un tatouage, construire et utiliser un arc...), en travaillant et en jouant en petites équipes (cuisiner sur le feu, échange d'histoires dans un tipi, jeux de chasse...) et en participant à des activités thématiques que les jeunes apprennent à développer un lien direct avec la nature et les problèmes environnementaux ainsi qu'une compréhension plus pratique d'une vie saine et simple comme autrefois, etc.



CONTACT

5, rur Munchen-Tesch
L-2173 Luxembourg

T. 26 94 84-29
35 76 45

Lycée Technique Agricole



Thèmes prioritaires



- Education à l'environnement
- Utilisation responsable et durable des ressources naturelles
- Sensibilisation aux problèmes des pays en voie de développement

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Enseignement secondaire technique

Formation professionnelle

Sections agricoles

Horticoles

Environnement naturel

Machines agricoles

GROUPE CIBLE

Cycle inférieur : classes de 7^e à 9^e

Formation professionnelle à partir de la classe de 10^e

Régime de formation de technicien et régime professionnel

Vision

Le Lycée Technique Agricole offre une formation professionnelle initiale dans les domaines agriculture, horticulture, environnement naturel et mécanique de machines agricoles. Lors de la formation professionnelle, les élèves sont préparés à la vie professionnelle. A cette fin, le LTA offre une formation théorique de base couplée à une formation pratique dispensée au LTA ou dans des entreprises sous forme de stages ou d'apprentissages.

Comme ces métiers se pratiquent essentiellement dans la nature, des thèmes tels le respect de l'environnement, l'utilisation durable des ressources naturelles, la problématique des pays en voie de développement font partie des programmes.

Objectifs

Le but des formations est de rendre les élèves responsables et de les sensibiliser pour le respect de l'environnement, l'utilisation durable des ressources naturelles, la problématique des pays en voie de développement...

Dans le cadre des champs d'essai du LTA, des essais de cultures biologiques sont réalisés. Aussi, les productions maraîchères dans les serres du LTA sont en conversion vers une production biologique.

Depuis 1999 le LTA est engagé dans le financement de projets au Mali et Burkina Faso et s'investit dans la sensibilisation des élèves aux problèmes rencontrés par les pays du Sud plus particulièrement en Afrique subsaharienne (Burkina Faso et Togo) mais aussi en Haïti. Chaque année grâce à l'appui de diverses ONG et du Ministère de la Coopération une de missions de coopération est réalisé par des enseignants et des élèves du LTA.

Expériences

- Collaboration à l'organisation de la Foire agricole d'Ettelbruck, « En Dag um Baurenhaff », « Bèschrallye », « Loufest », « Den Dag vum Bam »...
- Stages d'éducation à l'environnement pour des classes de l'école fondamentale, du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique... (de préférence classes de la région d'Ettelbruck)
- Missions de coopération réalisées par des enseignants et des élèves du LTA au Burkina Faso

Partenariats

Dans le cadre des formations, les élèves du LTA participent à des stages écologiques au Centre écologique de Hollenfels.

Des stages de formation pratiques se font entre autre auprès de l'Administration de la Nature et des Forêts. Lors de la formation des opérateurs de la forêt et de l'environnement, une formation de débardage avec des chevaux de trait se fait à la Robbescheier.

Le LTA fait aussi partie de la « Super Drecks Këscht fir Betriber ».

Pour ses Projets de développement le LTA collabore avec les ONG Jongbaueren a Jongwënzer - service coopération, Frères des Hommes, SOS Faim, Action Solidarité Tiers Monde, CG-FP-APARTogo, Objectif Tiers Monde... Fédération des Groupements Naam, Burkina Vert, Fondation Elvire Engel, projet Hôpital Persis au Burkina, le Centre d'Instruction au Développement de l'Agro-Pastoral/ASTM et la Confédération Générale des Cadres Togolais...).

Remarques

Aussi bien dans le régime de technicien que dans le régime professionnel, une sensibilisation pour le respect de la nature et des ressources naturelles ainsi que pour les pays en voie de développement ont une place importante dans les programmes de formation.

CONTACT

72, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
B.P.76
L-9001 Ettelbruck

www.lta.lu

Maarkollef

Thèmes prioritaires



- Nature et science

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Sorties nature et visites guidées thématiques sur demande

Ateliers « Cuisine » et « Lernwerkstatt »

Emprunt matériel

GROUPE CIBLE

Les différents cycles d'enseignement

Les organismes assurant l'accueil socio-éducatif des jeunes

Vision

La vision de notre organisation est de sensibiliser et de former le public cible pour permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans l'environnement et d'y agir de manière responsable.

Objectifs

Suivant nos statuts, nous envisageons promouvoir l'éveil aux sciences, l'éducation au développement durable, l'éducation relative à la promotion de la santé et l'éveil à la technologie tout en cherchant la cohérence à travers les différents domaines.

Un de nos objectifs sera de permettre au public d'aborder une réflexion personnelle sur l'EDD en fournissant des repères scientifiques, didactiques et pédagogiques qui amèneront à s'appuyer sur la connaissance des faits et qui aideront les concernés à jouer le rôle de « multiplicateur » quand il s'agit de propager les valeurs (responsabilité-solidarité et respect) de l'EDD lors de futures activités.

Expériences

- Activités para- et périscolaires depuis de nombreuses années
- Expositions sur les thèmes de « L'eau » ; « La biodiversité » ; « Le développement durable »
- Jardin scolaire
- Cuisine pédagogique
- Lernwerkstatt

Partenariats

Collaboration étroite avec la « Naturschoul La-sauvage » et la « Technischoul Differdingen ».

Remarques

En élaborant différents ateliers ou en organisant des sorties sur le terrain, l'approche est toujours de rester dans le plan cadre de l'école ou de s'intégrer dans un projet existant lors d'activités extra-scolaires.

Après une première prise de contact, un responsable de notre organisation cherche à trouver les méthodes adaptées au public-cible et aux thématiques demandées tout ceci dans le but de bien encadrer le groupe.

Pour aider à-ce-que que les compétences requises lors de l'activité soient consolidées l'organisation pourra mettre du matériel pédagogique à la disposition du participant. (Sur demande).

CONTACT

1, rue de Larochette
L-6150 Altlinster

T. 78 05 31

Personne responsable :
Goedert Michèle

Médecins Sans Frontières (MSF)



Thèmes prioritaires



- Action humanitaire
- Aide médicale
- Soins de santé
- Droits humanitaires
- Recherche opérationnelle
- Témoignages

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions

Présentations/conférences

Ateliers

Accompagnement de projet de solidarité mis en œuvre en concertation avec la communauté éducative.

GROUPE CIBLE

6-25 ans

Vision

Médecins sans Frontières (MSF) est une association humanitaire internationale d'aide médicale, qui porte assistance aux populations en détresse, dans plus de 60 pays, sans aucune discrimination de race, religion, philosophique ou politique.

Depuis sa création en 1971, MSF agit dans le respect des principes de l'action humanitaire: l'indépendance, l'impartialité et la neutralité. La sensibilisation à ces principes permet à l'apprenant de mieux comprendre l'environnement dans lequel les soins d'urgence sont délivrés.

L'éducation au développement est l'occasion de susciter une prise de conscience sur l'importance du principe de solidarité et sur celle du droit à l'assistance humanitaire pour les populations les plus vulnérables dans les pays à faible ou moyen revenu.

Objectifs

Médecins sans Frontières (MSF) intervient dans des situations d'urgence et de crise aiguë pour apporter de l'aide médicale à des populations touchées par des crises telles que des conflits armés, des épidémies ou des catastrophes d'origine naturelle ou humaine.

L'objectif de l'EDD est de permettre de mieux faire comprendre l'importance de la santé dans le processus de développement de pays confrontés à des situations problématiques et celle de la réflexion en recherche opérationnelle pour améliorer la performance des programmes mis en œuvre dans des situations de crise.

Les programmes d'assistance et de lutte contre les maladies requièrent un système de surveillance et d'évaluation qui s'inscrivent dans la durée afin d'identifier les problèmes qui empêchent l'amélioration des pratiques sur le terrain et les solutions adaptées aux besoins des populations concernées.

Expériences

Les projets réalisés sont spécifiquement conçus pour informer la communauté scolaire aux solutions et moyens possibles pour améliorer l'état de santé de populations ayant besoin d'une assistance médicale.

Les thèmes des réfugiés, des maladies négligées, de l'accès aux soins, de la malnutrition, du VIH/Sida, de la recherche opérationnelle, de la santé maternelle sont abordés par le biais de divers outils et activités pédagogiques. L'objectif étant de présenter une situation concrète dans laquelle MSF intervient pour apporter une assistance médicale pertinente afin de présenter les enjeux contextualisés de l'action médicale humanitaire, la nécessité d'apporter une réponse concrète aux populations victimes de crises humanitaires et l'importance de la solidarité internationale.

Remarques

Les interventions en milieu scolaire, élaborées en concertation avec les enseignants, ont pour objectif de renforcer les compétences des élèves tout en les sensibilisant aux objectifs de l'aide humanitaire d'urgence.



CONTACT

MSF Luxembourg
68, rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg

Christophe Hebting

T. 33 25 15
christophe.hebting@luxembourg.msf.org
www.msf.lu

Thèmes prioritaires



- Protection de la nature
- Biodiversité
- Environnement

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

- Expositions
- Ateliers
- Visites
- Activités-nature
- Présentations/conférences
- Accompagnement de projet
- Emprunt matériel
- Centre de documentation

GROUPE CIBLE

- Classes scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire
- Foyers
- Maisons relais
- Grand public
- Professionnels/administrations

Vision

De nos jours, la protection de la nature s'est étendue aux domaines de la sauvegarde des ressources naturelles et du développement durable et ceci aussi bien à l'échelle nationale que mondiale. Notre but est la sauvegarde de la biodiversité dans un paysage naturel et culturel varié en utilisant une démarche de protection des biotopes ainsi que d'exploitation durable de nos ressources naturelles. Nos méthodes sont la sensibilisation et les conseils; des actions pratiques dans le domaine de la protection de la nature et des espèces. Notre base c'est des citoyens conscients de leurs responsabilités, se passionnant pour la beauté de la nature et ses interactions inhérentes, qui s'engagent à préserver notre environnement naturel afin de garantir la survie de nos générations futures.

Objectifs

L'homme du milieu urbain a de plus en plus besoin d'un cadre naturel pour se ressourcer. L'éducation à la nature est une passerelle indispensable pour une éducation à l'environnement et au développement durable. Pour arriver à une approche plus globale, l'éducation à la nature en bas âge, prédispose à une ouverture d'esprit pour les problèmes environnementaux.

La finalité inhérente à tous les projets est d'inciter l'intérêt des jeunes à la nature, d'expliquer des phénomènes compliqués à l'aide de jeux et d'activités simples et de montrer par tous les sens, la joie qu'on peut avoir au contact de la nature.

Expériences

Depuis 16 ans, nous oeuvrons dans le domaine de la pédagogie-nature pour enfants et adolescents; organisons également des cours pour adultes dans le domaine de l'éducation des jeunes à la nature et au développement durable ainsi que des campagnes d'information et de sensibilisation.

Partenariats

Projets avec : plateforme EDD, enseignements fondamental et secondaire, VdL, naturmusée, FNEL, LGS, Parcs Naturels au Luxembourg, MDDI...

Remarques

Organisation et animation d'activités-nature pour des groupes d'enfants et de jeunes (classes scolaires et autres groupes) ainsi que l'organisation de séminaires et de formations continues pour toutes personnes actives dans les domaines de la pédagogie et de l'encadrement des jeunes, ainsi que sur des thèmes de la protection de la nature. Toutes les activités sont axées sur la pratique et peuvent être réalisées pour un groupe, facilement et avec peu de matériel.

CONTACT

5 route de Luxembourg
L-1899 Kockelscheuer
Personne responsable :
Sonnie Nickels

T. 29 04 04-1
s.nickels@naturemwelt.lu
www.naturemwelt.lu

Naturpark Öewersauer



Thèmes prioritaires



- Biodiversité
- Protection de la nature et du paysage
- Education à l'environnement
- Protection des ressources
- Agriculture
- Marketing régional
- Tourisme et culture

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Animations pédagogiques

Expositions

Fiches d'informations

Promenades guidées

Présentations/conférences/formations

Sentiers de découverte

GROUPE CIBLE

Enseignement fondamental et post-primaire

Habitants du parc

Touristes

Services techniques

Vision

La région, avec le lac de barrage de la Haute-Sûre, ses affluents et son bassin versant, est «la région de l'eau» par excellence du Luxembourg. L'eau était et sera en quelque sorte le fil conducteur dans de nombreux projets du Parc Naturel. Le fait de veiller au développement d'une région rurale, tout en tenant compte et en profitant de ses potentiels naturels et culturels, constitue un défi permanent. Et c'est exactement à ce défi-là que le concept du Parc Naturel se trouve confronté.

Objectifs

Le Parc Naturel de la Haute-Sûre a été créé pour protéger et promouvoir les particularités naturelles et culturelles de la région autour du lac de barrage et pour les faire connaître au-delà de ses frontières. Ses responsables se consacrent également à différents projets destinés au développement durable (économique et écologique) de la région et à la sensibilisation de la population en faveur de l'environnement. L'objectif du Parc Naturel de la Haute-Sûre et des communes établies sur son territoire, c'est d'organiser le travail et les loisirs d'une façon écologique, économique, socialement utile et durable.

Expériences

La collaboration étroite entre les communes et les ministères représentés dans le comité du Parc-Naturel (aménagement du territoire, agriculture, tourisme, environnement) a mené à une multitude de projets et d'initiatives dans le domaine du développement régional durable comme p.ex. les produits régionaux «vum Séi», les chemins des sculptures et de découverte de la nature, le bateau solaire, l'eau'tomobile, la station biologique, etc.

Partenariats

Réseau des Parcs Naturels de la Grande Région; Coopération des Parcs Naturels germanophones; Stations biologiques; Musées régionaux; collaboration étroite avec le Parc Naturel de l'Our et le Parc Naturel Haute-Sûre et Forêt d'Anlier (B); myenergy.

Remarques

Le Parc Naturel veut permettre aux jeunes et aux moins jeunes de vivre et de comprendre la nature et la culture régionales ainsi que les relations existant entre les deux par une éducation à l'environnement basée sur les expériences, le vécu, les sensations, tout en mettant l'accent plus spécifiquement sur les enfants et les adolescents. En outre, le Parc Naturel élabore et réalise des offres de sensibilisation destinées aux habitants, aux visiteurs, aux communes et à d'autres groupes cibles.

CONTACT

15, rte de Lultzhausen
L-9650 Esch-sur-Sûre

T. 89 93 31-1
ecology@naturpark-sure.lu
www.naturpark-sure.lu

Nordstad-Lycée



Thèmes prioritaires



- L'accent est mis sur l'aspect écologique et social de l'EDD à travers les différents projets

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Cours
 Expositions
 Visites
 Présentations/conférences
 Projets

GROUPE CIBLE

Élèves de 12 à 18 ans
 Enseignants
 Parents
 Public régional

Vision

Sensibiliser nos élèves et notre personnel à l'idée de l'EDD pour pouvoir l'intégrer dans les cours et dans la vie en commun.

Objectifs

Économique

Réduire le gaspillage de ressources.

Social

Favoriser le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Politique

Encourager une gestion participative de l'école en réunissant tous les acteurs scolaires (élèves, parents, enseignants, personnel et direction).

Écologique

Encourager les élèves à observer et à analyser l'évolution d'un jardin écologique associé à l'école.

Expériences

Bâtiment à façade thermique pour épargner de l'énergie, séparation des ordures, réduction de la consommation de papiers, projets axés sur le respect mutuel et la non-violence, projets d'échange scolaire européens (COMENIUS) et internationaux (Cap Vert), mise en place et gestion journalière d'un jardin écologique auprès de l'école.

Partenariats

Réseau national: PNDD

Réseau international: Réseau des écoles de l'UNESCO

Remarques

Le lycée s'engage, en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants, à faire participer activement tous les élèves, y compris ceux avec des besoins particuliers, par leurs talents, ainsi que par leur diversité culturelle au concept du développement durable.



Rue Joseph Merten
 L-9257 Diekirch

Secrétariat
 T. 80 47 54-1
 www.nosl.lu

Objectif Tiers Monde - Haiti (OTM)



Thèmes prioritaires



- L'importance de l'environnement, la déforestation, le reboisement
- Droits de l'homme, droit des enfants
- Exode rurale, les retombées pour la société
- L'histoire coloniale d'Haiti

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers
 Expositions
 Lectures
 Conférences
 Accompagnement de projet

GROUPE CIBLE

4-25 ans

Vision

Faire se rencontrer le peuple haïtien et luxembourgeois pour nourrir un intérêt persistant pour l'autre culture.

Objectifs

Un grande partie de notre travail consiste en la sensibilisation à long terme par différentes actions, par des échanges et des interventions dans les écoles pour renforcer la solidarité avec la population d'Haïti.

Expériences

- Echange des questions par vidéo entre une classe du Lycée Technique pour Professions de Santé et l'école d'arts ménagères
- Echange de lettres entre le lycée Vauban et l'école Mixte de Gros Cheval. Projets consécutive d'échange par email
- Echange par photos entre le lycée classique de Diekirch et l'école Mixte de Gros Cheval. Exposition des photos. Projet consécutive avec une deuxième classe
- Projet InSitu avec le Lycée Classique de Diekirch : Une classe reçoit des connaissances profondes sur Haïti pendant une année scolaire dans différents matières (sessions en géographie, politique, physique, art, cuisine, histoire)

Partenariats

Travail en réseau avec les ONGD luxembourgeoises actives dans le domaine de l'ED via le groupe autogéré « Education au Développement (GEDEV) ».

Remarques

OTM met l'accent sur l'importance de projets à moyen et à long terme dans son travail d'EDD.

CONTACT

140, rue Adolphe Fischer
 L-1521 Luxembourg

T. 26 19 01 82
 F. 26 19 01 83
 education@otm.lu
 www.otm.lu

Parc naturel de l'Our



Thèmes prioritaires



- Protection de la nature et du paysage
- Éducation de l'environnement
- Protection des ressources
- Biodiversité
- Agriculture
- Marketing régional
- Tourisme et culture

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Expositions
 Ateliers
 Animations pédagogiques
 Présentations, conférences, formations
 Promenades guidées
 Geocaching

GROUPE CIBLE

Enseignement fondamental et post-primaire
 Touristes
 Habitants du parc

Vision

Le Parc naturel de l'Our, une région rurale située au Nord-Est de l'Oesling, offre une densité impressionnante de paysages. Sur une surface de 306 km², sept communes, peuplées d'environ 16 000 habitants, se sont associées pour concilier la protection de la nature et le développement économique de la région.

Objectifs

Le Parc naturel de l'Our a comme premier objectif de conserver les paysages dignes de protection tout en permettant le développement économique de la région. Par différents projets dans les domaines de la protection de la nature, de l'agriculture, de la culture, du tourisme et de l'éducation à l'environnement, et par des services aux communes membres et aux habitants, le Parc naturel de l'Our veut contribuer à une amélioration de la qualité de vie de sa population.

Expériences

La collaboration étroite entre les communes et les ministères représentés dans le comité du Parc naturel (aménagement du territoire, agriculture, tourisme, environnement, etc.) a menée à une multitude de projets et d'initiatives dans le domaine du développement durable régional, par exemple par la mise en place d'une station biologique, l'assistance à la diversification de la production agricole et la commercialisation de produits régionaux de qualité, le programme d'éducation à l'environnement, les promenades guidées et les sentiers thématiques (découverte de l'environnement et des ressources naturelles, des paysages uniques, du patrimoine culturel, de l'agriculture régionale, des énergies renouvelables...), l'exposition permanente du Parc naturel de l'Our, Myenergy Infopoint Naturpark Our, le périodique régional « parcours », le Système d'Information Géographique centralisé, etc.

Partenariats

Réseau des Parcs Naturels de la Grande Région, LEADER (GAL Clervaux-Vianden), syndicats d'initiatives, musées régionaux, natur&emwelt, myenergy, Panda-Club, Centre écologique Parc Housen, etc.

Remarques

Le Parc naturel a pour mission d'éveiller l'intérêt des jeunes envers les particularités naturelles et culturelles de la région, par le biais d'activités ludiques permettant de les sensibiliser aux questions de développement durable et d'environnement. Depuis 2006, le parc naturel organise en coopération avec ses partenaires, des activités de découverte pour enfants. Il en résulte des après-midis pleins d'exploration et d'apprentissage ludique: construction de nichoirs, recherche et détermination de traces d'animaux, bricolage avec des objets trouvés dans la nature, plats cuisinés sur base de légumes régionaux, l'eau: ressource naturelle, grenouilles et crapauds, les arbres régionaux, les énergies renouvelables, l'exposition interactive « Parc naturel de l'Our », Geocaching, sentiers thématiques guidés, pour n'en citer quelques-uns.

CONTACT

12, Parc
L-9836 Hosingen

T. 90 81 88 635
 F. 90 81 89
 info@naturpark-our.lu
 www.naturpark-our.lu

SICONA-Ouest/ SICONA-Centre



Thèmes prioritaires



- Richesses naturelles de notre région
- Faune et flore
- Ecologie
- Protection de la nature
- Développement durable au sens large (p.ex. politique agricole commune, alimentation fairtrade et respectueuse de l'environnement)

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Excursions guidées

Ateliers

Visites

Accompagnement pédagogique de jardins scolaires

GROUPE CIBLE

Enfants de 6 à 12 ans des classes primaires des communes membres du SICONA-Ouest

Grand public

Vision

En tant que syndicats intercommunaux œuvrant dans le domaine de la protection de la nature, notre objectif primordial est de sensibiliser les citoyens et les enfants scolaires de notre région pour ce thème. Ceci dans un contexte local, national et global. Un premier pas est de faire connaître les richesses naturelles présentes de notre région, ce qui fait encore largement défaut, de présenter les liens entre les organismes et leurs habitats, de faire comprendre quel est l'impact de l'homme sur la nature. Aussi de faire comprendre que des phénomènes à l'échelle globale, tel que le changement climatique ont aussi des conséquences locales chez nous et qu'il faut agir ensemble pour maintenir notre environnement et celui des autres organismes.

Objectifs

Pour les adultes :

Se rendre compte des richesses naturelles présentes, mais aussi de leur fragilité ; voir le contexte régional, national et global, qui menace nos ressources naturelles et considérer des stratégies (personnelles et politiques) pour permettre une survie à long terme d'un environnement naturel sain comme lieu de vie de l'homme, mais aussi de ses co-organismes (animaux et plantes).

Pour les enfants :

Bouger dans la nature et faire des expériences de groupe à l'air libre, affronter ensemble des situations nouvelles, perdre la peur des animaux inconnus, de la forêt etc., découvrir la fascination des animaux sauvages et de leur modes de vie, des habitats naturels et de leur complexité et interaction, apprendre le lien entre la nature et notre nourriture, comprendre l'influence de l'homme et de ses actions sur la nature, comprendre que les propres actions ont un impact et peuvent changer les choses, favoriser le respect des autres et le travail en groupe avec d'autres jeunes venant de milieux et cultures différentes.

Pour les jardins scolaires :

La plante du germe à la récolte, le jardin au cours des saisons, apprendre les différents travaux de jardin, améliorer la motricité fine des enfants, affronter ensemble des problèmes et pertes, mais vivre aussi des succès en commun, voir les liens entre les plantes et la nourriture humaine, faire l'expérience de la richesse des goûts et arômes naturels (différents herbes culinaires), aspects écologiques : plantes/insectes, compost/organismes décomposeurs etc.

Expériences

- Activités pour le grand public (accessibles à tous) : excursions et ateliers sur divers thèmes en relation avec la nature, calendrier d'activités annuel
- Activités parascolaires et scolaires (seulement accessibles aux enfants scolaires de nos communes membres) : programme d'activités dans toutes les communes membres sur des thèmes très divers
- Gestion de jardins scolaires dans les communes de Bertrange, Mamer et Mersch

Remarques

L'éducation à l'environnement et au développement durable offerte par le SICONA est axée sur les activités extrascolaires (plus de 300 par an), tandis que notre présence pendant les heures scolaires est beaucoup plus limitée (environ 100 par an). D'ailleurs, cette dernière se fait uniquement sur demande des enseignants. Par le biais de cette offre, nous entendons offrir aux jeunes intéressés aux thèmes environnementaux une possibilité de développer leurs connaissances et de rencontrer d'autres jeunes ayant des intérêts semblables. A long terme, nous osons espérer qu'une génération sensible au développement durable au sens large prenne la relève.

CONTACT

2, rue de Nospelt
L-8394 Olm

Personne responsable :
Junck Claudine

Sos Faim



Thèmes prioritaires



- La faim dans le monde
- La souveraineté alimentaire
- La défense de l'agriculture familiale
- La promotion de la consommation locale
- La place de la femme africaine
- Le rôle et les outils de la microfinance

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers

Expositions

Films

Accompagnement de projet d'établissement

GROUPE CIBLE

12-20 ans

Vision

Notre vision est de permettre aux jeunes de comprendre les causes de la faim et de la pauvreté rurale afin qu'ils puissent agir à leur niveau pour contribuer à la construction d'un monde sans faim.

Objectifs

Sos Faim souhaite sensibiliser et mobiliser les élèves et lycéens aux thématiques de la souveraineté alimentaire, de l'agriculture familiale, de la microfinance en vue de stimuler leur esprit critique et leur capacité à comprendre les enjeux mondiaux liés à l'alimentation et à sa production.

Les aspects économiques, sociaux, culturels et politiques sont illustrés par l'expérience que Sos Faim a acquis aux côtés de ces partenaires en Afrique.

Le monde bouge, Sos Faim accompagne ce mouvement en agissant avec le Sud et veut en témoigner par ses campagnes et aussi dans ses projets d'EDD.

Expériences

Sos Faim a développé des animations, des expositions, des films et divers outils pédagogiques, voici quelques exemples :

- Atelier Souveraineté Alimentaire
- Atelier Microfinance, financer autrement
- Atelier Paroles d'ados
- Atelier Consommateur au Sud et au Nord
- Atelier Ces femmes qui nourrissent le monde
- Ateliers sur la Consommation Responsable
- Jeu NAVATANE

Sur le site www.sosfaim.org, aussi bien le matériel pédagogique que les ateliers sont présentés en détail.

Partenariats

- Au Luxembourg, Sos Faim participe à la campagne ConsummAction. Dans cette campagne, un groupe d'ONG partage leur compétence pour offrir une série d'ateliers qui illustrent les différentes facettes de la consommation pour sensibiliser les jeunes à l'importance d'une consommation responsable aussi bien pour le Nord que pour le Sud
- Sos Faim collabore étroitement avec d'autres ONG en Europe pour développer ses campagnes de sensibilisation, entres autres, Sos Faim Belgique et Inter-réseaux à Paris

CONTACT

88 rue Victor Hugo
L-4141 Esch-sur-Alzette

Personne responsable :
Laurence Thill

T. 49 09 96 27

F. 49 09 96 28

info-luxembourg@sosfaim.org
www.sosfaim.org

SOS Villages d'Enfants Monde



Thèmes prioritaires



- Droits de l'Enfant

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Ateliers

Présentations/conférences

Tables rondes

GROUPE CIBLE

10-17 ans

Vision

Le respect des droits de l'enfant est prioritaire pour construire un monde plus juste.

A travers son travail en éducation au développement, SOS Villages d'Enfants Monde veut sensibiliser le public luxembourgeois aux situations et conditions sociales, économiques, politiques et écologiques qui peuvent déterminer comment un enfant peut jouir de ses droits.

Objectifs

Dans l'esprit des traités internationaux, les Objectifs du Millénaire et les Objectifs Education pour Tous, les droits de l'enfant sont un moteur pour guider la lutte contre la pauvreté.

A travers notre programme d'EDD, nous voulons vulgariser le contenu des traités internationaux sur les droits de l'enfant afin de montrer le lien existant entre les conditions de vie des enfants et l'accès à leurs droits.

Expériences

SOS Villages d'Enfants Monde a participé :

- aux trois éditions du Festival Cinéma du Sud
- à l'organisation de la table ronde intitulée « Haïti : sur les chemins du développement »
- à l'animation de nombreux ateliers de sensibilisation lors des journées de solidarité dans les lycées luxembourgeois et lors d'activités parascolaires (Scouts, Pandafest, COSL Spillfest)

SOS Villages d'Enfants Monde fait partie du consortium IDAY Luxembourg, composé de 8 ONG luxembourgeoises s'engageant pour l'Education pour Tous et revendiquant la réalisation du deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD2) en Afrique subsaharienne : un cycle complet d'éducation primaire pour tous d'ici 2015.

Remarques

Nos ateliers pédagogiques donnent aux enfants et aux jeunes la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance sur les droits de l'enfant et d'analyser de manière critique les traités internationaux y relatifs; de prendre conscience que les droits de l'enfant ne sont pas des acquis partout dans le monde et même pas au Luxembourg; de forger sa propre opinion sur le respect et la violation des droits des enfants dans les pays du Sud et du Nord.

Ces ateliers pédagogiques interactifs et dynamiques ont pour base différentes méthodes et techniques didactiques comme les jeux éthiques, jeux de rôle ou de simulation, les discussions, le travail en groupe et le montage audiovisuel (vidéo). Ils sont adaptés aux besoins et aux compétences spécifiques du groupe cible.

CONTACT

37, rue Glesener
L-1631 Luxembourg

Personne responsable :
Stephanie Wies

T. 49 04 30 32

Stephanie.wies@sosve.lu
www.sosve.lu

Tourist Center Robbesscheier



Thèmes prioritaires



- Economie durable
- Agriculture et alimentation
- Ressources
- Autre

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Semaines des moutons

Semaines des abeilles

Traullicht

De l'arbre au nid d'oiseau

Le cheval au travail à l'époque et aujourd'hui

Activités thématiques

Ateliers ludiques

Visites

Animations pédagogiques

GROUPE CIBLE

3-16 ans

Vision

L'association a pour mission de prendre des initiatives en vue du développement du tourisme durable, d'organiser des activités socio-culturelles d'animation et d'éducation permanente, d'organiser des séjours ludiques, pédagogiques et didactiques et de garantir en matière de traction chevaline la promotion, la mise au service et la formation du meneur du cheval de trait.

Objectifs

Stimuler l'intérêt des élèves pour la nature, l'environnement et comprendre la gestion des ressources; produire et consommer de façon responsable en faisant appel à tous les sens tout en combinant l'aspect ludique et le savoir tout en respectant l'âge des enfants.

Promouvoir les chevaux de trait en tant que ressource de travail et énergie renouvelable et garantir son service dans le milieu environnemental, communal, touristique et forestier.

Expériences

- Classes vertes d'un à plusieurs jours sur le site du Tourist Center Robbesscheier
- Offre d'un programme d'animation, ludique et éducatif pour enfants en respectant leur âge et selon différentes thématiques : semaines des moutons, semaines des abeilles, Traullicht, du blé au pain; de l'arbre au nid d'oiseau, les animaux de la ferme, leur nourriture et leur utilité, le jardin, les plantes et l'abeille – des relations d'amour, le cheval au travail à l'époque et aujourd'hui
- Cours d'initiation à la traction chevaline (attelage et débardage)

Partenariats

Nous faisons partir du réseau des musées régionales et nous travaillons en collaboration avec :

- Cité de l'image asbl
- Office régional du tourisme, Guide des Ardennes
- Office nationale du Tourisme
- Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg
- Leader
- Parc Naturel de l'Our
- Parc Naturel de la Haute Sûre
- Lycée technique Agricole
- Centre de formation Wallonie Bois Libramont
- CFL

Remarques

Après une courte présentation, les participants se rendent auprès des sujets pour une introduction dans la thématique. Ensuite les participants deviennent eux-mêmes acteurs et maître d'ouvrage d'un objet qui lui sera emporté à la maison.

Ces ateliers durent entre 2 et 4 heures.

CONTACT

1, Frummeschgaass
L-9766 Munshausen

Personne responsable:
Norbert Thelen

T. 92 17 45 – 1

info@touristcenter.lu
www.touristcenter.lu

UNICEF-Luxembourg



Thèmes prioritaires



- Droits de l'enfant

Offres éducatives

TYPES D'OFFRES

Mise à disposition de matériel pédagogique sur les droits de l'enfant

Expositions

Ateliers

Accompagnement de projets de solidarité

GROUPE CIBLE

Ecoles fondamentales

Maisons Relais

Lycées

Vision

Chaque société espère que ses enfants deviendront des citoyens et des citoyennes responsables, capables de contribuer au bien-être collectif. Pourtant, dans le monde de nombreux enfants sont privés de droits qui leur permettraient de survivre et de s'épanouir pleinement.

Citoyens du monde, les enfants et les adolescents jouissent de droits universels qu'ils doivent connaître tout en étant sensibilisés à la réalité de nombreux enfants du monde dont les droits ne sont pas respectés. Dans ce contexte il est important d'amener les enfants à réfléchir à leur influence sur les autres et aux solutions à envisager pour construire un monde meilleur et plus juste pour tous les enfants.

Objectifs

- Diffuser le plus largement possible les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant
- Renforcer la citoyenneté et la solidarité chez les enfants et les jeunes
- Accompagner les acteurs de l'éducation dans leur mission de sensibilisation aux droits de l'enfant

Expériences

- Campagnes éducatives ciblées sur les droits de l'enfant, surtout à destination des écoles fondamentales (p ex Journée Exposé, Action «All an d'Schoul», «Propert Waasser fir all Kand», Cycle droits de l'enfant à Utopolis, Action «KANNERLIICHT»)
- Production de diverses Expositions
- Projet « Jeunes ambassadeurs pour le climat » à l'occasion du Forum Climat pour jeunes de l'UNICEF
- Animations scolaires
- Développement de matériel pédagogique

Partenariats

Au niveau national :

- Membre du Consortium IDAY Luxembourg (www.iday.lu)
- Membre du Festival Cinéma du Sud
- Projets ponctuels avec d'autres ONG au Luxembourg

Au niveau international :

- Membre de l'E4D Network (Comités nationaux pour l'UNICEF)

Remarques

L'UNICEF intervient sans distinction de race, de sexe, de religion ou de nationalité et agit en toute indépendance sur base de la Convention relative aux droits de l'enfant.

L'UNICEF cible ses efforts principalement sur les 5 domaines prioritaires suivants : l'éducation des filles, la petite enfance, les programmes élargis de vaccination, la lutte contre le VIH/SIDA, la protection des enfants contre la violence, l'exploitation et la discrimination.

CONTACT

UNICEF-Luxembourg
99 rte d'Arlon
L-1140 Luxembourg

Personne responsable :
Isabelle Hauffels

T. 44 87 15-24
ihauffels@unicef.lu
www.unicef.lu

UNITY Foundation



Thèmes prioritaires



- Accès à l'éducation et la formation
- Le principe des écoles communautaires
- La philosophie des Programmes de PAS (Préparation à l'action sociale)
- Promotion des droits de la femme

Offres éducatives

Présentations :

Présente les défis de l'éducation dans les pays du Sud, ainsi que l'importance de l'accès à une bonne éducation pour le développement personnel et d'un pays. Ceci est fait par l'explication des valeurs de Unity Foundation et du travail des différents partenaires sur le terrain.

Expositions :

Panneaux abordant les thèmes importants autour de l'éducation et des projets d'éducation réalisés par Unity Foundation, par le biais de photos et de petits textes explicatifs.

TYPES D'OFFRES

Présentations/conférences

Expositions

Films

Photos

Jeux interactifs

GROUPE CIBLE

Ecole fondamentale

Enseignement post primaire

Vision

Unity Foundation a été créée au Luxembourg en 1980 en tant qu'«Etablissement d'utilité publique». En 1991, Unity Foundation a été reconnue par le Ministère des Affaires Etrangères en tant qu'Organisation Non-Gouvernementale (ONG).

Depuis sa création, Unity Foundation est actif dans divers projets d'éducation à travers le monde. Actuellement Unity Foundation concentre ses efforts sur deux types de projets, à savoir :

- Les écoles communautaires
- Les Programmes de Préparation à l'Action Sociale (PAS)

Dans tous ses projets, Unity Foundation veille toujours à développer les ressources humaines afin d'éviter toute dépendance des bénéficiaires et ce en offrant un enseignement ayant comme objectif non seulement la transmission de savoir, mais aussi de savoir-être. Pour garantir la pérennité des projets Unity Foundation porte toujours une attention particulière à soutenir des projets pris à la base qui répondent à une demande de la population locale.

Objectifs

L'objectif principal de Unity Foundation est de présenter les défis actuels de l'éducation dans les pays du Sud et de susciter ainsi la curiosité et le débat avec les enfants/jeunes en témoignant des valeurs de notre ONG et surtout de nos différents partenaires actifs sur le terrain aux 4 Coins du Monde.

A l'aide d'exemples de projets concrets, Unity Foundation cherche à transmettre une meilleure compréhension de l'importance de l'accès à une éducation de qualité pour le développement des individus et d'un pays. En rappelant aux enfants/jeunes les droits des enfants en matière d'éducation, et par l'explication des valeurs centrales de Unity Foundation et de ses partenaires locaux, Unity Foundation cherche à communiquer à son public des repères concrets pour devenir des acteurs actifs et responsables du développement.

Expériences

- Présence régulière dans les écoles du pays, à l'exemple du projet récent réalisé par l'Ecole fondamentale de Strassen (Projet UNESCO)
- Actions de sensibilisation et d'information réalisées depuis 2008 avec les membres du consortium IDAY



CONTACT

17, Allée Léopold Goebel
L-1635 Luxembourg

Personnes responsables :
M. Fernand SCHABER
Mme Claudine WINKEL
info@unityfoundation.lu
www.unityfoundation.lu

Impressum

ISBN 978-2-87995-087-7

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Septembre 2012

Rédaction: Comité interministériel de l'éducation au développement durable ;
Cercle de coopération des organisations non gouvernementales de développement ;
Plateforme éducation à l'environnement et au développement durable

Coordination: M^{me} Monica Fernandes, M. Steve Jungen

Layout: Bakform

E-mail: steve.jungen@men.lu

Tél: 247-85109

Impression: Imprimerie Hengen

Consultez: www.bne.lu
www.men.public.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Dossier de presse

L'éducation au développement durable

8 octobre 2012

1. L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN ENJEU POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES

L'éducation au développement durable (EDD) est devenue une mission incontournable de l'école, mais aussi des structures extrascolaires. Elle vise à sensibiliser les jeunes et les adultes à la complexité des enjeux de notre société, à les inciter à changer leurs comportements et à agir en citoyens responsables pour les générations présentes et futures.

Plus particulièrement, l'EDD doit permettre aux élèves d'acquérir les techniques, les savoir-faire, les valeurs et les connaissances nécessaires pour garantir un développement durable. Elle doit permettre d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions économiques, écologiques et sociales, favoriser la participation au processus démocratique et être accessible à tous tout au long de la vie.

Il ne s'agit pas de prévoir des contenus « additionnels » par rapport à ceux qui existent déjà, mais de les intégrer de manière interdisciplinaire dans l'enseignement et l'éducation. Le développement durable n'impose pas des thèmes précis a priori, mais certains domaines se prêtent particulièrement bien à l'application des principes didactiques de l'EDD :

- consommation et styles de vie,
- économie durable,
- diversité culturelle,
- biodiversité et protection des ressources,
- énergie et protection du climat,
- changement environnemental global,
- mobilité et transports,
- protection de la nature et utilisation des sols,
- agriculture et alimentation,
- pauvreté, conflits ...

2. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé la période 2005-2014 **Décennie pour l'éducation au développement durable**. L'objectif est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs du fondamental à l'université ainsi que dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle. Pour ce faire, l'ONU a appelé tous les pays membres à définir et à mettre en œuvre une stratégie d'éducation au développement durable au niveau national.

Pour élaborer une telle stratégie nationale, le gouvernement luxembourgeois a mis en place en février 2008 un **comité interministériel pour l'éducation au développement durable (CIEDD)**. Sa mission est de coordonner le processus d'élaboration et de garantir une démarche concertée au niveau de l'EDD entre les différentes politiques notamment en matière d'éducation nationale, d'environnement, de coopération et de recherche. Par voie de conséquence, le comité interministériel se compose de représentants des ministères de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, de la Famille et de l'Intégration, du Développement durable et des Infrastructures, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de la Direction de la Coopération au Développement et de l'Université du Luxembourg. La coordination des travaux est assurée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

La **Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable** élaborée par le comité interministériel a été finalisée en décembre 2011. Elle s'inscrit dans le deuxième **Plan**

national pour le développement durable (PNDD), élaboré par une commission interdépartementale et adopté par le conseil de gouvernement en octobre 2010. Le PNDD prévoit (objectif OQ16) :

« ... de former les citoyens à une meilleure prise de conscience et de transmettre des connaissances, des valeurs et des compétences ... afin de leur permettre de participer à l'organisation d'une société écologiquement acceptable, socialement équitable et économiquement performante. »

3. APPRENDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – AGIR POUR L'AVENIR : LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie nationale détaille le concept de l'éducation au développement durable et dresse l'inventaire des acteurs et des actions existantes. Elle définit les orientations prioritaires et propose un ensemble cohérent de mesures pour :

1. l'intégration de l'éducation au développement durable à tous les niveaux du système scolaire et dans le domaine extrascolaire ;
2. la mise en réseau et la collaboration des acteurs ;
3. l'accompagnement scientifique, l'évaluation et le transfert d'expériences ;
4. l'intégration structurelle au niveau politique et administratif.

La stratégie nationale se place dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie : elle engage tous les espaces d'apprentissage de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Elle constitue une base de discussion pour un processus participatif qui réunit tous les acteurs institutionnels et de la société civile.

4. LES MESURES CONCRÈTES

a) La charte d'éducation au développement durable

Afin de garantir une approche commune, le comité interministériel a élaboré, en collaboration avec les ONG luxembourgeoises actives dans le domaine de l'éducation au développement et les organisations réunies dans la *Plateforme nationale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable*, une charte « Éducation au développement durable ». Elle est signée en octobre 2012 par 44 organisations gouvernementales et non-gouvernementales (voir liste en annexe).

Engagements des signataires :

1. Promotion de l'esprit critique et de la pensée autonome des participants
2. Cohérence entre les méthodes utilisées et les messages transmis,
3. Respect de la complexité des thématiques abordées (aspects économiques, écologiques et sociaux),
4. Formation des intervenants en EDD,
5. Collaboration,
6. Processus d'autoévaluation.

En signant la charte, les acteurs concernés s'engagent à respecter les principes et les critères de qualité y définis dans le cadre de toutes leurs activités d'éducation au développement durable.

b) Le recueil des acteurs de l'éducation au développement durable

En octobre 2012, un recueil des activités éducatives que les ONG signataires de la charte proposent en matière d'éducation au développement durable est mis à la disposition du personnel enseignant et éducatif des écoles fondamentales, lycées, maisons relais, maisons de jeunes et autres structures d'accueil. Il présente pour chaque ONG les champs d'action qu'elle couvre, les interventions et projets qu'elle propose et les personnes de contact. Le

recueil donne ainsi vue d'ensemble des multiples offres de qualité des ONG et aide à promouvoir la collaboration entre les ONG et les écoles dans les projets consacrés à l'éducation au développement durable.

c) www.bne.lu : un site internet dédié à l'éducation au développement durable

Un site internet spécialement dédié à l'éducation au développement durable (www.bne.lu) est mis en ligne en octobre 2012. Conçu comme portail d'échange pour tous les acteurs engagés, il présente, dans une première phase, les activités et les offres des organisations signataires de la charte ainsi que différentes actualités au sujet de l'EDD (formations, conférences, publications, etc.).

Dans une deuxième phase, le site proposera également des exemples de bonnes pratiques et des publications et autres matériels élaborés par les différents acteurs du terrain.

d) L'éducation au développement durable dans la formation initiale des enseignants de l'école fondamentale

Conformément à la stratégie nationale, l'Université du Luxembourg (FSLHASE) intègre, à partir de l'année académique 2012-2013, l'éducation au développement durable dans la formation menant au Bachelor Professionnel en Sciences de l'éducation (BScE).

Cette intégration se fait notamment au niveau

- d'un cours obligatoire pour les étudiants de la 1^{ère} année de formation;
- un module pédagogique (Lehr- / Lernwerkstatt) lié à l'EDD, offert aux semestres 5-8. Ce module interdisciplinaire (correspondant à 8 ECTS c.-à-d. 208 heures) inclut - en dehors d'une participation à des séminaires - la réalisation d'un travail personnel d'analyse ou d'activités pédagogiques avec des enfants / des jeunes (au niveau scolaire ou parascolaire).

e) Intégration de l'EDD dans la formation continue du personnel enseignant et éducatif

Afin de proposer un concept cohérent de formation continue au personnel des écoles et des structures d'accueil, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et le ministère de la Famille et de l'Intégration ont mis en place un groupe de travail qui a pour mission de :

- mettre en place une offre de formation continue commune pour le personnel de l'enseignement fondamental et du secteur de l'éducation non-formelle (maisons relais, maisons de jeunes etc.),
- coordonner la formation continue pour enseignants et éducateurs dans le domaine de l'éducation au développement durable (EDD).

Composition du groupe de travail :

- Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (Service de la coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques - SCRIPT)
- Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Service National de la Jeunesse (SNJ)

Au niveau pratique, le SCRIPT élabore une offre de formation continue "Fortbildungszyklus BNE für ErzieherInnen und LehrerInnen".

Le SNJ propose, au Centre de jeunesse Hollenfels, une formation continue « natur erliewen ronderem meng maison relais » destinée aux équipes pédagogiques des maisons relais.

Pour de plus amples informations concernant la formation continue en EDD, consultez le site: www.enfancejeunesse.lu

f) Le développement durable intégré dans les mini-entreprises

Les mini-entreprises sont des projets pédagogiques destinés à favoriser l'esprit d'entreprise des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Les élèves « créent » eux-mêmes leur entreprise, prennent toutes les décisions et réalisent toutes les opérations allant de la fondation de l'entreprise à la vente du produit ou du service. Pour garantir le déroulement professionnel de chaque projet mini-entreprise, un *Guide du mini-entrepreneur*, élaboré par Jonk Entrepreneurs asbl, est mis à la disposition des élèves.

Conformément à la stratégie nationale, la dimension du développement durable a été intégrée dans la méthodologie des mini-entreprises. Ainsi, le *Guide du mini-entrepreneur* invite désormais les élèves à réfléchir, dans le cadre de leur entreprise, aux questions liées au développement durable : l'empreinte écologique, les ressources utilisées, les critères de durabilité, les conditions de travail ...

g) Athénée de Luxembourg : projet d'établissement « think globAL – act locAL »

L'Athénée de Luxembourg a fait du développement durable une de ses priorités : son projet d'établissement « think globAL – act locAL » est entièrement dédié à l'EDD.

Le lycée utilise l'électricité verte, pratique l'économie systématique de papier, réduit les emballages jetables, promeut le nettoyage écologique du bâtiment ainsi que les produits biologiques ou issus du commerce équitable dans les restaurants scolaires, ...

Élèves et professeurs sont initiés à la pensée systémique et incités à adopter, au quotidien, un comportement respectueux de l'environnement.

Des classes-projet traitent de manière interdisciplinaire des sujets liés au développement durable : empreinte écologique d'une classe, déchets électroniques, projet d'une éolienne au campus, critères pour l'établissement d'un label « EDD » pour les lycées du Luxembourg, etc.

Le développement durable fait aussi l'objet de plusieurs cours d'option offerts en 3^e et 2^e (p. ex 3^e Oglobal).

Le « groupe écologique » et le « comité Fairtrade School » sont deux activités facultatives dans lesquelles les jeunes peuvent s'engager pendant les pauses de midi.

Un « rallye écologique » permet d'initier tous les élèves des classes de 7^e aux questions écologiques.

L'Athénée est un membre actif du réseau du développement durable au Luxembourg. Des liens avec des firmes luxembourgeoises et des ONG ont pu être tissés. Le groupe de pilotage du projet d'établissement a réuni une panoplie de matériels et d'informations sur le portail éducatif www.myschool.lu (voir sous "éducation au développement durable".) Les activités liées au projet sont documentées sur www.tgal.web.myschool.lu et www.al.lu/index.php/pe.

5. ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : ACTIVITÉS INITIÉES PAR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES (DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT)

Le **Plan national pour la protection de la nature** » (mai 2007) a retenu en tant que cible l'amélioration de la sensibilisation et de l'enseignement en matière de protection de la nature et de développement durable et la coordination des acteurs. Cet objectif a été mise en œuvre par

- la création d'une plateforme nationale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'optimisation et l'extension du fonctionnement des infrastructures d'accueil « nature ».

Le PNPN peut être consulté sous :

http://www.environnement.public.lu/conserv_nature/dossiers/PNPN/PNPNvfinale200407-2.pdf

Les **centres d'accueil** ont pour objectif d'éveiller par l'expérience active et personnelle l'intérêt pour la nature et de susciter une prise de conscience en faveur de la protection de la nature. Idéalement situés près de certaines zones protégées du Grand-Duché de Luxembourg, ils présentent des caractéristiques d'un grand intérêt environnemental, touristique et culturel. Ce sont des structures d'accueil et d'information pour le public en vue de la sensibilisation environnementale, des points de départ de sentiers didactiques qui traversent les zones protégées avoisinantes, des lieux où se déroulent des activités en rapport avec l'environnement naturel.

http://www.environnement.public.lu/conserv_nature/Centres_d_accueil/index.html

Centre d'accueil « Ellergronn » à Esch/Alzette



Centre d'accueil « A Wiewesch » à Manternach



Centre de découverte de la forêt « Burfelt » à Insenborn



Centre d'accueil « Mirador » à Steinfort



Projet de centre d'accueil « Haff Réimech »



Natur – Agenda

Tous les acteurs dans le domaine de l'éducation au développement durable peuvent annoncer leurs activités.

http://www.environnement.public.lu/conserv_nature/biodiv/Agenda/index.html?highlight=agenda

Exemples extraits de l'agenda :

Basteln mit Naturmaterial für „ Pappendag “

Contact

Naturschutzzentrum Mirador
1, rue de Collart L-8414 Steinfort
26 39 34 08
mirador@anf.etat.lu

Date : 13-10-2012 14:00

Localité : Centre d'accueil Mirador

1 rue Collart

L-8414

Steinfort

Catégorie(s) : Atelier - Chantier nature

Basteln mit Naturmaterial für „Pappendag“ Guide: Irene Schrouff ... heißt kreativ werden mit Früchten, herbstfarbenen Blättern, Stöcken, Rindenstückchen und vielem mehr, und das für einen guten Zweck! Töchter und Söhne mit oder ohne Mutter sind herzlich willkommen. (Väter, die auf die Überraschung verzichten wollen, sind natürlich auch gern – besonders als Trendberater - gesehen.) Bitte mitbringen: schöne, gepresste und getrocknete Blätter und Blüten (2 Wochen im Telefonbuch), ein weißes oder herbstfarbenes (z.B. gelb), kartoniertes Blatt (DIN A 3 oder 4, auch quadratisch) und - wenn vorhanden – ein Schnitzmesser.
Treffpunkt : Naturschutzzentrum Mirador

Energiewochen - Passivhaus mit Fokus auf graue Energie

Contact

Mouvement Ecologique
439030-1
439030-43
meco@oeko.lu

Date : 18-10-2012 18:00

Catégorie(s) : Conférence

Angelsberg - Donnerstag, 18. Oktober 2012 18.00 Uhr Leitung: Stephan Hain, ökologische Bauberatung Oekozer Pafendall. Praktische Informationen: Anmeldung erforderlich! Für alle Besichtigungen ist eine vorherige Anmeldung unter Tel: 43 90 30-1 oder meco@oeko.lu erforderlich. Bei der Einschreibung erfahren die Interessierten erst den genauen Treffpunkt für die Besichtigung. Auf Grund der großen Nachfrage ist zunächst nur eine Anmeldung für maximal 3 Besichtigungen möglich. Die Besichtigungen sind gratis und dauern zwischen 1-2 Stunden. Die Besichtigungen sind in luxemburgischer Sprache. Fragen und Erklärungen können aber in Französisch und Deutsch erfolgen.

Kanner an Emwelt

Cette page du site est destinée en premier lieu aux enfants et aux jeunes. Mais elle s'adresse également aux adultes intéressés à mieux connaître leur environnement et, plus particulièrement, aux parents soucieux d'élargir leur horizon en la matière ainsi qu'au personnel enseignant attentif à trouver du matériel pédagogique de référence sur des questions environnementales et de développement durable.



Elle propose

- du matériel pédagogique relatif à des questions environnementales et de développement durable,
- des jeux didactiques,
- un thème du mois,
- des liens avec des suggestions de sites d'éducation à l'environnement et au développement durable conçus au Luxembourg et dans la Grande Région.

<http://www.environnement.public.lu/kanner/index.html>

2010 - Année Internationale de la Biodiversité

- Biodiversité am Kino - Eng Serie vun Naturfilmer am UTOPOLIS en collaboratioun mat natur&ëmweelt - Fondation Hëllef fir d'Natur,
- Concours créatif/Kreativwettbewerb : die kreativsten und originellsten Beiträge zum Thema „Biodiversitéit ass Liewen!“ wurden mit Sachpreisen im Gesamtwert von 6.000 € prämiert. Mitmachen können alle zwischen 4 und 18 Jahren, alleine oder in einer Gruppe



« Visiune fir eng nohalteg Mobilitéit. Déi Jonk mellen sech zu Wuert » (2011-2012)

Afin de permettre aux jeunes de formuler leurs idées (créatives), il est proposé aux enseignants des classes de 5^e, 4^e, respectivement de 9^e, 10^e, ainsi que de 3^e et 2^e, 11^e et 12^e, de participer, avec un projet de classe, à un concours d'idées lancé par les deux ministères dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation au développement et de la stratégie globale pour une mobilité durable (MODU).

Les lauréats ont exposé leurs projets sur le stand du ministère du Développement durable et des Infrastructures, consacré à la stratégie MODU à la Foire de Printemps en mai 2012.

- Émission de CO₂ et mobilité au Luxembourg. Projet des élèves de 4M4 dans les cours de géographie et d'éducation artistique (travail en groupes) du Lycée des Garçons Limpertsberg avec comme objectifs de comparer les émissions de CO₂ à celles des autres pays européens et de développer des idées pour faire baisser les émissions de CO₂ produites par la mobilité (P&R, covoiturage, biketower). Une maquette a été réalisée pour illustrer les idées développées.
- Développement et construction « e-lectrike solar », tricycle alimenté par l'énergie photovoltaïque. Projet des élèves des classes de 12^e technique électronique et énergie pour le volet technique et 12e technique commerce pour le volet administratif dans le cadre d'une activité parascolaire avec comme objectif de sensibiliser des élèves aux énergies renouvelables et alternatives et soutenir un changement de mentalité auprès des générations futures en matière de politique énergétique.



Energiespuërclip – Schalt ëm!

En collaboration avec « Umweltberodung », le Département de l'Environnement a commandé un film/spot à Féierblumm Productions a.s.b.l. Le film documentaire (16min) et le spot publicitaire (45 secondes) s'adressent surtout à un public jeune et ont comme objectif de sensibiliser à un comportement respectueux de l'environnement et économe en énergie. Le documentaire peut être utilisé à des fins éducatives.

Des élèves de différents établissements de l'enseignement secondaire, secondés par des professionnels, ont participé à la conception et à la réalisation des deux films.

<http://www.environnement.public.lu/>



ANNEXE 1 : LISTE DES ORGANISATIONS SIGNATAIRES DE LA CHARTE « ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Action Solidarité Tiers Monde (ASTM)
Administration de la Nature et des Forêts
Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI)
ASTI Luxembourg
Athénée de Luxembourg
Cap Vert Espoir et Développement (CVED)
Centre d'information Tiers Monde (CITIM)
Centre écologique Parc Housen
Centre for Ecological Learning Luxembourg (CELL)
Centre SNJ Hollenfels
Christian Solidarity International (CSI Lëtzebuerg)
Croix-Rouge luxembourgeoise
Ecole Nature Lasauvage
Emweltberodung Lëtzebuerg
Escher Waldschoul
Fairtrade Lëtzebuerg
FNEL Scouten
Fondation Bridderlech Deelen
Fondation Caritas Luxembourg
Frères des Hommes (FDH)
Guiden a Scouten fir ENG Welt
Handicap International
Haus vun der Natur
Kalendula
Kindernothilfe Luxembourg
Klima-Bündnis Lëtzebuerg
Les Amis du Tibet, Luxembourg
Lëtzebuerger Guiden a Scouten
Ligue luxembourgeoise du Coin de Terre et du foyer (CTF)
Lycée Technique Agricole
Maarkollef
Médecins Sans Frontières (MSF)
Musée national d'histoire naturelle
Natur&ëmwelt
Naturpark Öewersauer
Nordstad-Lycée
Objectif Tiers Monde - Haiti (OTM)
Parc naturel de l'Our
SICONA-Ouest/SICONA-Centre
Sos Faim
SOS Villages d'Enfants Monde
Tourist Center Robbersscheier
UNICEF-Luxembourg
Unity Foundation

ANNEXE 2 : DÉCISIONS DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT AYANT TRAIT À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

15 février 2008

En vue de l'intégration de la dimension du développement durable dans les systèmes éducatifs, le Conseil a marqué son accord de principe avec la mise en place d'un comité interministériel pour l'éducation au développement durable.

Le comité interministériel aura pour mission:

- de planifier et coordonner le processus d'élaboration et de mise en oeuvre d'une stratégie nationale dans le domaine de l'éducation au développement durable par le biais d'une démarche participative avec tous les acteurs institutionnels et de la société civile;
- de créer les bases nécessaires à l'élaboration de la stratégie notamment au niveau de la réalisation d'un état de la situation, de la définition des axes prioritaires d'action et de la mise en réseau des acteurs;
- de garantir une démarche concertée au niveau de l'éducation au développement durable entre les différentes politiques notamment en matière d'éducation nationale, d'environnement, de coopération et de recherche;
- d'assurer une coopération avec d'autres pays et d'autres institutions.

6 mars 2009

Le Conseil a marqué son accord avec un avant-projet de plan national pour un développement durable.

Le document a été élaboré par une Commission interdépartementale pendant les années 2007-2009 et a fait l'objet de trois tables rondes avec la société civile.

Se basant sur la définition du développement durable résultant des travaux de la Commission des Nations unies pour l'Environnement et le Développement en 1987 et rassemblés dans le rapport "Bruntland", le document fait d'abord une analyse de certaines tendances non durables identifiées au Luxembourg, notamment au niveau des thèmes suivants: la perte de diversité biologique, la surconsommation du sol, le mitage du paysage, le changement climatique, l'augmentation du transport, le risque de précarité, le développement de maladies dites de civilisation, la faible diversification économique, la pauvreté au niveau mondial, les faiblesses du système éducatif, l'inégalité hommes/femmes et l'incohérence de la gouvernance.

Il propose ensuite 18 objectifs de qualité qui montrent la voie à suivre à long terme (horizon 2050) en vue d'atteindre un développement durable qui concilie à la fois les impératifs économiques, écologiques et sociaux, à savoir:

1. la protection des ressources naturelles
2. la consommation et la production durables
3. l'aménagement durable du territoire
4. la lutte contre le changement climatique
5. le découplage entre le volume des transports et la croissance économique
6. le plein emploi
7. la lutte contre la précarité
8. la cohésion sociale
9. l'intégration des non-luxembourgeois et des frontaliers
10. l'amélioration de la santé publique
11. la compétitivité de l'économie
12. la durabilité des finances
13. l'éradication de la pauvreté
14. la promotion d'un développement durable au niveau mondial
15. l'amélioration du niveau de qualification et d'éducation,
16. la promotion de l'éducation au développement durable
17. l'égalité femmes/hommes
18. la cohérence de la gouvernance.

22 mai 2009

Le Conseil a pris acte d'un rapport développant les grandes lignes d'une stratégie nationale pour l'éducation au développement durable.

Le 25 février 2008, le Conseil de gouvernement a mis en place un comité interministériel afin de coordonner le processus d'élaboration d'une stratégie nationale d'éducation pour un développement durable. La stratégie proposée se place dans la perspective de l'apprentissage permanent et engage tous les espaces d'apprentissage depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. L'éducation au développement durable sera par ailleurs caractérisée par une approche par compétences et s'intègre donc de façon optimale dans la réforme actuelle du système scolaire luxembourgeois. Le gouvernement a discuté le rapport élaboré par le comité interministériel.

5 mars 2010

Le Conseil a approuvé des mesures prioritaires pour la mise en place de la stratégie nationale d'éducation au développement durable.

En date du 22 mai 2009, le Conseil de Gouvernement avait marqué son accord avec la stratégie nationale commune pour l'intégration de la dimension du développement durable dans l'éducation scolaire et extrascolaire élaborée par un comité interministériel dans le contexte de la mise en œuvre, au Luxembourg, de la décennie pour l'éducation au développement durable proclamée par les Nations Unies. Cette stratégie comporte la définition d'une série de pistes d'action concernant notamment :

- la mise en réseau et la collaboration des acteurs ;
- l'intégration de l'éducation au développement durable au niveau de l'enseignement formel (scolaire, universitaire, formation continue) ainsi qu'au niveau non formel (maisons relais, politique des jeunes, collaboration avec les ONG) ;
- l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs.

Dans ce contexte, le Conseil a marqué son accord avec sept mesures prioritaires en vue de la mise en œuvre de la stratégie précitée :

- la publication et la diffusion de la stratégie d'éducation au développement durable ;
- l'organisation d'une table ronde nationale d'éducation au développement durable ;
- la mise en place d'une plateforme internet « Education au développement durable » ;
- la création d'une cellule de coordination ;
- l'intégration structurelle dans l'enseignement formel ;
- l'intégration dans l'éducation non formelle et informelle ;
- l'intégration dans la formation continue.

Pour les détails des mesures voir document "Mise en œuvre mesures prioritaires 2011 2009.doc"

26 novembre 2010

Les membres du gouvernement ont donné leur feu vert au plan national pour un développement durable (PNDD).

Le plan national pour un développement durable (PNDD) précise les domaines d'action prioritaires du Luxembourg dans la perspective d'un développement durable au niveau national et international, cela en tenant compte des principes directeurs du développement durable adoptés par le Conseil européen en 2005 et de la stratégie révisée de l'Union européenne en faveur du développement durable adoptés par le Conseil européen en 2006. Le PNDD formule des objectifs concrets et propose les actions et instruments nécessaires à leur mise en œuvre.